

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

Trimestriel - N° 1/2 - 2022

Hommages à Frédéric GRANSAR

Textes recueillis par
Sophie DESENNE et Bénédicte HÉNON

HOMMAGES À FRÉDÉRIC GRANSAR

Textes réunis par Sophie DESENNE & Bénédicte HÉNON

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

PRÉSIDENT : Daniel PITON

PRÉSIDENT D'HONNEUR : Jean-Louis CADOUX†

VICE-PRÉSIDENT : Didier BAYARD

VICE-PRÉSIDENT D'HONNEUR : Marc DURAND

SECRÉTAIRE : Françoise BOSTYN

TRÉSORIER : Christian SANVOISIN

TRÉSORIER ADJOINT : Jean-Marc FÉMOLANT

MEMBRES DE DROIT : Jean-Luc COLLART,
Conservateur général du patrimoine,
conservateur régional de l'archéologie des Hauts-de-France

PASCAL DEPAEPE, INRAP

DANIEL PITON

SIÈGE SOCIAL

600 rue de la Cagne
62170 BERNIEULLES

ADRESSE ADMINISTRATIVE

47 rue du Châtel
F - 60 300 SENLIS
rap.sanvoisin60@orange.fr (commandes - trésorerie)
rap.daniel.piton@orange.fr (publications- questions diverses)

COTISATION

5 € de cotisation

ABONNEMENT 2022

2 numéros annuels 60 €

Attention, les règlements doivent être libellés à l'ordre de

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

LA POSTE LILLE 49 68 14 K

SITE INTERNET

<http://www.revue-archeologique-picardie.fr>

DÉPÔT LÉGAL - novembre 2022

N° ISSN : 0752-5656

Sommaire

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE - TRIMESTRIEL - 2022 - N° 1-2

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Daniel PITON
rap.daniel.piton@orange.fr

ADRESSE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

47 rue du Châtel
F - 60 300 SENLIS
rap.daniel.piton@orange.fr
(questions d'ordre général)
rap.sanvoisin60@orange.fr
(commandes - trésorerie)

LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE est publiée avec le concours des Conseils départementaux de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme, du Ministère de la Culture (Sous-direction de l'Archéologie ou SRA des Hauts-de-France).

COMITÉ DE LECTURE

Alexandre AUDEBERT, Didier BAYARD, Tahar BENREDJEB, François BLARY, Françoise BOSTYN, Nathalie BUCHEZ, Benoît CLAVEL, Jean-Luc COLLART, Pascal DEPAEPE, Bruno DESACHY, Sophie DESENNE, Hélène DULAUROY-LYNCH, Jean-Pierre FAGNART, Jean-Marc FÉMOLANT, Gérard FERCOQ DU LESLAY, Émilie GOVAL, Nathalie GRESSIER, Lamys HACHEM, Valérie KOZLOWSKI, Vincent LEGROS, Jean-Luc LOCHT, NOËL MAHÉO, François MALRAIN, Claire PICHARD, Estelle PINARD, Daniel PITON, Marc TALON

CONCEPTION DE LA COUVERTURE
Sophie DESENNE & Bénédicte HÉNON
Carte IGN colorisée ; points oranges : communes sur lesquelles Frédéric GRANSAR est intervenu, points rouges : communes mentionnées dans les articles de ce volume (à l'exception des sites localisés en dehors de l'espace géographique représenté).

IMPRIMERIE : GRAPHIUS - GEERS OFFSET
EEKHOUTDRIESSTRAAT 67 - B-9041 GAND

SITE INTERNET
<http://www.revue-archeologique-picardie.fr>

- 5 • *Préface* par Dominique Garcia
7 • *Un parcours d'archéologue* par Sylvain THOUVENOT.
11 • *Bibliographie de Frédéric Gransar* par Sophie DESENNE, Marc GRANSAR & Nathalie GRESSIER.
21 • *L'archéologie de la vallée de l'Aisne, une aventure scientifique d'un demi-siècle* par Jean-Paul Demoule.

Autour du Néolithique dans la vallée de l'Aisne

- 37 • *L'occupation néolithique de Mennevillle, "La Bourguignotte" (Aisne)* par Michael ILETT, Frédéric GRANSAR, Pierre ALLARD, Corrie BAKELS, Lamys HACHEM, Caroline HAMON, Yolaine MAIGROT & Yves NAZE.
79 • *Éparpillés par petits bouts, façon puzzle... Un ensemble funéraire singulier du Néolithique récent à Cuiry-lès-Chaudardes "le Champ Tortu" (Aisne)* par Corinne THEVENET, Caroline COLAS, Frédéric GRANSAR, Ginette AUXIETTE, Yolaine MAIGROT, Laurence MANOLAKAKIS, Yves NAZE.
99 • *Les données archéologiques de la fin du Néolithique dans la vallée de l'Aisne et ses environs* par Caroline COLAS & Richard COTTIAUX.

Autour de l'âge du Fer

- 133 • *Schlizgruben et habitat rural enclos du premier âge du Fer à Charly-sur-Marne (Aisne)* par Karin LIBERT, Frédéric GRANSAR & Pascal LE GUEN avec la contribution de Ginette AUXIETTE.
151 • *L'habitat de Limé "le Gros Buisson", une occasion de faire le point sur La Tène moyenne dans la vallée de l'Aisne* par Sylvain THOUVENOT, Sophie DESENNE & Ginette AUXIETTE.
185 • *L'établissement rural La Tène C2/D1 de Rivecourt "le Petit Pâlis" (Oise) - présentation monographique* par Denis MARÉCHAL, Benoît CLAVEL, Muriel FRIBOULET, Benjamin JAGOU, Patrice MÉNIEL & Véronique MATTERNE avec la participation de Béatrice BÉTHUNE, YVON DRÉANO, Stéphane GAUDEFROY, Erick MARIETTE & Estelle PINARD.

- 263 • *Des bois conservés sur l'établissement rural de La Tène C2B/DIA de Soupir "La Pointe" (Aisne)* par Bénédicte HÉNON, Blandine LECOMTE-SCHMITT, Ginette AUXIETTE, Marie DERREUMAUX, Frédéric GRANSAR, Cécile MONCHABLON.
- 301 • *Pour un renouveau de l'analyse spatiale des établissements ruraux laténiens* par François MALRAIN, Marie BALASSE, Sammy BEN MAKHAD, Boris BRASSEUR, Anne-Françoise CHEREL, Nicolas GARNIER, Guillaume HULIN, Véronique MATTERNE & Anne-Désirée SCHMITT.
- 323 • *Paléoparasitologie de l'âge du Fer dans l'ouest de l'Europe* par Benjamin DUFOUR & Matthieu LE BAILLY.
- 331 • *Un petit ensemble funéraire gaulois découvert à Villers-Bocage "Quartier Jardin du Petit Bois" (Somme) : mise en perspective avec l'habitat et les découvertes à caractère funéraire contemporaines de la commune* par Nathalie SOUPART & Laurent DUVETTE, en collaboration avec Nathalie DESCHEYER & Gilles LAPERLE.

Autour du stockage et des productions agricoles

- 359 • *Évolution des formes d'habitat et de stockage du Hallstatt à la Tène ancienne entre Suippe et Vesle* par Vincent DESBROSSE, Stéphane LENDA & Florie SPIÈS.
- 381 • *Approche pluridisciplinaire de structures de stockage du début du second âge du Fer du site de Dourges "Le Marais de Dourges" (Pas-de-Calais)* par Geertrui BLANCQUAERT, Cécilia CAMMAS, Viviane CLAVEL, Marie DERREUMAUX & Kai FECHNER.
- 403 • *Stockage intensif en silos et métallurgie du fer en Lorraine du XI^e au III^e siècle avant notre ère* par Sylvie DEFFRESSIGNE.
- 417 • *Un stock céréalier en position primaire (?) découvert dans une ferme laténienne à Sainte-Honorine-la-Chardonnnette (communes de Ranville et Hérouvillette, Calvados)* par Étienne JEANNERSON, Véronique Matterne & Pierre GIRAUD.
- 433 • *La pierre au service du grain dans le méandre de Bucy-le-Long (Aisne) à la Protohistoire* par Paul PIVAVET & Cécile MONCHABLON avec la collaboration du Groupe Meules.
- 457 • *Des silos et des hommes. L'éclairage des dépôts de Vénizel "Le Creulet"(Aisne) et de la région* par Valérie DELATTRE & Estelle PINARD.

Varia

- 471 • *L'archéologue, le plateau et le soldat américain* par Guy FLUCHER.

L'ÉTABLISSEMENT RURAL LA TÈNE C2/D1 DE RIVECOURT "LE PETIT PÂTIS" (OISE) - PRÉSENTATION MONOGRAPHIQUE

Denis MARÉCHAL, Benoît CLAVEL, Muriel FRIBOULET, Benjamin JAGOU,
Patrice MÉNIEL & Véronique MATTERNE
avec la participation de Béatrice BETHUNE, Yvon DRÉANO,
Stéphane GAUDEFROY, Erick MARIETTE & Estelle PINARD

PRÉSENTATION

Le site de Rivecourt "le Petit Pâtis" ($X = 629,074$, $Y = 1181,79$) a été détecté en prospection pédestre durant l'hiver 1992/93 (MARÉCHAL 1993). Toutefois, ce sont les diagnostics archéologiques réalisés en 2003, puis 2005, qui ont alors permis de cerner le plan et de caler sa chronologie à La Tène moyenne/finale (MARÉCHAL 2005b et 2007 ; MARÉCHAL & HÉBERT 2005). La prescription par l'État d'une fouille archéologique préventive, réalisée par l'Inrap, a entraîné une intervention¹ qui s'est déroulée durant l'été 2007 sur une surface de 0,72 ha (MARÉCHAL 2014a). La fouille reste partielle car on peut estimer que près d'un tiers des fossés et 12,5 % de la surface interne n'ont pas été fouillés.

Cet article constitue la synthèse des données ainsi que des éléments matériels recueillis sur ce site ; il s'inscrit dans la suite des publications sur l'âge du Fer dans la Moyenne Vallée de l'Oise, synthétisée en 2006, et complétée par la suite (MALRAIN & PINARD 2006a ; MALRAIN et al. 2017 ; MARÉCHAL 2018a).

Pour reprendre une citation de 1997 : « La mode, dit-on, est aux synthèses courtes (et bien souvent avec un succès considérable et une grande valeur scientifique). Mais à vouloir privilégier les synthèses plutôt que les monographies, on reconnaîtra que les documents qui ont servi à ces nouvelles (et indispensables) constructions archéologiques sont souvent escamotées, devenant, par là même, hors de portée des chercheurs et du public, et donc incontrôlables » (PÉTRUQUIN 1997, p. 20).

La moyenne vallée de l'Oise se situe au nord-est du Bassin parisien. L'occupation est localisée au sein de cette vallée, à 10 km au sud-ouest de la ville de Compiègne (fig. 1). À cet endroit, la plaine inondable est large de 2 km, alors que 0,5 km plus en amont elle rétrécit à 0,8 km. L'Oise et l'un de ses affluents majeurs régionalement, l'Automne, se rejoignent 2 km plus au sud.

1 - Arrêtés de prescription et de désignation du SRA de Picardie n° 2006-601249-A2 et 2006-601249-A3.

Grâce aux données du carrier (Lafarge Granulats), nous avons pu reconstituer le microrelief actuel, dont on connaît l'importance dans ce contexte de plaine inondable (MARÉCHAL 2005a). Le site gaulois est implanté à moins de 60 m du bord de la rivière actuelle, en rive droite. Il est positionné plus précisément sur une légère butte de limon du Tardiglaciaire (31,60 m NGF) (fig. 2). De ce fait l'érosion est importante, et il ne subsiste qu'une épaisseur de 0,35 m de sédiment sableux au-dessus des structures, creusées dans le limon. L'agriculture intensive et mécanisée des quarante dernières années a sans doute accéléré le processus. Localement nous connaissons encore mal la taphonomie des sites et leurs érosions pendant et après l'Antiquité (PETIT et al. 2018, p. 49-60). Soulignons que la ferme laténienne se localise à l'extrémité d'une petite langue de terre, et non au point le plus haut (31,90 m), situé à une centaine de mètres plus au nord. Le site est circonscrit par la rivière Oise au sud-est, tandis qu'au nord-ouest on rencontre une dépression de plus de 300 m de large. Dans cet important chenal, probablement déjà colmaté à l'époque gauloise (MALRAIN & PINARD 2006a), coule actuellement un ruisseau. Il pouvait servir d'exutoire aux crues. De plus, il existe entre l'Oise et le site, à moins de 20 m de ce dernier, une zone basse comprise entre 31,5 et 31,4 m NGF. De fait, le milieu ambiant peut être considéré comme très humide dans les zones inférieures à 31,5 m NGF. Pour ces raisons la position de l'enclos est de ce fait topographiquement médiane.

Au niveau géologique, l'extrait de carte du BRGM indique sans surprise des alluvions modernes.

Sur la carte des aptitudes culturales, publiée en 1976, ces terrains sont considérés comme favorables aux prairies, et peu aptes aux cultures, car trop mal drainés (MORI et al. 1976 ; MALRAIN et al. 1996a). Bien que cette appréciation découle des exigences de l'agriculture contemporaine et « industrielle » de la seconde moitié du XX^e siècle, l'importance du facteur hydrique est telle qu'il semble difficile d'en faire abstraction. Pourtant la présence de restes carpologiques de céréales et de légumineuses dans la ferme montre que l'approvisionnement

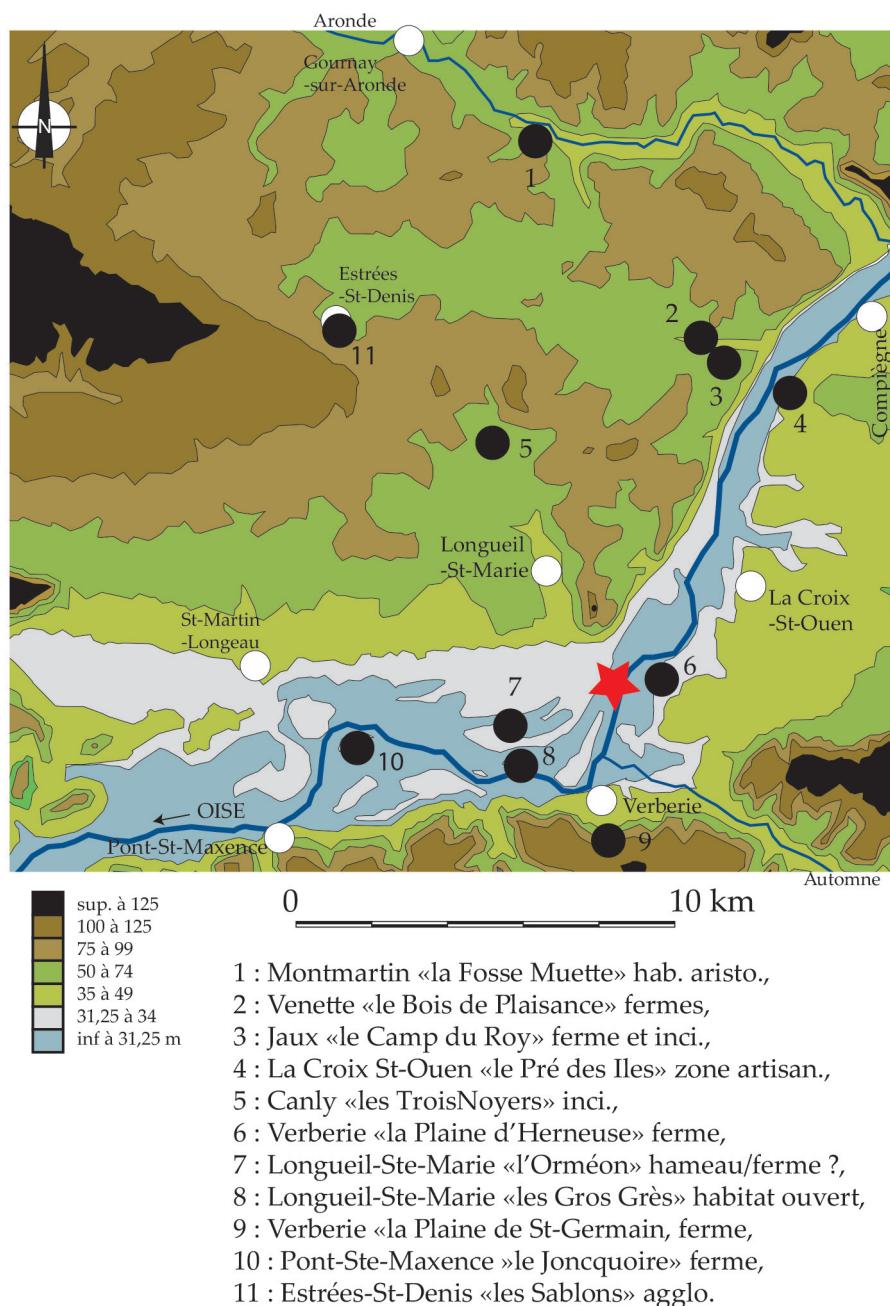


Fig. 1 - Localisation de l'établissement de Rivecourt et principaux sites de La Tène moyenne/finale (C2/D1) (doc. D. MARÉCHAL/Inrap).

en denrées végétales reposait sur ces espèces communes à tous les sites de la vallée (*cf. infra*) ; des espaces de culture (jardins, champs ?) pouvaient-ils être inclus dans l'enclos ou avoir été aménagés juste à côté ? (jardins, champs ?). Nous ne rejetons pas la possibilité que les parties les plus hautes aient été dévolues à des plantations.

Avant les travaux d'extraction de sable par les ballastières, peu d'occupations archéologiques étaient localement référencées (WOIMANT 1995, p. 338-389). Seul un enclos de l'âge du Bronze moyen, détecté par la photographie aérienne dans les années 1970, avait été sondé en 1980² (BLANCHET & BOUCHAIN 1980). Il a d'ailleurs été

partiellement retrouvé lors d'un diagnostic de 2013 (MARÉCHAL 2015). À partir de 2002, les diagnostics archéologiques de l'Inrap ont anticipé la progression de la carrière Lafarge, dont la surface portait sur 70,9 ha (fig. 3). Quelques pièces du Paléolithique supérieur et du Mésolithique ont été collectées hors contexte (MARÉCHAL *et al.* 2004 ; MARÉCHAL *et al.* 2003 et 2008a). La plus ancienne occupation conservée se rapporte à un « village » du Néolithique ancien (BVSG) découvert au "Clos Pronay" en 2015 et fouillé en 2019 par Nicolas Cayol (Inrap) sur 2,29 ha (MARÉCHAL 2014b ; CAYOL en cours). Un second site du BVSG, situé 525 m plus loin, a été partiellement fouillé en 2011³ (MARÉCHAL 2017). Contrairement au

3- Il n'avait pas été perçu lors du diagnostic mais est ressorti lors la fouille du site gallo-romain

2 - Retrouvé partiellement en 2013 (MARÉCHAL *et al.* 2014b)

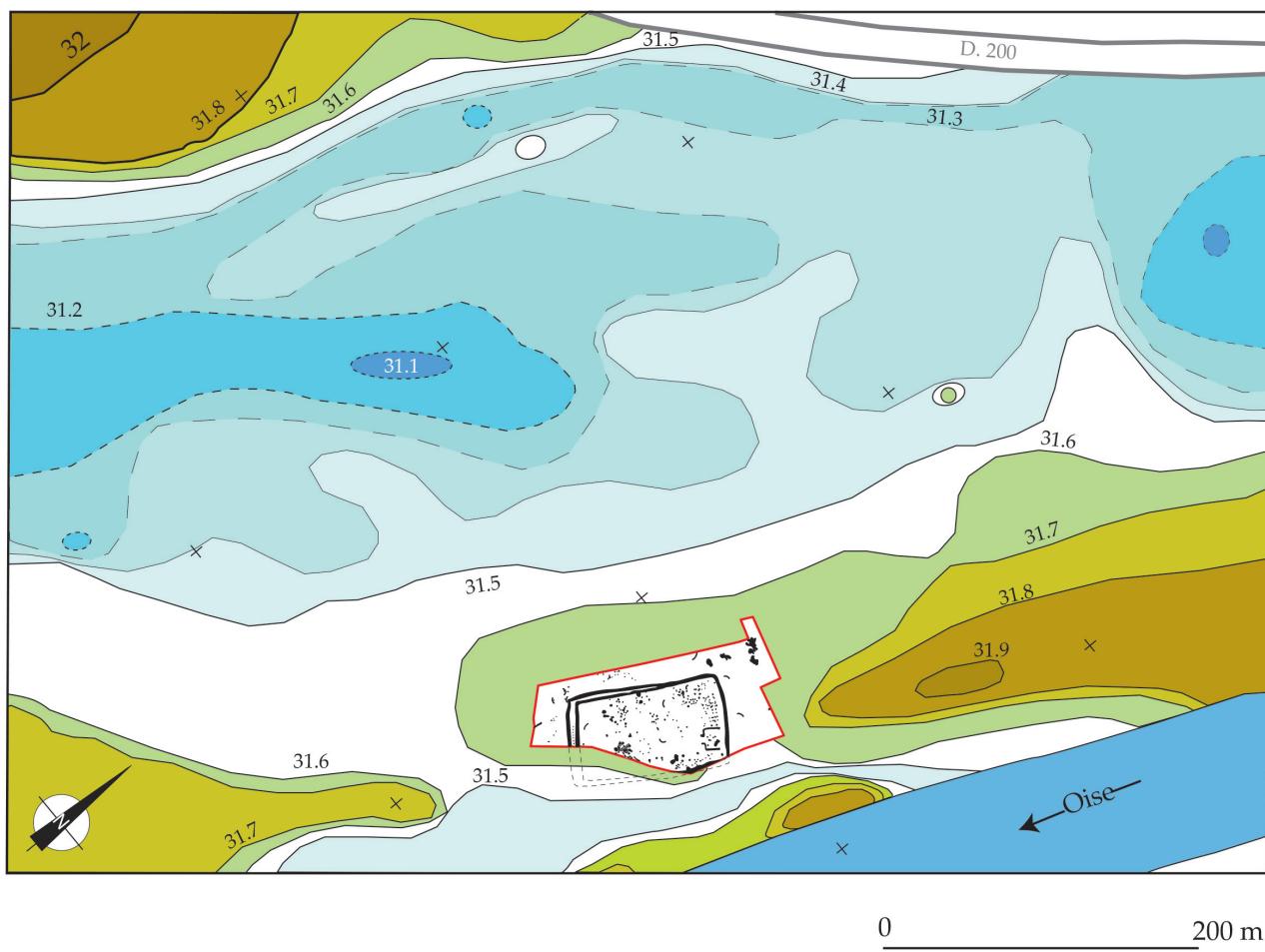


Fig. 2 - Implantation du site dans le micro-relief. L'établissement occupe une petite butte sableuse bordant l'Oise mais il n'occupe pas le point le plus haut (doc. D. MARÉCHAL/Inrap d'après le fond topographique Lafarge Granulats).

premier il a été découvert lors de la fouille d'un site romain, ce qui indique la fragilité des découvertes pour cette période. Les occupations du Néolithique moyen se présentent ensuite sous plusieurs formes. En 2006, une nappe de vestiges a été identifiée, mais elle résultait d'un mélange de plusieurs époques, compressées (MARÉCHAL & DUBOIS 2006). En 2007, un autre « niveau » de près de 6 000 m² a été enregistré (MARÉCHAL *et al.* 2008a). Ce dernier semblait plus homogène et cohérent. Il daterait du Cerny ancien. Il a malheureusement été détruit par le carriére avant d'avoir été l'objet d'une éventuelle prescription⁴. Ces implantations se matérialisent aussi sous la forme de fosses (datées du Chasséen). Trois ont été fouillées au "Petit Pâlis" lors du diagnostic, quatre autres sont mises en évidence lors de la fouille (fig. 4) (MARÉCHAL & HÉBERT 2005 ; MARÉCHAL 2014a, p. 16-23 et planches I à IV). Une sépulture érodée (St. 7362), en décubitus, d'un adulte âgé a également été fouillée et pourrait appartenir à cette phase. Pour la fin du Néolithique, le seul vestige identifié en diagnostic correspond à une sépulture collective du Néolithique Récent (MARÉCHAL 2015 ; MARÉCHAL & PINARD 2015).

4 - Il est aussi probable que la zone hors emprise de la fouille de 2007 ait été détruite également par le carriére.

Les sites de la Protohistoire ancienne restent rares, cependant il est difficile de statuer si ce phénomène correspond à une absence réelle, liée à la taphonomie, ou apparente en raison de méthodes de détections inefficaces ? En effet des travaux récents indiquent clairement la nécessité des taux élevés de décapage (en particulier un écartement réduit entre les tranchées de 15/17 m au maximum), lors des diagnostics, pour déceler ces modestes installations (MARÉCHAL 2018a et 2021). C'est ainsi qu'un petit habitat ouvert de La Tène ancienne (fin du V^e siècle avant J.-C.) pu être découvert en 2009 à "la Saule Ferrée I" (MARÉCHAL & BEAUPARD 2009 ; MARÉCHAL 2018a). Au "Clos Pronay" une occupation datée de La Tène ancienne a également été identifiée en bordure d'un chenal (fig. 3) (MARÉCHAL 2014b). Enfin au "Petit Pâlis" cinq fosses polylobées d'une surface de 15 à 62,5 m² ont été mises au jour, dont quatre concentrées sur 600 m² (fig. 4). Faiblement stratifiées, elles n'ont livré que très peu de matériel, ce dernier permet juste une attribution à la Protohistoire ancienne sans précision (MARÉCHAL 2014a, p. 23-26 et fig. 12 à 24). Seul l'ensemble le plus au sud-est tout aussi pauvre en matériel, s'est révélé complexe. Une interprétation comme lieu d'extraction de limons, en lien avec un ou des habitat(s), peut-être envisagé.

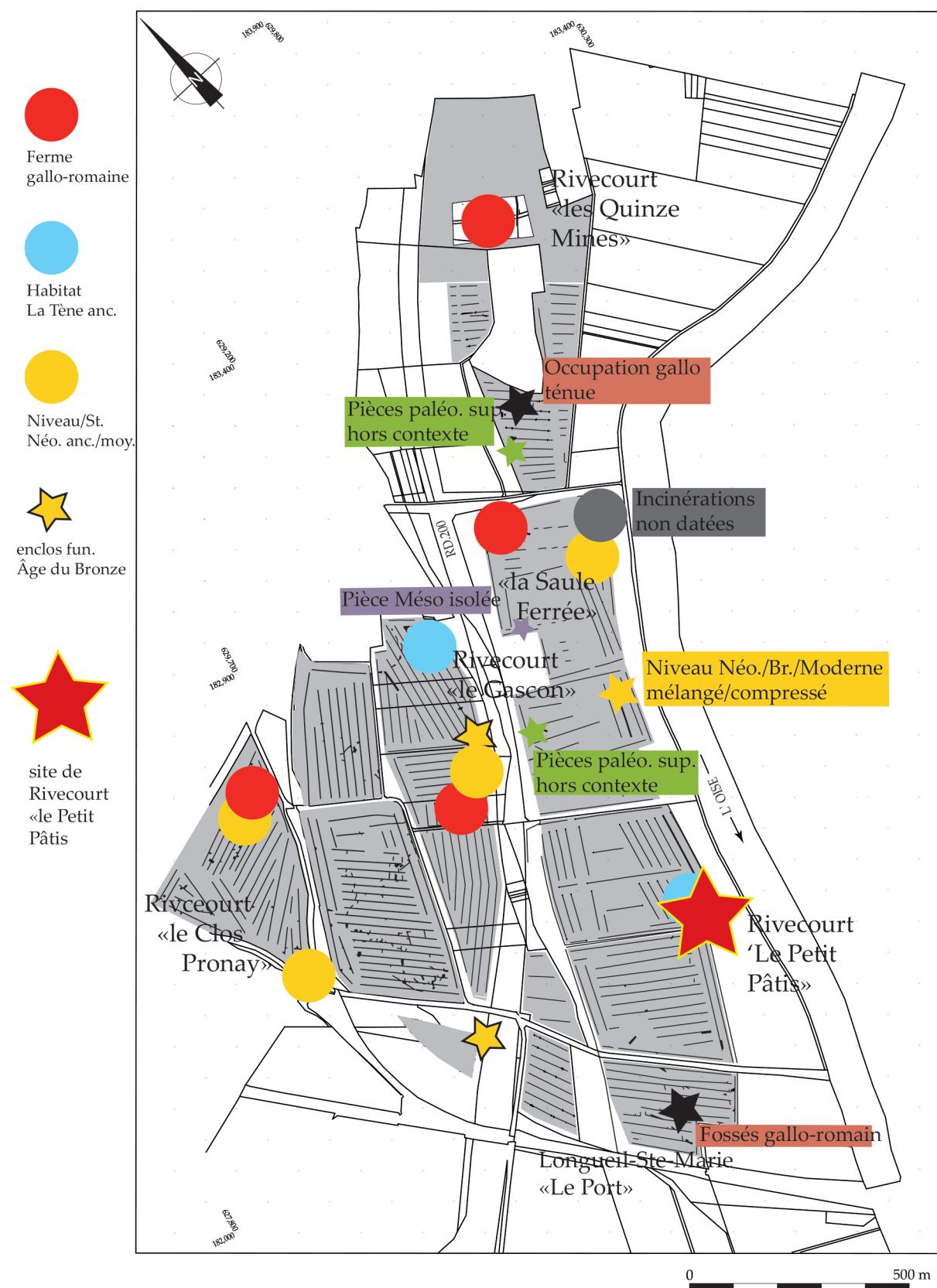


Fig. 3 - Ensemble des découvertes sur le projet de la carrière de 70,9 ha (doc. S. HÉBERT, D. MARÉCHAL et E. MARIETTE/Inrap).

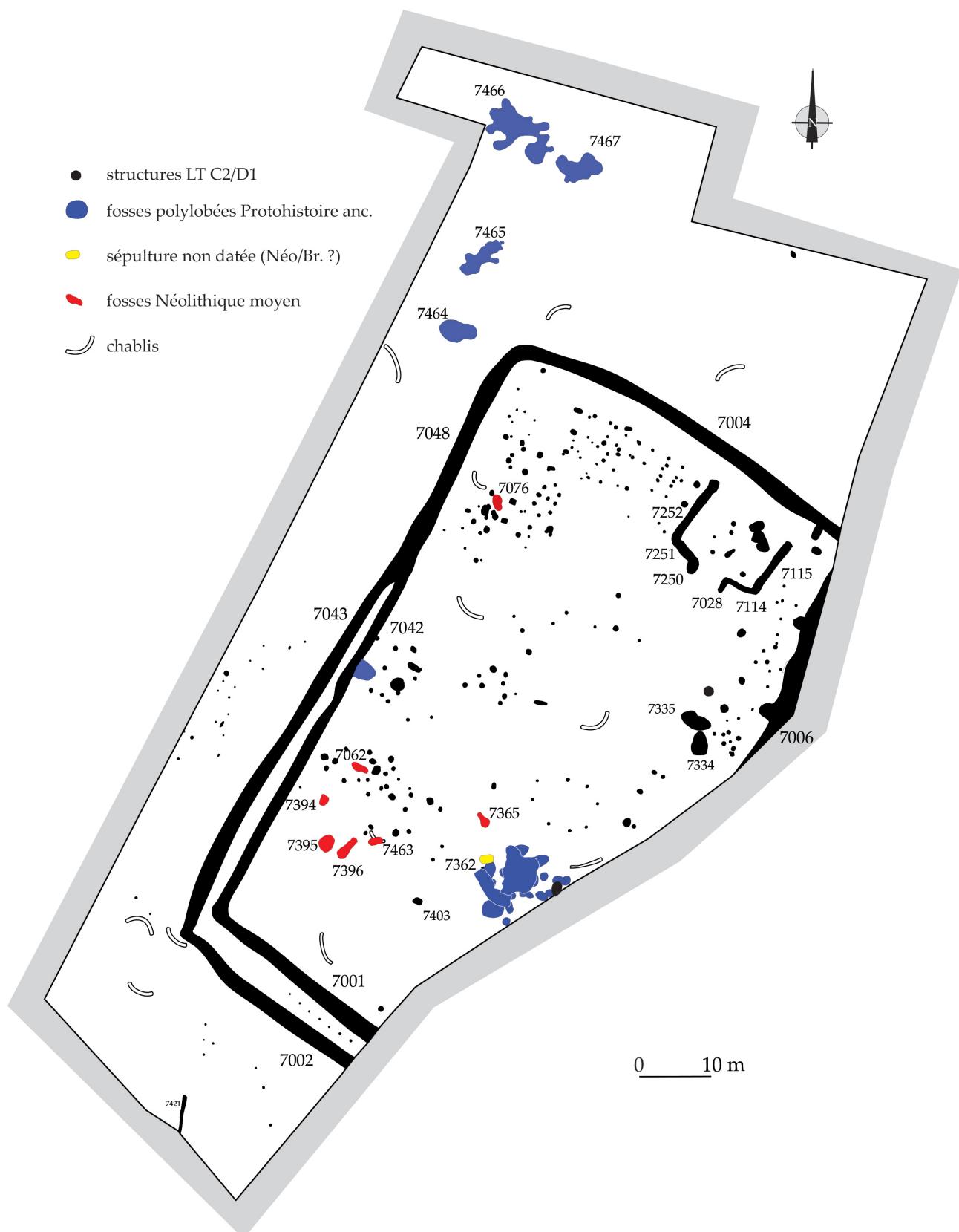


Fig. 4 - Plan du site avec les différentes phases chronologiques (doc. D. MARÉCHAL et E. MARIETTE/Inrap).

Pour les périodes de La Tène moyenne et finale, le seul enclos décelé est également situé au "Clos Pronay". Il appartenait sans doute d'un habitat (LT C), mais il n'a pas fait l'objet d'une prescription (fig. 3) (MARÉCHAL 2014b). Quelques fosses protohistoriques ont par ailleurs été perçues en 2007, mais le gisement a aussi été détruit (MARÉCHAL et al. 2008a). Le site « contemporain » le plus proche correspond à celui de Verberie "la Plaine d'Herneuse", distant de seulement 750 m plus à l'ouest, sur la rive gauche de l'Oise (MALRAIN et al. 1999 ; MALRAIN & PINARD 2006a, p. 85-90).

L'époque antique est la « mieux » attestée dans les emprises concernées par les interventions préventives. Plusieurs fossés épars, ou une petite concentration de fosses, traduisent la volonté d'exploiter ces terrains humides à Rivecourt "les Quinze Mines", "le Fourché I", et Longueil-Sainte-Marie "le Port" (fig. 3) (MARÉCHAL et al. 2004 ; MARÉCHAL & BEAUJARD 2009). Cependant la présence humaine est surtout marquée par l'implantation de quatre établissements ruraux. Le premier détecté en 2002 a été fouillé l'été suivant (JOSEPH 2002, MARÉCHAL et al. 2011a). Il s'agit d'une ferme « ouverte » à la courte durée d'occupation (MARÉCHAL 2008). La portion d'établissement découvert en 2007, a été détruite avant une prescription (MARÉCHAL 2007). L'habitat de la "Saule Ferrée" mis au jour en 2009, a été fouillé au printemps 2011 (MARÉCHAL & BEAUJARD 2010, MARÉCHAL et al. 2017). Ceinturé par un fossé, son statut hiérarchique est peut-être élevé au vu de certains indices (datation précoce, présence d'un enclos palissadé précoce, nature des mobiliers..., MARÉCHAL 2018b, p. 24). Enfin en 2019, la fouille entreprise sur le site Néolithique du "Clos Pronay" a aussi concerné un établissement rural⁵, identifié lors du diagnostic (MARÉCHAL 2014b ; CAYOL en cours).

L'abandon des décapages intégraux, pratiqués jusqu'en 1999, s'avère un recul dans la reconnaissance des occupations rurales dans les vallées alluviales. Les découvertes évoquées précédemment ne représentent donc que la partie subsistante d'installations que l'on devine plus nombreuses en particulier pour le Néolithique et la Protohistoire récente. En effet, les petites implantations « ouvertes » ont pu échapper au maillage (MALRAIN et al. 2017, p. 306 ; MARÉCHAL 2021). Il faut une trame de 12 % minimum pour avoir une opportunité de déceler ces modestes occupations souvent non encloses. Des ouvertures de 15 à 18 % seront de fait encore plus probantes (MARÉCHAL 2021). Par ailleurs, les diagnostics s'avèrent trop courts et trop pauvres en moyens pour développer des approches environnementales, ce qui constitue un déficit dans des milieux humides pourtant propices à de bonnes, voire d'exceptionnelles, conditions de conservation.

5 - Fouillé par le responsable de secteur David Delaporte (Inrap).

L'ENCLOS ET SES STRUCTURES

La fouille de cet établissement a suivi un protocole depuis longtemps validé : les fosses et trous de poteau ont été fouillés manuellement pour moitié avant d'être curés ; les fossés de l'enclos ont d'abord été sondés, à la main - tous les 10 m - avant la fouille mécanique (MALRAIN 2000). Les petits fossés internes ont été fouillés manuellement. Un gros aimant a été passé sur les structures proches de l'amas de scories sans résultats.

Dès le diagnostic, nous avions prélevé 7 litres dans des fossés pour des tests carpologiques et ichtyologiques (MARÉCHAL & HÉBERT 2005). Pendant la fouille nous avons développé cette approche sur les structures qui livraient des sédiments argileux et charbonneux livrant des restes de poissons visibles à l'œil, toujours dans la même optique (*cf. infra*). 156 litres supplémentaires ont ainsi été prélevés. Ce sont les fossés 7115 et 7252 qui prédominent avec respectivement 57 et 47 litres puis les fosses 7334 (34 l) 7303 (12 l) et 7250 (4 l).

L'installation de La Tène moyenne/finale succède, après un hiatus de plus de trois siècles, à une occupation de La Tène ancienne matérialisée par des fosses polylobées. L'enclos gaulois est défini par six fossés -numérotés 7001/2002 ; 7042/7043 ; 7048 et 7004 - qui délimitent l'enclos sur trois pans. Le dernier segment - n° 7006 - très partiel, n'a été observé que sur une trentaine de mètres seulement. Il a été dégagé sur environ 27 % de sa longueur, et moins de 15 % ont pu être fouillés (fig. 4). Les tronçons 7001/7002 sont également incomplets, et l'on peut considérer qu'ils ont été fouillés à 50 et 54 % de leurs étendues présumées. Il faut donc estimer les carences à 32 % des fossés de l'enclos principal ! Concernant l'espace interne on peut évaluer les lacunes à près de 12,5 % de la surface totale. En conséquence la partie est et le quart sud-est s'avèrent peu ou pas documentés, ce qui a de fortes répercussions sur l'interprétation du site (*cf. infra*).

La longueur des fossés varie de 92 à 96,50 m pour une largeur de l'enclos estimée à 57,25 m. L'orientation adopte une configuration nord-est / sud-ouest. Cette disposition s'adapte au micro relief qui dessine une étroite langue limoneuse (fig. 2 et 4).

L'enclos révèle deux phases chronologiques, ce qui explique le dédoublement de tracé visible à l'ouest. L'état 7043/7002, externe, recoupe les segments 7042/7001 (fig. 5). Le décalage entre les deux tronçons, visible sur le petit côté sud, est de 5,50 m. De ce fait, la surface estimée varie entre 5 210 m² pour le premier état à 5 520 m² pour le second, soit une différence supposée de 301 m². Cet enclos s'inscrit dans la moyenne haute de ceux de

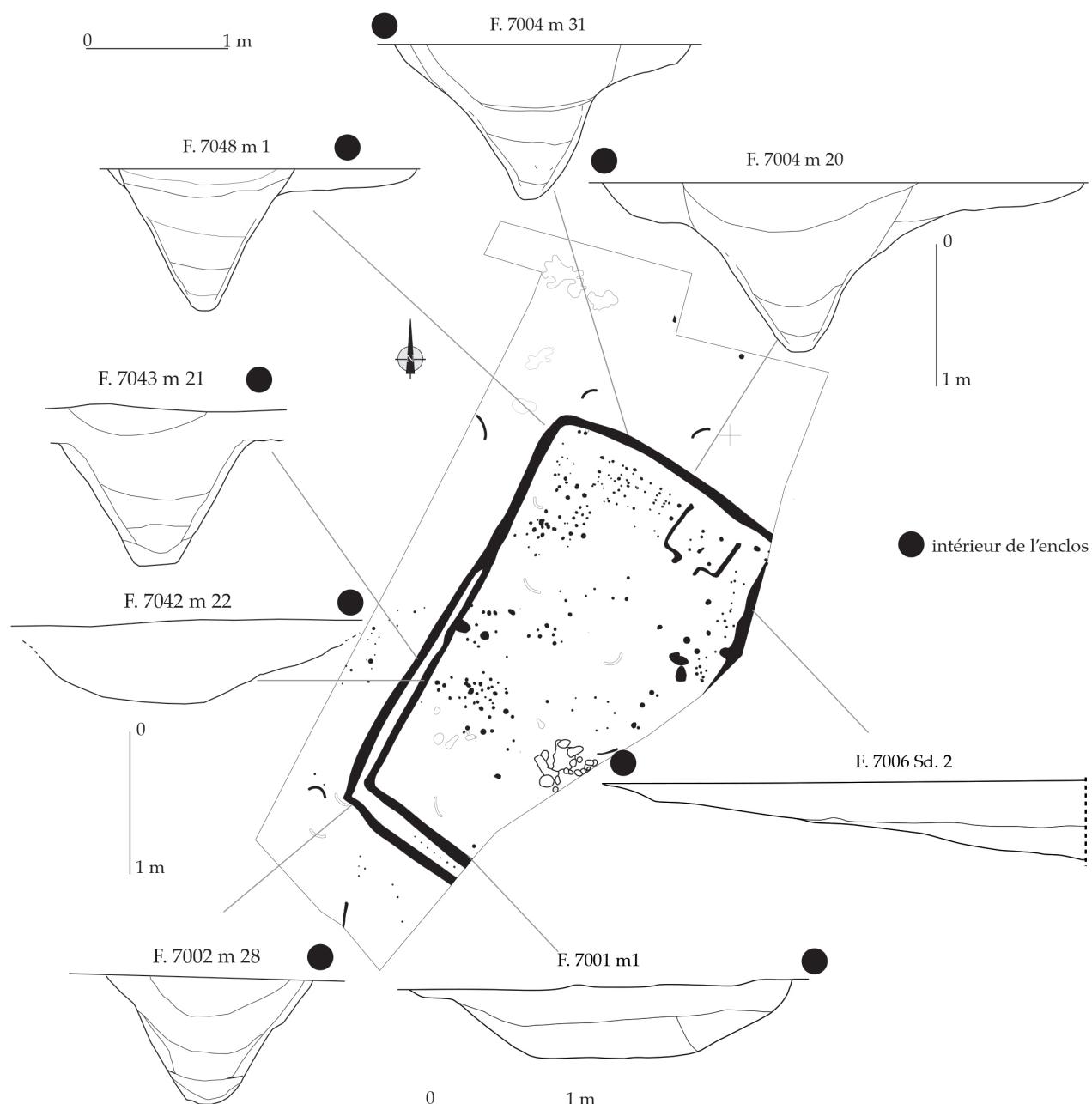


Fig. 5 - Coupes des deux états de l'établissement montrant une différence importante (doc. D. MARÉCHAL/Inrap).

la région (MALRAIN & PINARD 2000 ; PINARD 2006a, p. 56-57).

Par ailleurs, les gabarits de fossés divergent fortement. Le plus ancien - 7001 - mesure 2,10 m de large pour une profondeur de 0,60 m (fig. 5). Son profil est évasé avec des parois peu inclinées. Le remplissage est variable, car il est constitué d'une à quatre couches, le plus souvent trois. La texture à base de limon est légèrement argileuse, brun dans la couche supérieure, sableuse de couleur brun à jaune pour l'intermédiaire, et légèrement argileuse et grise pour celle du fond. Le 7043/7048/7004 est moins large, avec 1,40/1,60 m, mais s'avère plus profond (1,05/1,15 m). Sa coupe dessine un V avec un fond généralement presque plat (fig. 5). Le décalage entre les deux états est donc très marqué et indique un changement important.

Le remplissage du second tronçon d'enclos, homogène sur toute la longueur, livre de cinq à six couches distinctes que l'on peut toutefois regrouper entre couche de fond (US 3), moyenne (US 2) et supérieure (US 1). Il faut remarquer en particulier les fines traces entrevues le long des parois sur 0,70 à 1,10 m de long. Large de 2 à 4 cm et longues au maximum de 0,68 m, elles se composent d'un limon argileux gris foncé qui comporte des traces de sable blanc. Cela indique probablement la présence de planches en bois pour maintenir la terre⁶. Cette observation se retrouve par exemple sur les sites picards de Ronchères "le Bois de la Forge" (Aisne) et de Glisy "les Terres de Ville" (Somme) (GAUDEFROY 2003, GAUDEFROY et al. 2003 ; MALRAIN et al. 2010, p. 49). En raison de son caractère

6- Le système de jonction entre ces planches n'a pas été identifié.

exceptionnel ce type d'aménagement est interprété comme un signe de hiérarchie élevé.

Il convient de raisonner également sur le négatif du fossé, c'est-à-dire sur l'utilisation des remblais issus de son creusement. L'interprétation des stratigraphies enregistrées est peu instructive. Un profil d'équilibre marque les plus anciennes strates mais aussi les plus récentes. La quasi absence de structures⁷, juste en retrait du fossé, laisse un espace vide - dont la largeur fluctue entre 2 et 3 m - et qui pourrait correspondre à l'emplacement du talus.

Enfin, soulignons que lors du curage mécanique du fossé 7042, il est apparu à sa base, sur deux portions de six à sept mètres de long, situées près des extrémités, des creusements oblongs longs de 0,75 à 1,50 m, et distants d'un à deux mètres. S'agit-il des traces d'une palissade creusée originellement ? ou du témoignage du travail des terrassiers ? À Ronchères, l'observation détaillée a permis de supposer l'existence d'équipes de terrassement, phénomène déjà observé à Vermand "le Champ du Moulin" (Aisne) (LEMAIRE et al. 2000 ; MALRAIN et al. 2010, p. 51).

Dans l'espace interne, se dessine un second enclos - au nord - délimité par deux structures composées essentiellement de segments de fossés et d'une fosse (7028/7114/7115 et 7250 (f)/7251/7252) (fig. 6). Les deux fossés forment un double décrochement, symétrique, dessinant deux « baïonnettes » opposées. Ils s'étendent sur 12 m de long, mais le déroulé cumule 14,50 m au total. En effet, l'angle entre 7115 et 7114 est de 10°, comme celui compris entre 7114 et 7028. La surface inscrite dans les limites des creusements avoisine 125 m². La largeur des fossés fluctue entre 0,9 et 1,30 m, la moyenne étant de 1,20 m. Les profondeurs sont assez faibles, puisqu'elles varient de 0,20 à 0,42 m. Les profils malgré quelques différences restent globalement « bien » stratifiés, puisque l'on compte de trois à six couches, le plus souvent cinq strates⁸ (fig. 7).

L'écartement avec le fossé 7250/7251/7252 est compris entre 11,90 m au plus près du fossé, et 3,80 m pour le goulet situé à l'opposé. Dans cet ensemble, la structure n° 7250 dénote car elle s'assimile à une fosse, longue de 2,40 m pour une largeur de 1,85 m et une profondeur de 0,50 m. Son vis-à-vis - 7028 - est nettement plus petit. La texture des comblements semble pratiquement identique pour les deux « fossés ». La couche supérieure est un limon argileux charbonneux ; les suivantes sont moins argileuses et charbonneuses mais plus sableuses (fig. 7).

7 - Tp. 7014 ; 7067 ; 7388 et 7393, fosses 7263 et 7389

8 - Que l'on peut aussi résumer en trois strates : US 1 (sup.), US 2 (moy.), US 3 (inf.).

Ce type d'aménagement interne comprenant un petit enclos accolé au principal, est inconnu localement (MALRAIN & PINARD 2006a). Il paraît aussi absent sur les autres résidences aristocratiques recensées (MENEZ 2009, FICHTL 2018, p. 116-127). Seule la phase laténienne du site de Bennecourt (Yvelines) livre un enclos quadrangulaire, plus grand, qui couvre 200 m². Il est toutefois interprété comme le premier état d'un sanctuaire évoluant en *fanum* (BOURGEOIS 1994).

L'observation de la distribution des différents mobilier, les masses rejetées, et la confrontation avec les autres segments, semblent traduire la présence d'un bâtiment n'ayant pas -ou très peu- laissé de traces⁹ et au statut particulier (cf. *infra*) (MARÉCHAL 2018b).

Dans l'espace interne, il n'existe que trois fosses clairement attribuées à l'établissement. La structure n° 7334 est atypique par sa morphologie (fig. 8). Elle mesure 3,30 m de long et au maximum 2,30 m de large, soit une surface de 7,59 m². La profondeur la plus importante atteint 0,40 m au sud. La fosse est orientée nord-sud. Le profil est assez irrégulier, avec cependant une pente continue depuis le nord vers le sud. Trois couches à base de limons comblent la fosse. La plus récente, qui est un limon légèrement argileux gris foncé charbonneux, ressemble au comblement final du fossé 7004/7048. La couche médiane est de couleur grise avec de rares charbons. Celle du fond est un limon brun compact. Le comblement renferme beaucoup de rejets de nature détritiques, en particulier dans la dernière strate, ce qui a justifié sa fouille exhaustive. Des prélèvements ont été réalisés (34 litres).

Cette fosse trouve des comparaisons locales qui peuvent lui être confrontées. La ferme de Pont-Sainte-Maxence "le Jonquoire" (Oise) livre une unique fosse (n° 41) (MALRAIN & MARÉCHAL 1995, p. 174-175) (fig. 1). Dans ce cas, il s'agit d'un rectangle aux angles arrondis de 4 m de long sur 3,28 m de large¹⁰ et dont la profondeur atteint aussi 0,40 m. Quatre couches scellent ce profil dont le fond est plat et les parois bien inclinées. Son usage initial reste indéterminé. Un second exemple provient de l'établissement de plateau de Jaux "le Camp du Roi" (Oise) (MALRAIN et al. 1996b) (fig. 1). La fosse n° 40 est proche dans ses proportions de ce cas, avec 2 m de large sur 4 m de long et un fond plat (MALRAIN et al. 1994). Elle est interprétée comme une fosse atelier à usage collectif (chaîne opératoire du filage, transformation et préparation d'aliments, stockage). Un autre exemple est fourni par la ferme de Hardivilliers "le Camp du Moulin" (Oise) (VANGELE & DELAHAYE 1993). Dans l'Aisne de telles fosses sont également recensées (PION 1996).

9 - Ou peu, cf. *infra*.

10 - Le rapport longueur par la largeur est ici de 1,33 pour 1,43 dans notre cas.

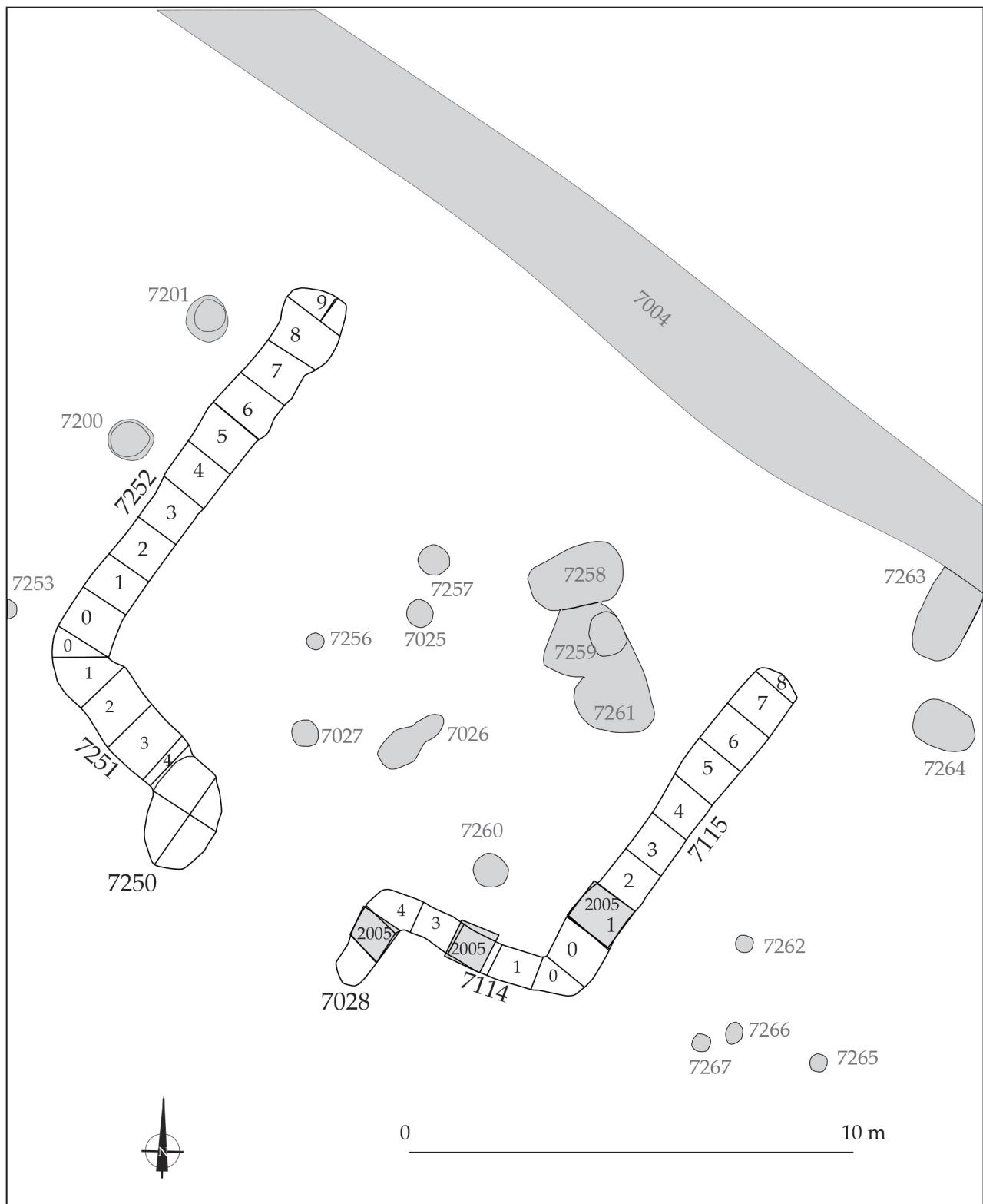


Fig. 6 - Détail du petit enclos situé au nord. Les n° dans les fossés correspondent au métrage des fossés. L'escape vide -le long du fossé 7004- peut être lié au talus de ce dernier (doc. D. MARÉCHAL et E. MARIETTE / Inrap).

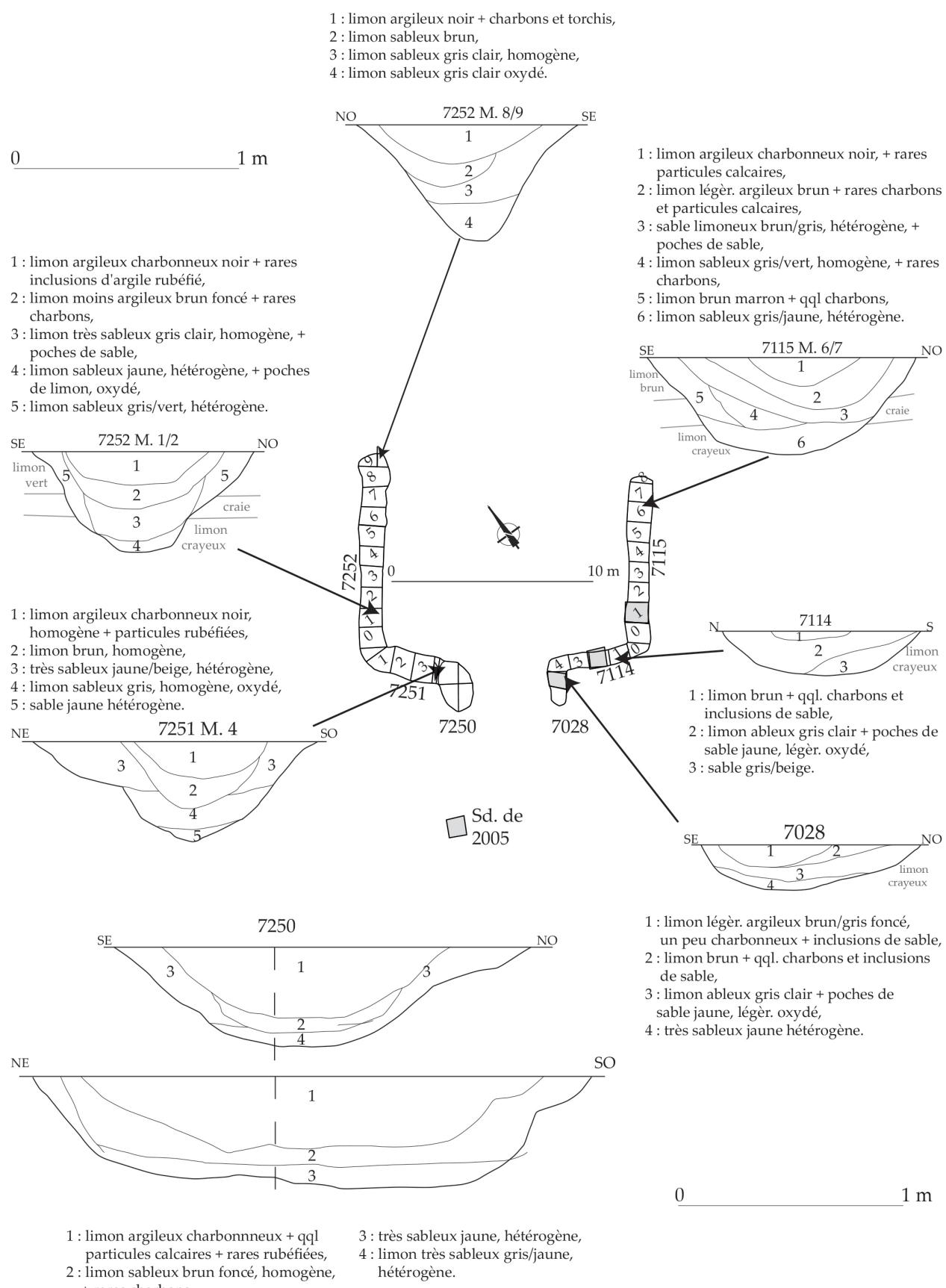


Fig. 7 - Exemples de coupes du petit enclos avec une variabilité importante des profils et des remplissages, souvent très stratifiés (doc. D. MARÉCHAL et F. SIMON/Inrap).

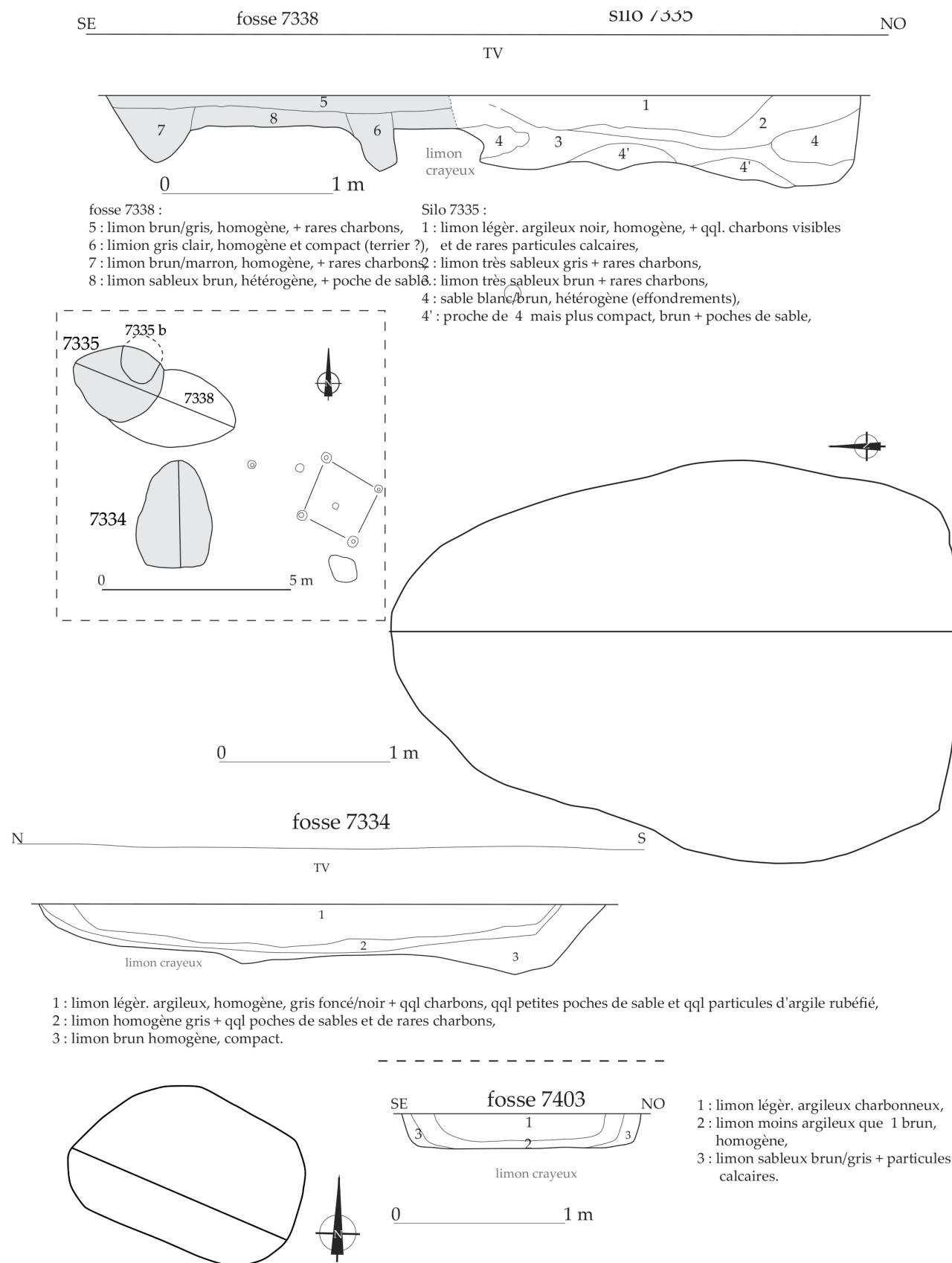


Fig. 8 - Fosses 7334 et 7403 plan et coupe, silo 7335 coupe (doc. D. MARÉCHAL / Inrap).

Le silo n° 7335 se situe à 1,5 m plus au nord que la fosse précédente. Il est creusé partiellement dans deux fosses colmatées. Il mesure 2,15 m sur 2,05 m en surface, pour une profondeur conservée de 0,5 m (fig. 8). Le profil composé de cinq couches dessine le remplissage caractéristique d'un silo, avec ses strates d'effondrement. Au vu de ses proportions, il faut conjecturer un arasement très important avec une perte minimale 0,85 m.

La proximité avec le grenier 7326 indique une complémentarité des structures de stockage, proches de l'unité domestique matérialisée par la fosse 7334.

La présence d'un silo, parfois deux, est récurrente dans les établissements gaulois de la région (MALRAIN & PINARD 2006b ; MALRAIN *et al.* 2010, p. 61-62). Toutefois à La Tène moyenne et finale, il a été noté que les greniers supplacent les structures d'ensilage qui sont, localement, dans un rapport de 75% versus 25% (MALRAIN & PINARD 2006b, p. 69, MALRAIN *et al.* 2013).

La fosse 7403 se localise à 18 m du bord du fossé 7001. De forme irrégulière, elle mesure 1,4 m de long pour 0,90 m de large et est profond de 0,2 m (fig. 8) Le fond est plat. La stratigraphie présente trois couches, dont celle qui cèle la structure est argilo-charbonneuse. La forme du fond traduit peut-être une fonction artisanale. Les différents rejets, variés (céramique, faune, torchis), ne permettent pas une interprétation. Ils participent peut-être à l'hypothèse de la proximité d'une construction n'ayant pas laissé de traces.

La plupart des établissements ruraux gaulois ne sont pourvus que d'un petit nombre de fosses, souvent moins de cinq (MALRAIN & MARÉCHAL 1995, GRANSAR & POMMEPUY 2005, MALRAIN & PINARD 2006b, MALRAIN *et al.* 2010 ; MARÉCHAL *et al.* 2011b). Le site de Rue (Somme) qui en fournit un plus grand nombre, concentré dans sa partie septentrionale, semble un cas exceptionnel (ROUGIER & BLANQUAERT 2001).

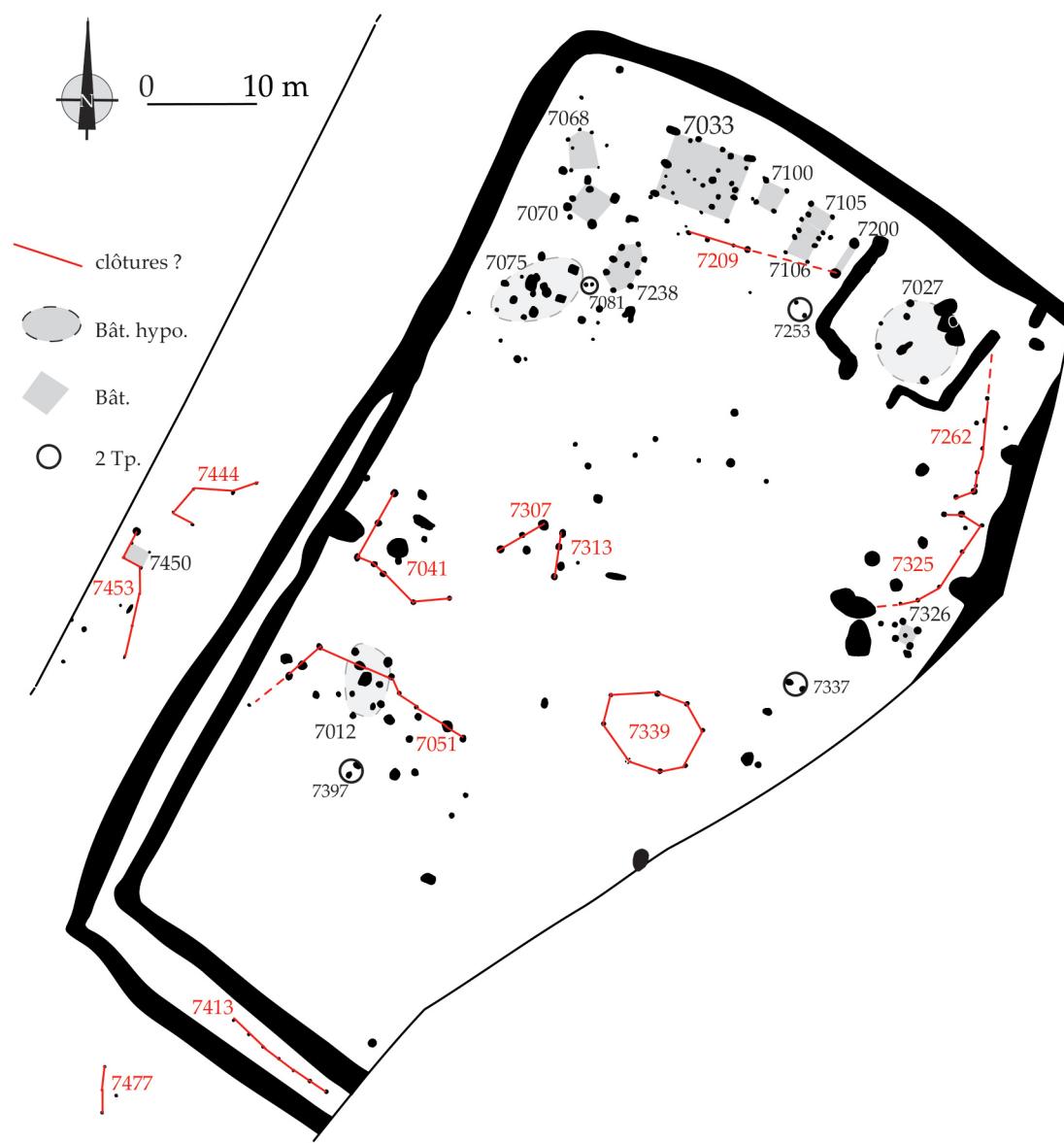


Fig. 9 - Localisation des bâtiments et des clôtures du site et numérotation (doc. D. MARÉCHAL et E. MARIETTE / Inrap).

Il faut remarquer qu'il n'existe pas de puits dans l'emprise étudiée, lacunaire. Ce constat est fréquent dans l'Oise et l'Aisne (PION 1996, p. 89 ; MALRAIN & PINARD 2006b, p. 72-73). La proximité de la rivière et du chenal pourrait expliquer ce fait, mais la question mériterait d'être approfondie.

Neuf constructions sur poteaux ressortent, trois autres cas étant plus hypothétiques (fig. 9).

Le plus vaste bâtiment est l'édifice 7033¹¹. Le décapage a permis de l'individualiser, car son pourtour s'avère vide de vestiges sur une largeur de 2 m de large. Il se situe au nord de l'enclos, à 10 m de l'angle des fossés 7004 et 7048 (fig. 10). Il est implanté en retrait de 3,5 m du bord du fossé 7004. L'espace

libre peut correspondre à un talus accolé au fossé. Dans ce cas, le bâtiment serait adossé à une levée de terre. Son plan est un trapèze proche du rectangle. Les longs côtés orientés nord-ouest / sud-est mesurent 7 et 7,50 m, alors que les murs pignons sont longs de 5,90 et 6,20 m. La surface dépasse les 42 m². Dans le sens de la longueur, il ressort clairement trois alignements parallèles de quatre fosses, ce qui semble définir un plan à deux absides. Dans le sens de la largeur quatre alignements composés de trois poteaux sont perceptibles. Il existe donc un découpage en six espaces ayant des surfaces très proches (autour de 7 m²). L'écartement maximal entre les fosses est de 3 m sur les murs latéraux, et de 3,75 m entre les poteaux d'angle et ceux de la supposée faïtière. Pour cette dernière, la distance entre les creusements est de 2,40 m. Il convient de signaler que les quatre poteaux compris entre les angles sur les longs côtés sont doublés à moins de 1 m par un autre poteau, décalé à l'intérieur de la construction. Sept autres poteaux

11 - En 2005, seuls cinq poteaux, situés à l'est, avaient été perçus (MARÉCHAL & HÉBERT 2005, fig. 8).

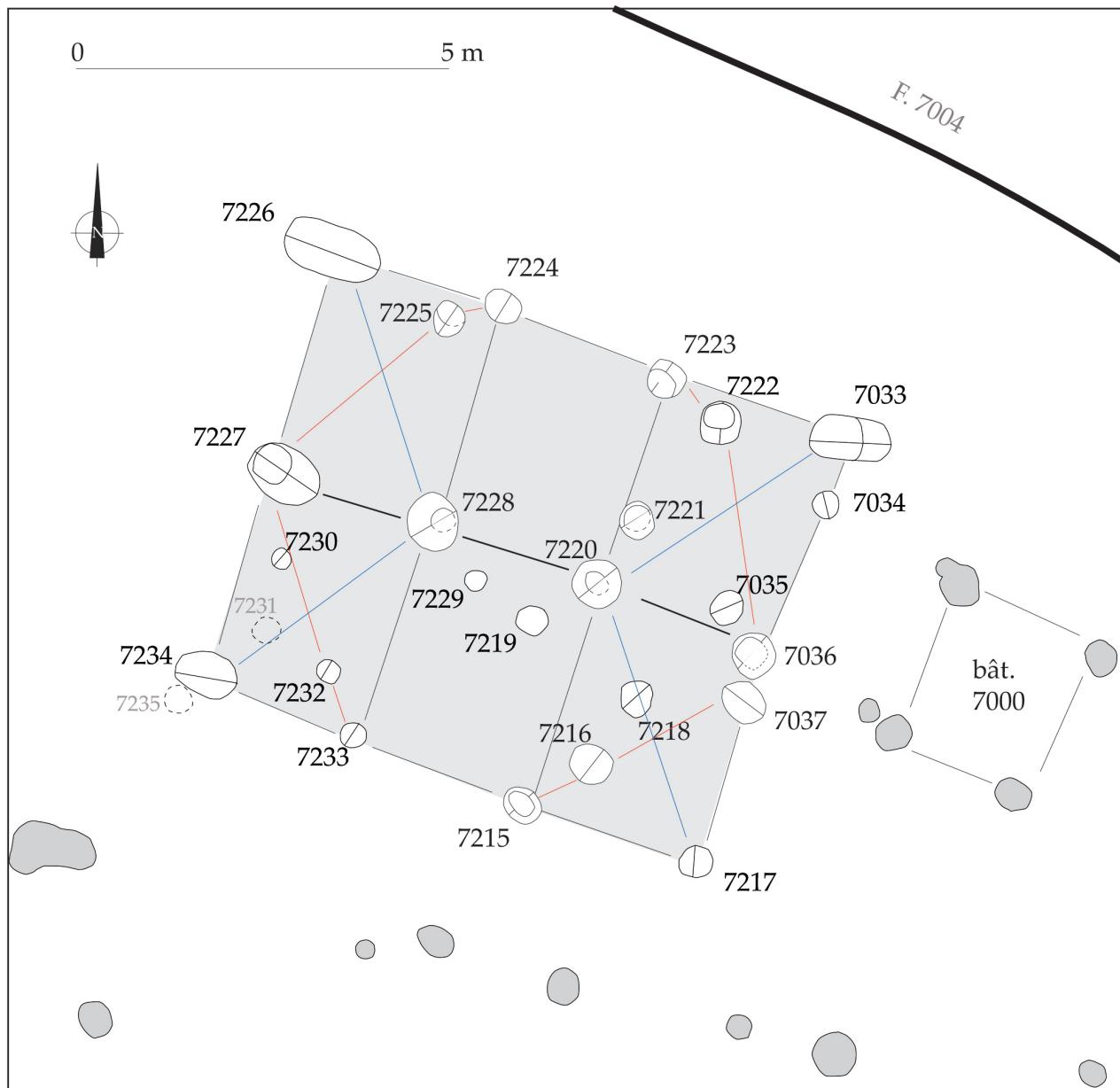


Fig. 10 - Plan de l'édifice 7033 qui couvre 42 m² (doc. S. ALEXANDRE, D. MARÉCHAL et E. MARIETTE/Inrap).

sont localisés dans l'édifice à moins de 1,50 m de l'axe de la faïtière. Aucun aménagement ne semble marquer un ou plusieurs accès. Il apparaît cependant vraisemblable de localiser l'entrée principale sur le long côté, exposé au sud, donnant sur la « cour » et la majeure partie de l'établissement (MALRAIN 2000).

Vingt-quatre trous de poteau s'inscrivent dans ce parallélogramme¹² (tab. I).

Le gabarit des structures paraît assez varié, malgré une dominante des poteaux circulaires (fig. 11). Les fosses oblongues sont au nombre de quatre, dont trois sur le seul côté ouest, et la dernière à l'angle nord-est. Est-ce lié aux vents dominants qui soufflent depuis l'ouest et le nord-ouest ? Il existe peut-être un système particulier de renforcement impliquant cet aspect. Les structures alignées sur la façade méridionale sont plus petites que sur les autres côtés. Est-ce lié à un problème de conservation ? Ce n'est pas certain, car à l'intérieur du quadrilatère des fosses disposent de profondeurs similaires.

Les remplissages, toujours limoneux, sont essentiellement argileux. Les couleurs notées varient

12 - Les creusements numérotés 7231 et 7235, sondés, ne paraissent pas anthropiques et n'ont donc pas été intégrés

du brun au noir. Outre la présence de charbons dans une majorité des remplissages, quatorze structures contiennent des fragments de torchis.

Les négatifs des poteaux sont visibles sur neuf des vingt-quatre trous de poteaux (38 %) (tab. II).

Quatre s'inscrivent dans l'axe de la probable faïtière. Quatre autres se placent dans le quart nord-est. Les profondeurs des négatifs ne dépassent pas 0,28 m dans des creusements profonds de 0,30 m. Les diamètres notés sont compris entre 0,25 et 0,36 m. Dans cinq cas, le profil dessine un carré. Le nombre de poteaux, la taille et les négatifs conservés plaident pour l'aménagement d'un étage au minimum.

Il n'existe pas, localement, d'édifice aussi grand possédant un plan similaire (PINARD *et al.* 1999 ; MALRAIN & PINARD 2006a). Cependant dans le nord de la Gaule, de multiples constructions apparaissent plus vastes, et parfois de beaucoup pour les périodes de La Tène moyenne / finale (MENEZ 2009). Une étude architecturale spécifique serait nécessaire pour tester les différentes hypothèses d'élévation (toit à deux ou quatre pentes ?...).

Cette construction qui se démarque par sa taille, induit sans doute un statut particulier. Il sera

N° St.	type	dia.	Long.	larg.	prof.	Nb. C.	Cér.	os	lith.	remarques
7033	fosse		110	60	8 à 32	2	1	1		torchis
7034	Tp.	36			12	1				05 : 38 x 15
7035	Tp.	46			20	1				05 : 62 x 50 x 35
7036	Tp.	54			28	2				05: 40
7037	Tp.	62			40	1				05 : 70 x 50 x 40
7215	Tp.	44			25	2	1	1	1	torchis
7216	Tp.	50			16	1				torchis
7217	Tp.	43			24	1				torchis
7218	Tp.	48			12	1				
7219	Tp.	48			10	1	1		1	
7220	Tp.	64			30	1	1		1	
7221	Tp.	44			20	2	1		1	silex brûlé
7222	Tp.		58	55	22	2				torchis
7223	Tp.	48			29	2				torchis
7224	Tp.		50	40	40	1	1		1	torchis
7225	Tp.		45	40	25	2				torchis
7226	fosse		133	70	30	1		1		torchis
7227	fosse		100	72	16/28	2	1		1	Bcp. torchis
7228	Tp.	66			29	2	1		1	torchis
7229	Tp.	28			12	1	1			
7230	Tp.	26			3	1				
7232	Tp.		32	30	18	1				torchis
7233	Tp.		36	34	28	1	1		1	torchis
7234	fosse		85	62	23	1				

Tab. I - Dimensions et caractéristiques des trous de poteau et fosses du bâtiment 7033.

N° St.	diamètre "poteau"	fond du poteau
7036	0,35	irrégulier
7215	0,25	carré
7220	0,25	carré
7221	0,35	incurvé
7222	0,36	incurvé
7225	0,28	incurvé
7227	0,35	carré
7228	0,28	carré
7233	0,32	carré

Tab. II - Négatifs des trous de poteau, diamètres et formes (soulignés = Tp. faîtière supposée).

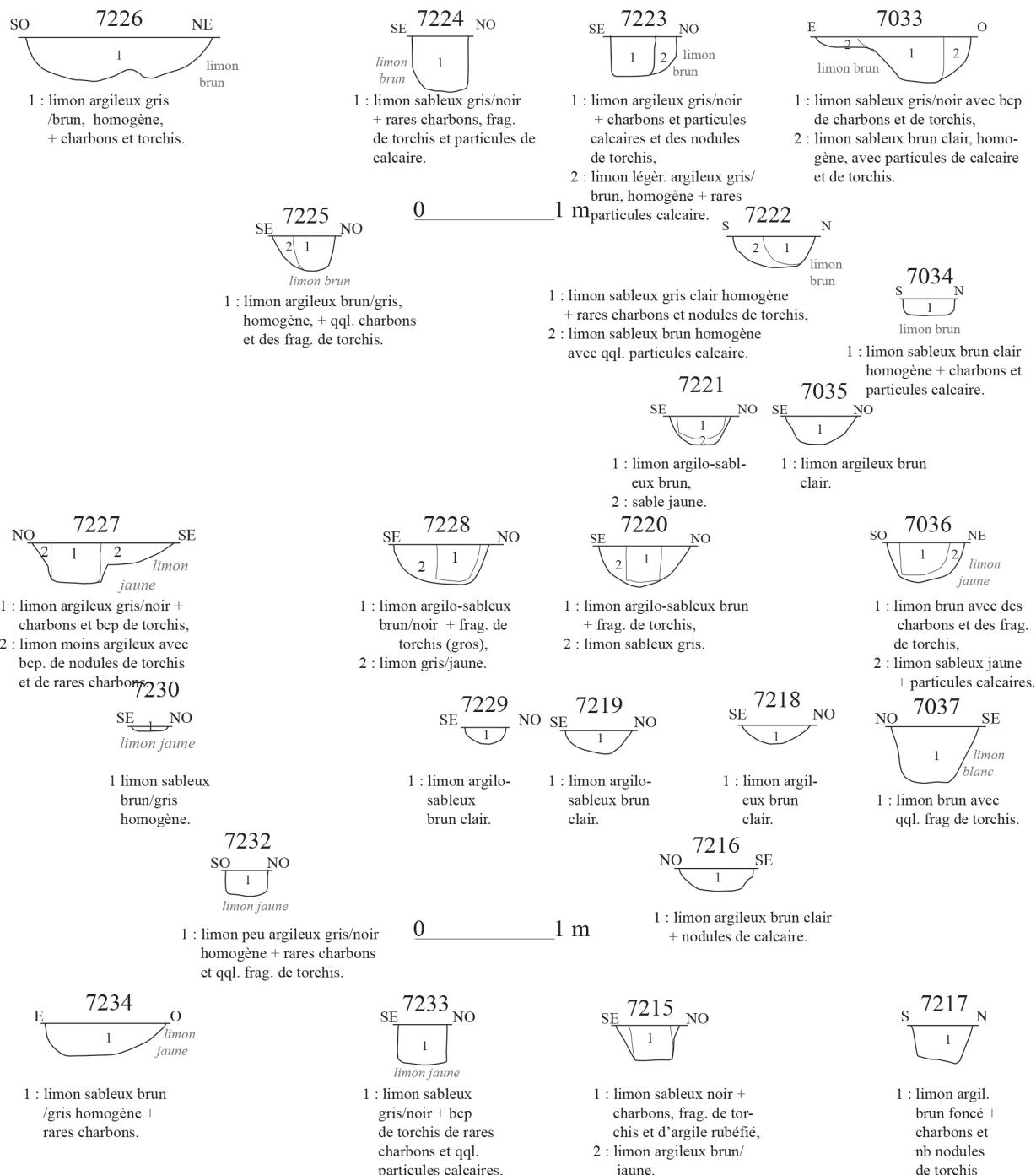


Fig. 11 - Coupes des trous de poteau du bâtiment 7033 (doc. S. ALEXANDRE, D. MARÉCHAL et F. SIMON/Inrap).

indiqué plus tard que les rejets ne sont toutefois pas massifs à proximité. Ils sont d'ailleurs en lien avec la dernière phase de colmatage des fossés (MARÉCHAL 2018b, p. 20). Est-ce alors une maison ? cela semble improbable. La densité interne de poteaux plaide peu pour une grange. En revanche l'hypothèse d'une étable n'est pas incompatible avec ces dispositions.

Le bâtiment 7238 est implanté à 11 m du bord du fossé 7048 et à 5 m plus au sud de la construction principale 7033/7234 (fig. 9). L'axe majeur adopte une orientation sud-ouest/nord-est (60° est). Le bâtiment mesure 4,70 m de long pour une largeur maximale de 2,45 m (fig. 12). Les deux pignons

sont à pans coupés. La surface estimée au sol est de 9,50 m². Neuf trous de poteau en forment l'ossature, soit trois sur les longs côtés et trois au niveau de la supposée faîtière. Pour cette dernière les écartements varient de 2,10 à 2,60 m. Sur les autres distances, les entres axes mesurent de 1,30 à 1,50 m avec une moyenne de 1,45 m (tab. III).

Le gabarit le plus petit -7242 - correspond au poteau « central » de la faîtière supposée. Les deux autres fosses la constituant sont également de dimensions plus petites que les poteaux des parois. Parmi ces derniers, il faut remarquer que les angles présentent un fantôme de poteau. Dans trois cas, il est possible de calculer le diamètre du bois soit 0,36 ;

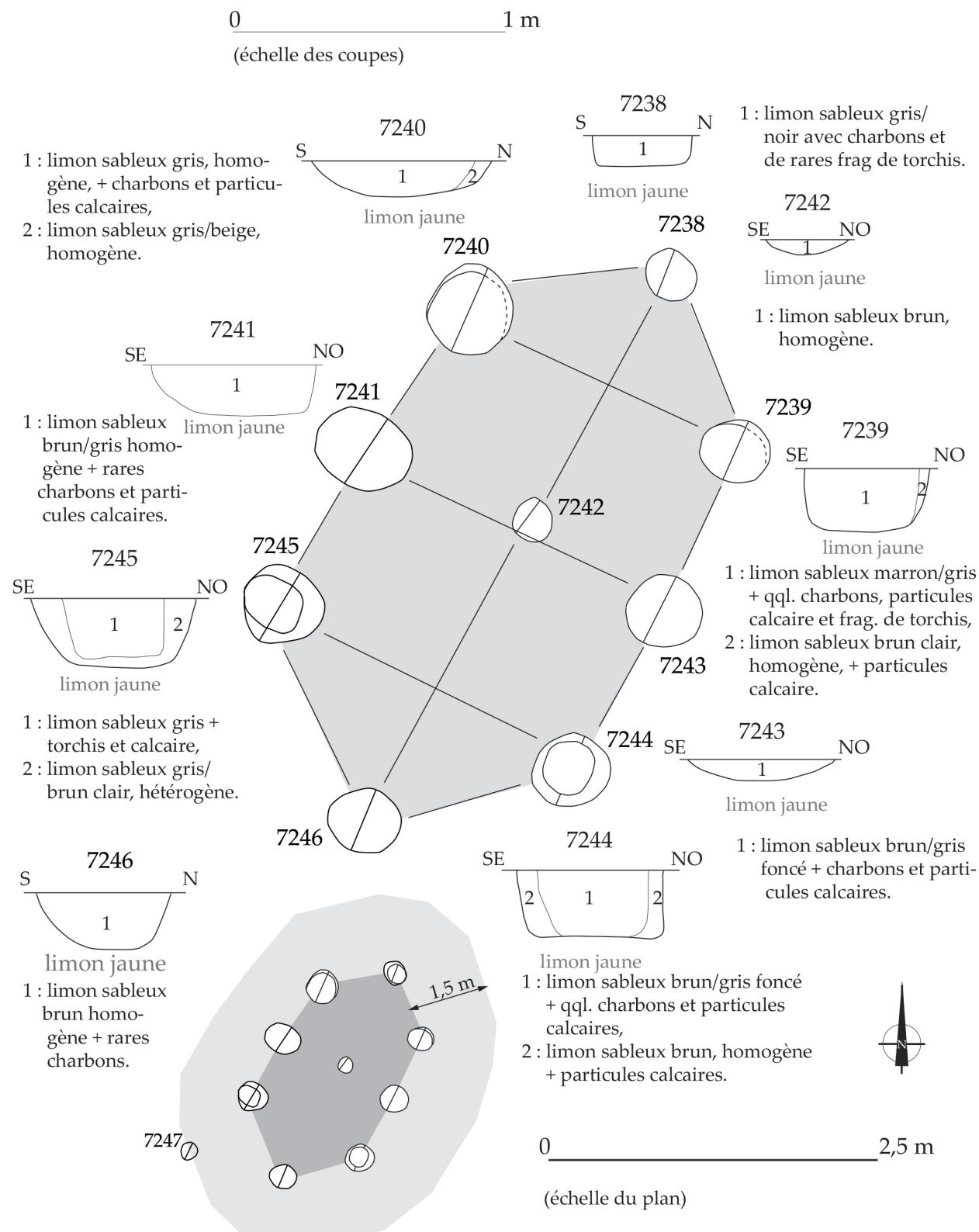


Fig. 12 - Plan du bâtiment 7238 et coupes des trous de poteaux (doc. D. MARÉCHAL/Inrap).

N° St.	type	dia.	Long.	larg.	prof.	Nb. C.	Céram	os	lithiq.
7238	Tp.		40	36	10	1	1		
7239	Tp.		52	46	24	2	1		1
7240	Tp.		66	62	14	2	1		1
7241	Tp.		75	60	18	1			1
7242	Tp.	30			6	1			
7243	Tp.	54			8	1	1		
7244	Tp.		56	54	26	2	1		
7245	Tp.		62	60	26	2		1	
7246	Tp.		56	50	20	1		1	

Tab. III - Caractéristiques des trous de poteau du bâtiment 7238.

0,40 et 0,42 m. Ces quatre poteaux d'angle paraissent renforcés par rapport aux autres éléments porteurs constituant l'ossature de ce bâtiment.

Un tel plan hexagonal est absent dans le contexte laténien local (PINARD *et al.* 1999, MALRAIN & PINARD 2006a). Or ce type de plan est répertorié dans l'Aisne (PION 1996, fig. 41 ; DUVETTE 2017, fig. 11). Un cas assez voisin est connu dans la ZAC de Renancourt (Somme) (BERNIGAUD *et al.* 2017, fig. 21). Des constructions voisines de ce type, attribués à La Tène finale, sont répertoriées dans la Marne (GESTREAU 2009, p. 248-249 ; ACHARD-COROMPT *et al.* 2017, fig. 10). D'autres exemplaires, assez proches, sont plus anciens ou un peu plus récents (DUVETTE 2005, p. 226, FRANGIN 2009). Quelle peut-être la fonction de cet édifice ? S'agit-il d'une annexe agricole ou d'un bâtiment habité ? Dans l'hypothèse où s'ajouteraient à la surface initiale une périphérie de 1,50 m (presque vide de structures¹³), la superficie totale de la construction atteindrait 34 m² environ (fig. 12). Le mur externe n'aurait pas laissé de traces profondes ; de nombreux exemples de ce genre sont recensés depuis quelques années (GAUDEFROY 2014, VILLARD-LE-TIEC 2018). Dans ce cas la construction pourrait être cataloguée comme « maisonnée ». Il faut noter que l'espace à l'est de la construction reste vide de toutes fosses et « donne » sur la cour.

Les greniers sont les plus nombreux. Le bâtiment 7100 se situe à 5 m du bord du fossé 7004, entre la grande construction 7033 et le grenier 7105 (respectivement 2 et 2,50 m, fig. 9). Son plan dessine un quadrilatère dont la longueur atteint 2,20 m pour une largeur de 1,05 m, soit une surface de 2,40 m² (fig. 13). Quatre trous de poteaux principaux composent cette construction, ainsi qu'un cinquième (n° 7428) qui jouxte le n° 7103. Malgré un gabarit nettement plus petit, ce dernier ressemble aux autres par son comblement (tab. IV). Son positionnement à l'extérieur du grenier est-il lié à un moyen d'accès de type échelle perroquet ? Cela reste une hypothèse.

13 - Seul le trou de poteau 7247 s'insère dans le nouveau plan !

N° st.	type	dia.	Long.	larg.	prof.	Nb. C.
7100	Tp.	70			20	2
7101	Tp.	45			18	2
7103	Tp.	46			26	2
7104	Tp.		58	38	26	2
7428	Tp.	32			12	1

Tab. IV - Caractéristiques des trous de poteau du bâtiment 7100.

Confrontées au plan, les fosses semblent proportionnellement « grandes », puisque la surface de la quasi-totalité d'entre elles, à l'exception de la 7428, dépasse 0,45 m². Les quatre poteaux principaux possèdent deux couches. Dans trois cas, la présence du négatif du poteau semble attestée avec des mesures relevées de 0,28 ; 0,30 et 0,36 m.

Au vu des différents éléments présentés, comme la surface réduite, le gabarit des fosses, et la taille des négatifs des poteaux, l'ensemble évoquerait un édifice en élévation dépassant un simple étage unique. Si l'idée de structure de stockage ne devait pas être retenue, sans toutefois pouvoir être réfutée, il est possible que la fonction de tour puisse également être proposée. Son rôle peut être ostentatoire plutôt que « militaire ». La comparaison avec les autres greniers attestés permet d'observer la différence avec ces dernières constructions.

Des exemples de « tours » sont répertoriées en Picardie, à Bazoches-sur-Vesles "les Chantraines" (Aisne) et Venette "le Bois de Plaisance" Z. 1 (Oise), ainsi que dans la Val d'Oise à Cormeille-en-Parisis (GRANSAR & POMMEPUY 2005 p. 202-203, MARÉCHAL *et al.* 2011b, MARÉCHAL 2018b, p. 17 et 21, PIMPAUD *et al.* 2020, p. 150-151). Dans ces cas toutefois, les structures sont néanmoins nettement plus imposantes. Ces tours semblent caractéristiques des résidences aristocratiques (MENEZ 2009).

Les bâtiments 7105 et 7106 peuvent être individualisés, soit un à quatre poteaux principaux et le second à six poteaux (fig. 14). Malgré un écart

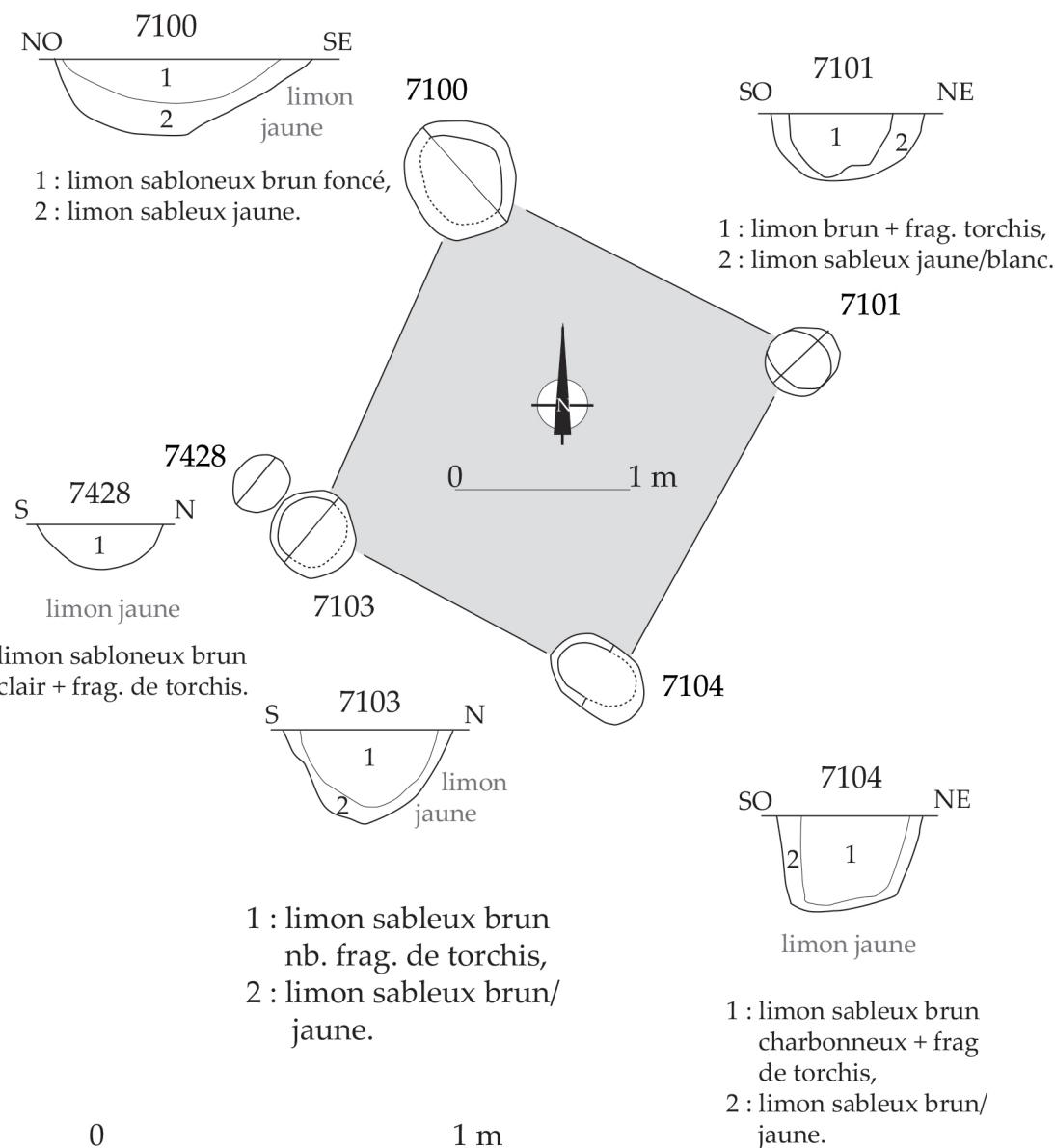


Fig. 13 - Plan du bâtiment 71000 et coupes des trous de poteau (doc. D. MARÉCHAL et F. SIMON/Inrap).

de moins de 0,50 m, il existe d'ailleurs un léger décalage de 2° dans leurs orientations. De plus, si du côté est, les creusements sont pratiquement alignés, à l'ouest un décalage s'observe. Les rapports sont alors inversés : la longueur de 7105 correspond à la largeur de 7106.

Le premier nommé se situe à moins de 4 m du bord du fossé 7004, 2,5 m du bâtiment/tour 7100, et à un peu plus de 4 m du bord du fossé 7252. Mesurant 2,40 m de long sur 1,65 m de large, sa surface couvre environ 4 m². Un cinquième poteau se place à l'intérieur du rectangle. Or il est légèrement en retrait de l'alignement des structures constituant le bâtiment 7105, donc très décentré. Est-ce un renfort pour consolider le plancher à cet endroit ? Les profils sont relativement variés avec des profondeurs comprises entre 0,15 et 0,25 m. Deux sur cinq contiennent des charbons.

L'édifice 7106 se place à 3 m de la « tour » 7100 et 4 m du bord du fossé 7252 (fig. 9). Il est long de 2,40 m pour une largeur de 1,65. Sa surface est ainsi estimée à 3,60 m². Les deux lignes de poteaux dessinent la même organisation, soit deux creusements espacés de 0,90 m et le troisième distant de 1,30 m. S'agit-il d'une reconstruction ? Est-ce un système pour renforcer le bâtiment ?

Les poteaux à l'ouest présentent un profil en U, tandis qu'à l'est ils sont en V. Le remplissage est ici encore de nature limoneuse et de couleur brune. La moitié des poteaux contient des charbons. Il faut que comparativement à la construction voisine, les profondeurs sont globalement moindres.

L'interprétation de ces bâtiments comme greniers tient compte de leur gabarit inférieur à 4 m² (PINARD *et al.* 1999).

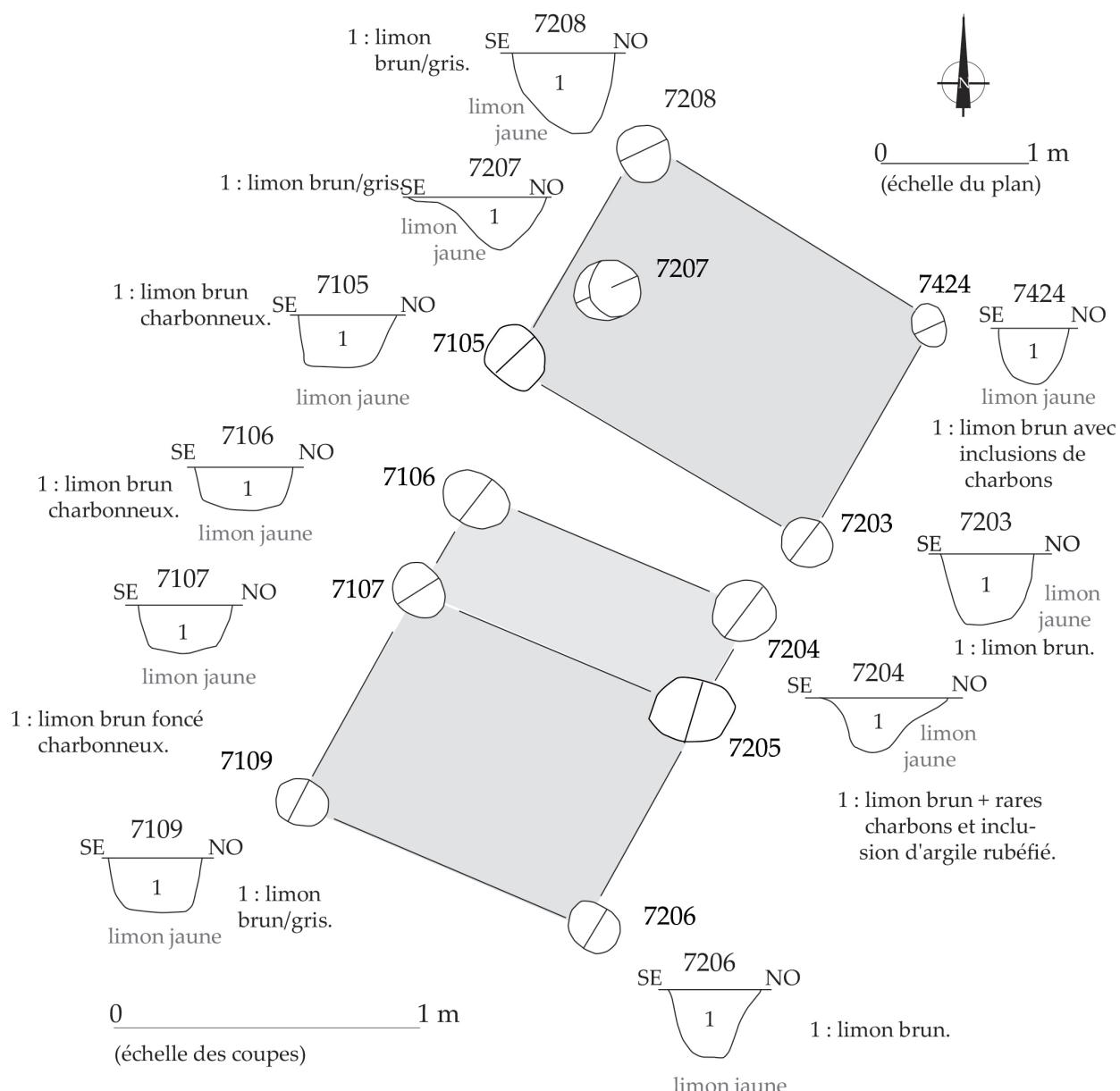


Fig. 14 - Plan des greniers 7105 et 7106 et coupes des trous de poteau (doc. D. MARÉCHAL / Inrap).

Le bâtiment 7068 se situe au nord de l'enclos, à moins de 2,75 m du bord du fossé 7048 (fig. 9). Cinq poteaux dessinent un plan pentagonal. Il mesure 3,30 m de long pour une largeur de 2,40 m soit une surface de 6 m² environ (fig. 15). Il est orienté nord-ouest/sud-est, ce qui le distingue des autres constructions. Les diamètres conservés des fosses sont compris entre 0,22 et 0,35 m et les profondeurs fluctuent de 0,06 à 0,22 m. Un seul creusement possède encore la trace de son poteau, large de 0,18 m. En revenant aux données du diagnostic de 2005, il apparaît que 15 à 18 cm avaient disparus ! Le petit diamètre du trou 7236 est peut-être lié au fait qu'il est le moins soumis -ou le mieux protégé- des vents dominants soufflant du nord-ouest et de l'ouest.

Par sa faible superficie et son positionnement près du fossé, il est possible que ce bâtiment corresponde à une annexe agricole. Ce type de plan est connu

à Bazoches "la Foulerie" (Aisne) (DUVETTE 2017, fig. 11). La proximité du dépôt de rejets de forge dans le fossé 7048 pourrait aussi évoquer un espace de travail du fer (*cf. infra* B. Jagou). Rappelons toutefois que le passage d'un gros aimant n'a pas permis de ramasser de battitures à cet emplacement. Sur le site de Ronchères (Aisne), l'édifice interprété comme une forge jouxte le fossé d'enclos, mais il ne présente pas le même type d'architecture ; il s'agit d'une construction sur tranchée de fondation couvrant 42 m² (MALRAIN *et al.* 2010, p. 57-59). À Bazoches-sur-Vesle "les Chantraines" (Aisne), l'emplacement de la forge se positionne à 3 m du bord du fossé d'enclos, le bâtiment construit sur quatre poteaux mesurant 30 m² (BAUVAIS & FLUZIN 2006, p. 121).

Le bâtiment 7070/7089 est distant de près de 6 m du bord du fossé 7048, et se positionne 1,25 m au sud de la construction précédente (fig. 9). Il est constitué de quatre poteaux d'angle de fort diamètre. Large de

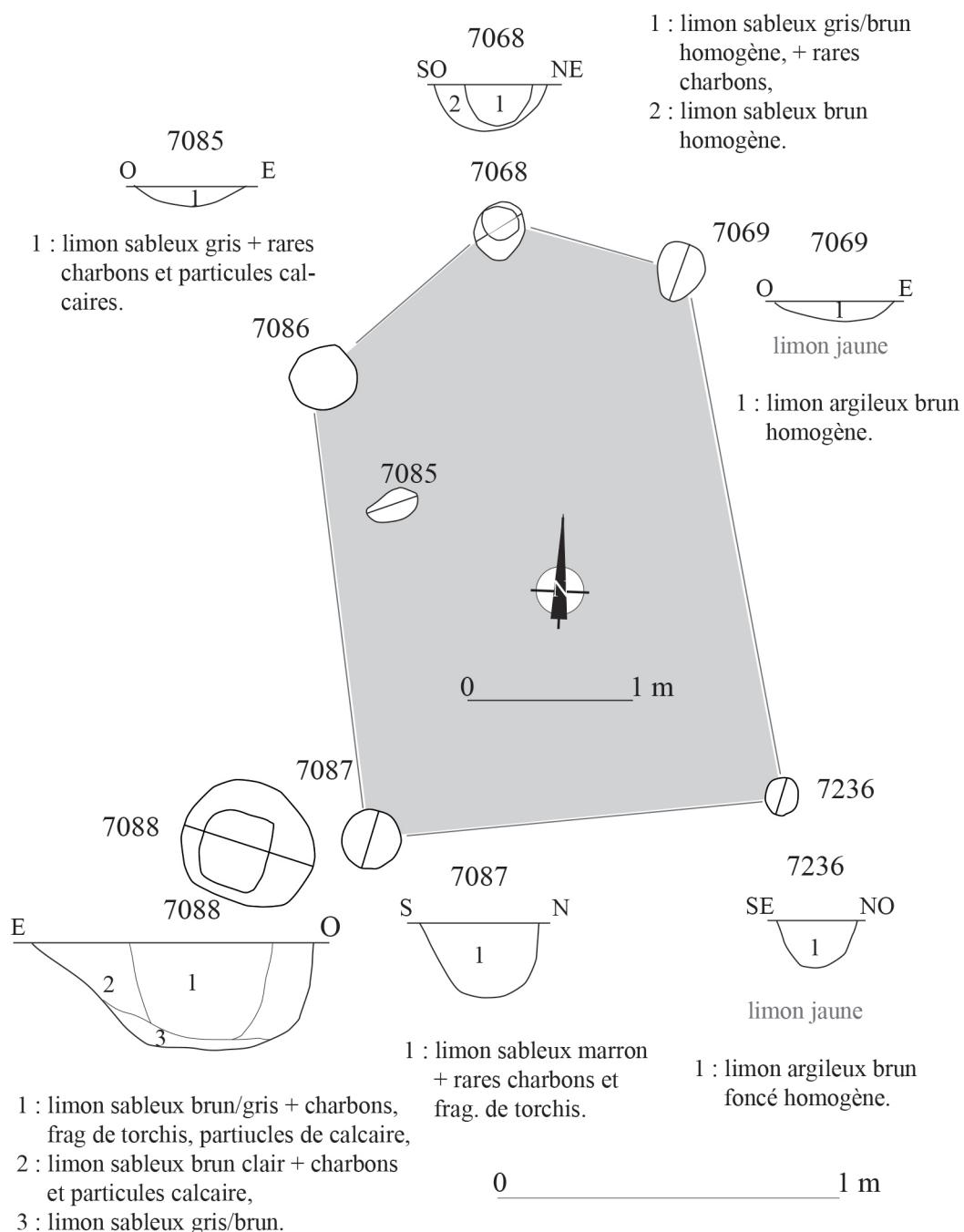


Fig. 15 - Plan du bâtiment 7068 et coupes des trous de poteau (doc. S. ALEXANDRE et D. MARÉCHAL / Inrap).

2,90 m sa longueur atteint 3,05 m, ce qui donne une surface au sol de 8,9 m² (fig. 16). Trois autres poteaux peuvent être associés aux éléments principaux. Les structures 7072 et 7073 pourraient être liées au renforcement du bâtiment, au niveau des zones les plus exposées aux vents dominants. Le 7073, externe, pourrait correspondre à l'emplacement d'une échelle perroquet. La confrontation avec les relevés de 2005 indique un déficit parfois négligeable (7074), parfois important (7089) (tab. V).

Les quatre éléments porteurs dépassent 0,75 m de longueur, mais les largeurs sont moins homogènes (de 0,64 à 0,80 m). Les profondeurs sont très proches, la moyenne étant de 12,75 cm, ce qui est assez faible. Le comblement est constitué d'un

limon sableux gris/brun contenant des charbons. Seul le 7089 exhibe deux strates. Les fosses « périphériques » sont plus petites, souvent plus profondes et possèdent deux couches. À l'exception de 7072, toutes contiennent du torchis, ce qui conforte l'idée d'une contemporanéité.

Les faibles surfaces et profondeurs indiquent probablement une annexe agricole.

Le bâtiment 7326 est la seule construction certaine de l'enclos localisée hors de la zone septentrionale. Elle est éloignée de 2,50 m du bord du fossé 7006, qui n'a pu être fouillé à cet endroit (fig. 17). La fosse 7334 se place à proximité, 3,50 m plus à l'ouest (fig. 9).

N° st.	Type	dia.	Long.	larg.	prof.	céram.	os	remarques
7070	fosse		90	64	12	1		torchis, 05 : 1 x 0,7
7071	fosse		70	60	32	2	1	torchis
7072	fosse		62	55	12	2		2005 : 75 cm
7073	Tp.		50	26	36	2		torchis, 05 : 50 m
7074	fosse		90	88	16	1	1	torchis, 05 : 0,9 m
7080	fosse		95	80	11	1		torchis
7089	Tp.	78			12	2		torchis, 05 : 1 m

Tab. V - Caractéristiques des trous de poteau du bâtiment 7070 (05 = diag 2005).

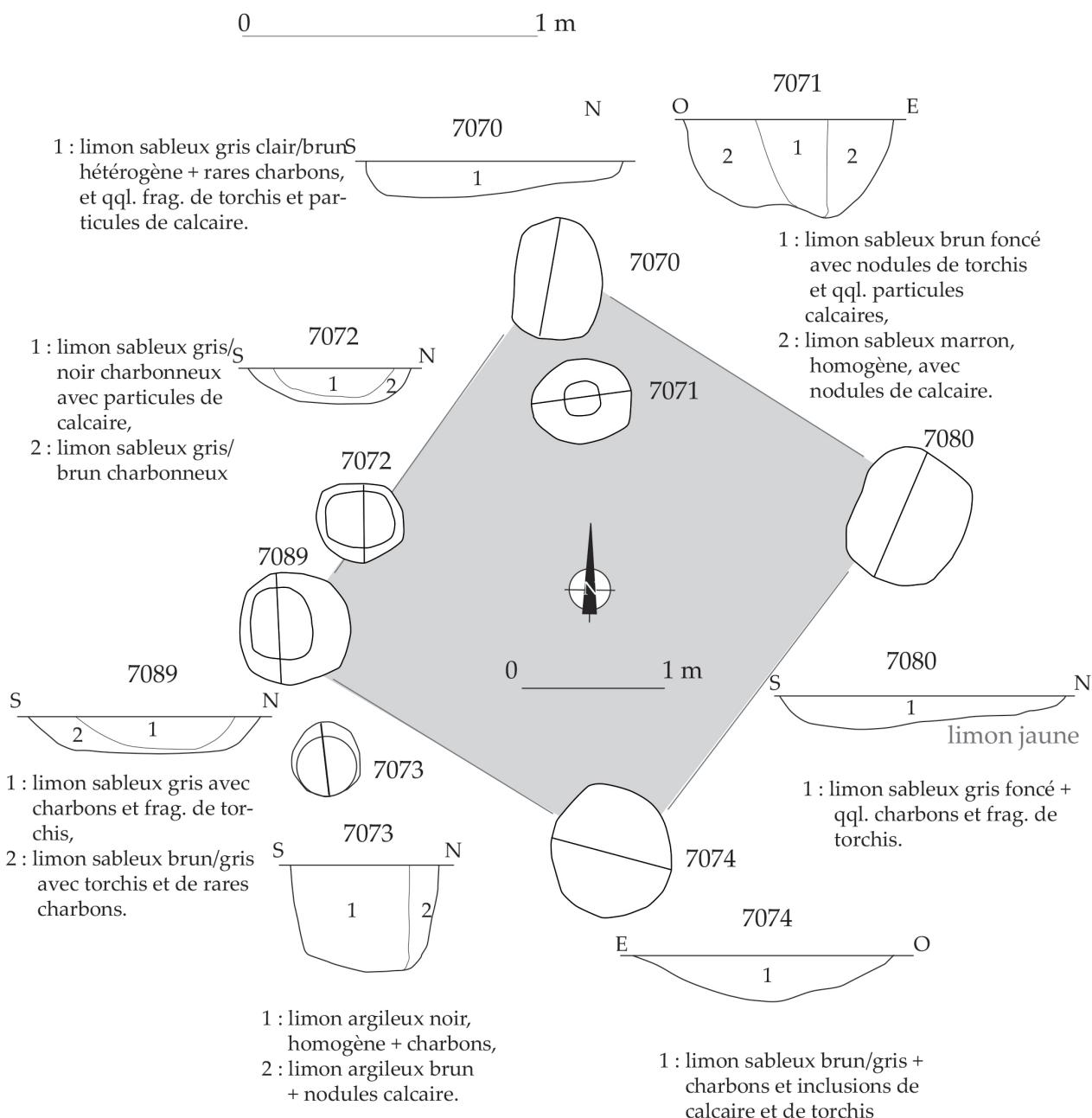


Fig. 16 -Plan de l'édifice 7070 et coupes des trous de poteau (doc. D. MARÉCHAL et L. PETIT/Inrap).

Les quatre fosses dessinent un losange dont le côté moyen mesure 1,65 m, soit une surface de 2,75 m². Un cinquième poteau peut éventuellement servir de renfort ou d'échelle perroquet, car placé à 0,5 m du bord (tab. VI).

Le poteau à l'est, 7327, est plus petit que les autres, est-ce lié au fait qu'il est moins exposé aux vents dominants ou une érosion différentielle ? Les quatre creusements conservent au sein de leur comblement le négatif du poteau, dont le diamètre est compris entre 0,16 et 0,28 m. Le profil de 7331 semble indiquer la présence d'un bois équarri. La proximité avec la fosse 7334 et le silo 7335 doit être notée (fig. 4). Comme il a été souligné, l'association peut témoigner d'une probable unité domestique.

Le bâtiment 7450 est le seul édifice localisé à l'extérieur de l'enclos, dont il est distant de 9,50 m (fig. 9). Les petits côtés sont parallèles au fossé 7043. Le module rectangulaire à quatre trous de poteau mesure 1,50 m sur 1,60 m, soit une surface au sol de 2,40 m² (fig. 18) (tab. VII).

Les gabarits des poteaux sont très proches et le remplissage, unique, est un limon gris clair contenant de rares charbons.

Au vu de sa faible surface, il pourrait être qualifié de « grenier ». Cependant, une autre hypothèse pourrait suggérer qu'il s'agit d'une petite tour liée à un système de défense avancé « protégeant » l'entrée de l'établissement (*cf. infra*).

Outre ces huit édifices certains, trois autres constructions hypothétiques sont recensées (fig. 9 et tab. VIII). Dans deux cas, la densité des structures compose un nuage de trous de poteaux, peut-être liés à des reconstructions, qui entraînent différentes propositions (fig. 19 et 20). Pour 7075 l'idée d'un plan

à pan coupé, proche de 7238, peut être avancé. Il est distant de seulement 4,50 m, et il pourrait également comprendre une paroi externe aujourd'hui disparue ; la surface alors obtenue atteindrait 30 m². Toutefois, les éventuels rejets associés restent en faible quantité, appelant à la prudence. Quand au dernier cas -7027- il occupe 17,5 % de l'espace interne du petit enclos. Il faut noter que si les trous de poteau 7027 et 7257 sont assez proches dans leur gabarit, 7260 dénote par sa profondeur. En outre, le remplissage est un limon gris clair pour trois d'entre eux (7027, 7257 et 7259b), et un limon gris/brun pour 7260, ce décalage pose question.

Enfin le binôme 7200/7201 est intéressant. L'association de deux fosses, dont l'écartement est inférieur à 2 m, a été mise en relation avec de supposées structures agricoles de type séchoir ou mangeoire (MALRAIN 2000). Ainsi quatre cas au minimum sont observés sur le site (St. 7081, 7253, 7337 et 7397) (fig. 9). Pour 7200/7201 il ne s'agit probablement pas de fosses pouvant se rattacher à l'activité agro-pastorale car les gabarits s'avèrent trop élevés (tab. IX).

L'écart entre les deux est de 3,10 m. Par ailleurs les négatifs de poteaux, de fort diamètre atteignant de 0,70/0,80 m ont été observés (fig. 21). Au vu de l'arasement déjà noté, il pourrait y avoir ici une importante lacune touchant à la profondeur des trous de poteaux. Ces fosses se placent entre le fossé 7252 du petit enclos et deux greniers, voir le bâtiment 7033. L'hypothèse d'un « portique » semble recevable. À Bazoches-sur-Vesles "les Chantraines" (Aisne), dans la résidence aristocratique, une entrée monumentale associe deux grosses fosses, espacées d'un peu plus de 3,50 m de large (GRANSAR & POMMEPUY 2005, p. 195-196). Dans ce cas, il s'agit cependant d'un passage au niveau d'un fossé.

N° st.	type	dia.	prof.	Nb C	% f.	cér.	os	dia. pot.
7326	Tp.	55	26	2	50			24
7327	Tp.	50	16	2	50	1	1	16
7329	Tp.	45	15	1	50			
7331	Tp.	60	25	2	100	1		28
7332	Tp.	55	21	2	100		1	22

Tab. VI : Caractéristiques des trous de poteau du bâtiment 7326.

N° st.	type	dia.	prof.	Nb. C
7449	Tp.	30	15	1
7450	Tp	28	15	1
7451	Tp	26	15	1
7452	Tp	31	15	1

Tab. VII - Caractéristiques des trous de poteau du bâtiment 7450/7449.

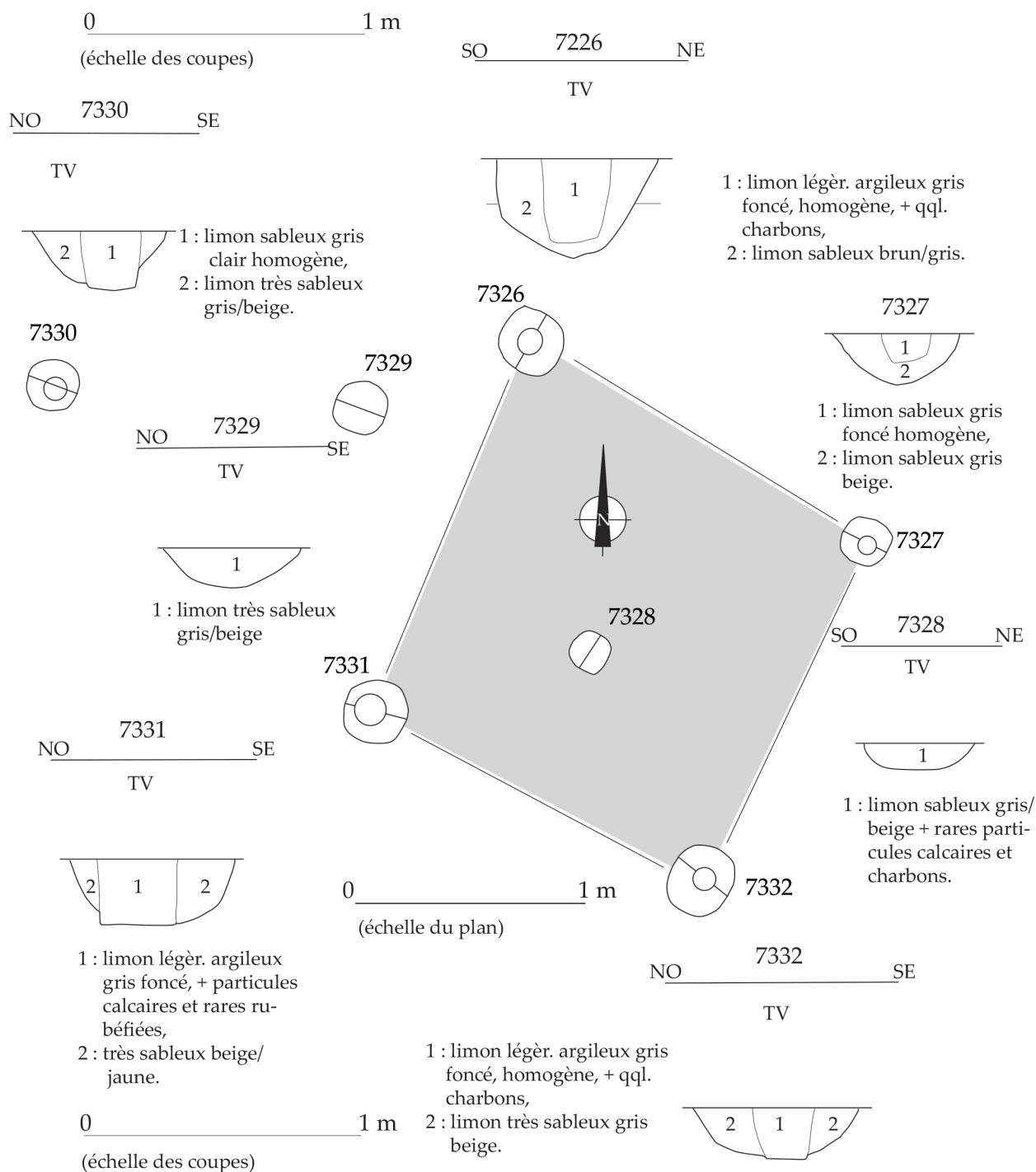


Fig. 17 - Plan de la construction 7326 et coupes des trous de poteaux (doc. D. MARÉCHAL et L. PERRET/Inrap).

N° Bât.	distance fossé	distance st.	Nb. Tp.	Hypo.	Plan	Long.	lar.	surf.
7075	3,5 m de F 7048	7 m de 7238	14	I IIa IIb III	hexagonal (8 Tp.) rectangle (4 Tp.) « carré » (4 Tp.) trapèze (4 Tp)	7,5 2,5 2,95 1,65	5 1,42 2,84 2,2	30 3,5 8,35 3,65
7061	6,5 m de F. 7042		8	I II	rectangle (4 Tp.) losange (4 Tp.)	4,25 2,6	3,15 2	13,5 5,3
7027	5 m de F. 7004	1,17 de F. 7114 1,75 de F. 7115 3,87 de F. 7252	4		trapèze (4 Tp.)	4,1	5,2	21

Tab. VIII - Bâtiments hypothétiques caractéristiques (dimensions en m sauf surf. en m²).

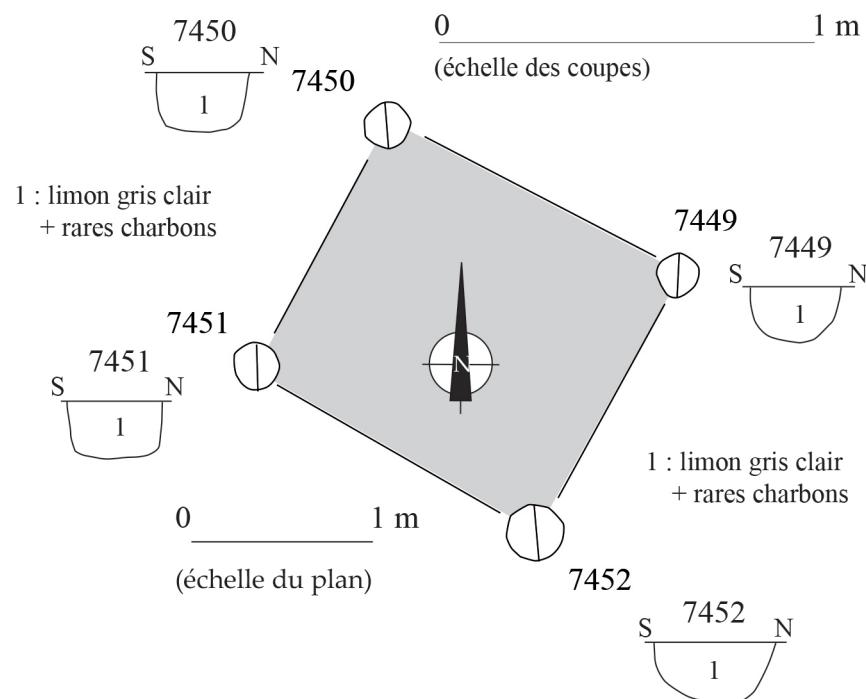


Fig. 18 - Plan du bâtiment 7450 et coupes des trous de poteaux (doc. D. MARÉCHAL et F. SIMON / Inrap).

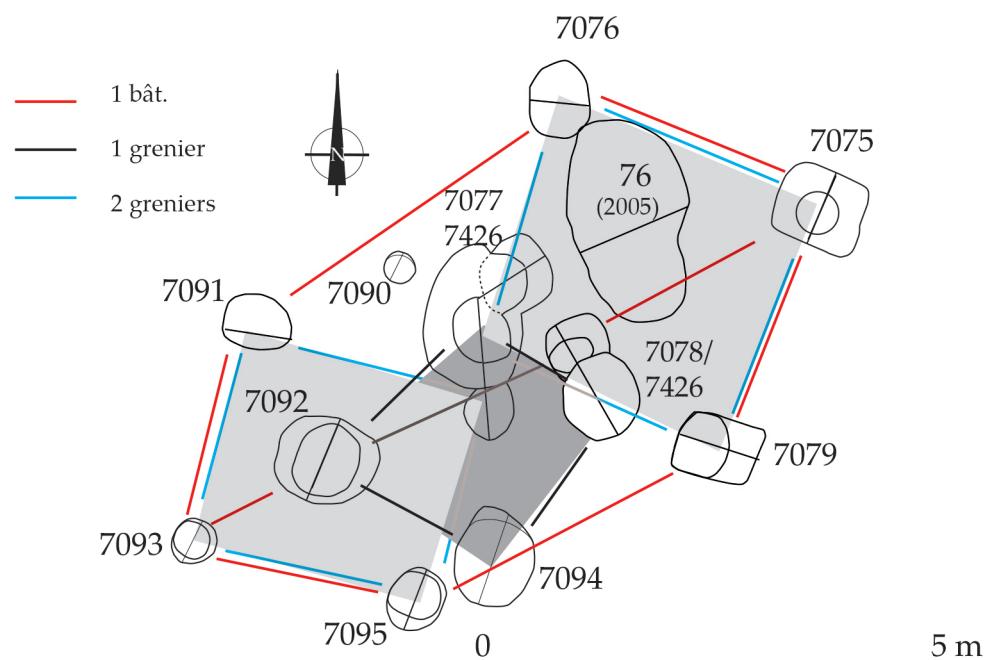


Fig. 19 - Hypothèses d'interprétation des plans des constructions 7075 (doc. D. MARÉCHAL / Inrap).

N° St.	type	dia.	prof.	Nb.	C. % f	Cér.
7200	fosse	85/100	34	2	50	X
7201	fosse	90/95	26	2	50	X

Tab. IX - Caractéristiques du binôme 7200/7201.

Les clôtures sont représentées par une douzaine de segments qui cumulent plus de 97 m de longueur (fig. 9). La matérialité d'une partie de ces clôtures est certaine, d'autres restent plus hypothétiques (tab. X).

Les tronçons rectilignes mesurent au total 21,30 m (21 %). Le n° 7209 est presque parallèle aux bâtiments 7033 et 7100 avec un léger décalage. Si on le prolonge de 8 m il butte sur la fosse 7200 dont le caractère particulier a été souligné (portique ?). L'ensemble 7307/7313 est matérialisé par deux lignes convergentes qui dessinent un cône dont les petits côtés mesurent de 5,5 à 2 m (fig. 22). Cette disposition « en entonnoir » pourrait être reliée à un aménagement de décompte d'animaux (MALRAIN 2000). Dans le quart sud-est, les fosses 7339/7438 -espacées de 2,5 à 3,30 m- forment une

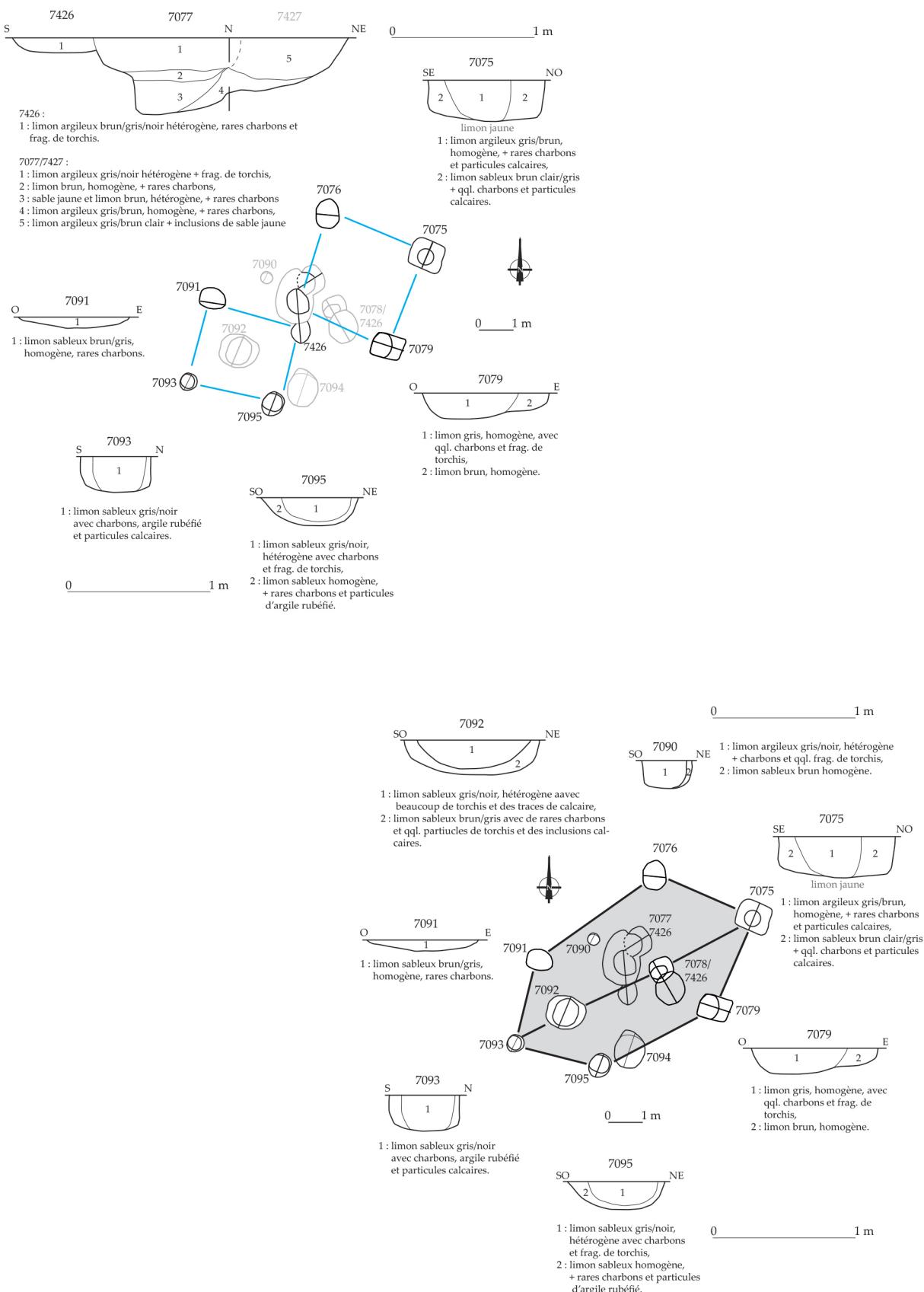


Fig. 20 - Hypothèses d'interprétation des plans 7075 et coupes de trous de poteau (doc. S. ALEXANDRE, D. MARÉCHAL et F. SIMON/Inrap).

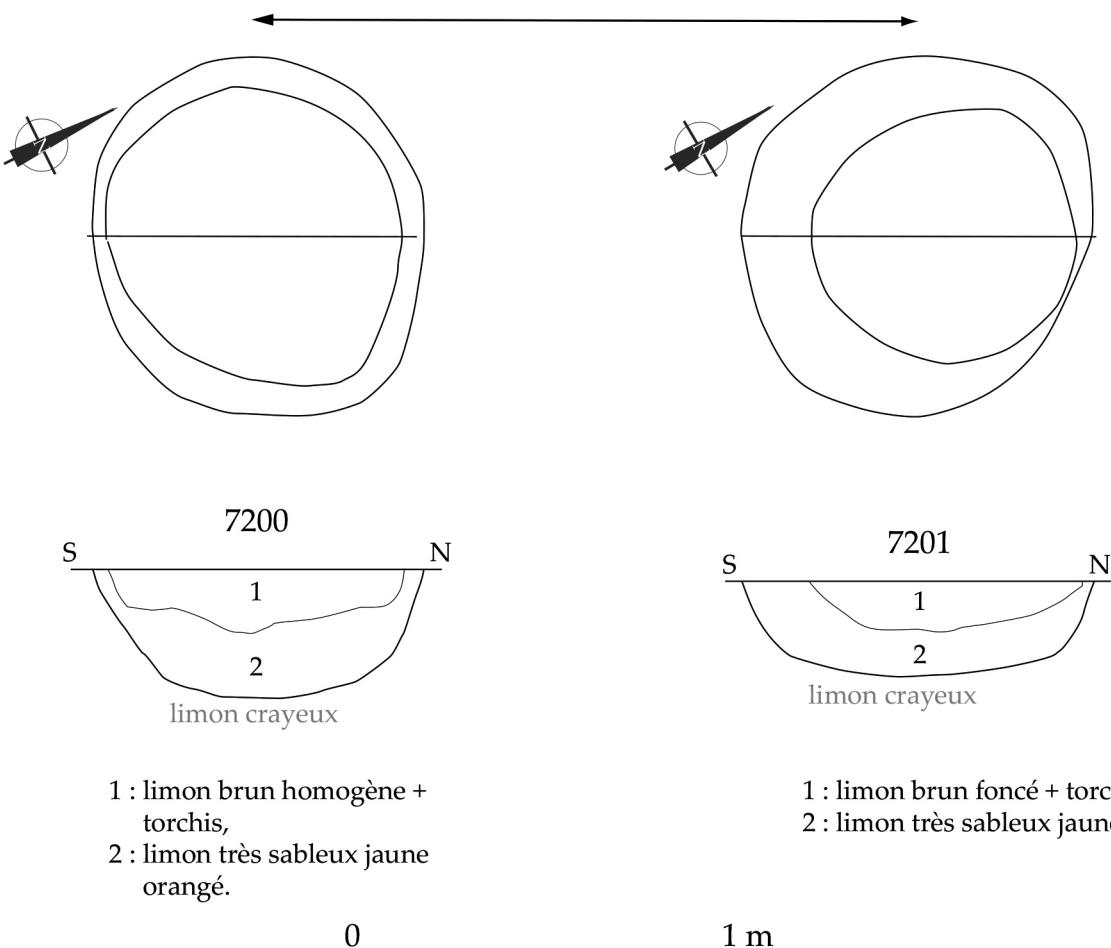


Fig. 21 - Plans et coupes des deux « grands » trous de poteau, un hypothétique portique ? (doc. D. MARÉCHAL / Inrap).

N° St.	Nb. Tp.	dia./long.	prof.	dist. St.	longueur	dessin	remarque
7209	4	0,24/0,30	0,12/0,15	2,3 du bâti 7033	6,5	rectiligne	5° de décalage avec Bat. 7033
7262/7325	14	0,32/0,48	0,05/0,20	entre 7115/7006	21	courbe	ouverture « centrale » de 1,1
7307/7313	6	0,50/0,90	0,11/0,23	14 m F 7042	4/4,20	2 lignes	goulot avec rétrécissement 2 à 5,5
7339/7438	7 + 1 (?)	0,35/0,50	0,04/0,14	12 m F 7006	6,6 x 9	enclos	60 m ² /8 Tp = parc à bétail ?
7413	7	0,25/0,35	0,10/0,12	entre F 7001/7002	10,8	rectiligne	1,65/1,80 d'écart entre Tp
7477	3	0,22/0,28	0,05/0,14	8 m F 7002 ext.	4	rectiligne	aligné angle 7001/7042 ?
7041 Hypo	7	0,40/0,70	0,07/0,32	3 m F 7042	17	plan en L	lien avec 7451= passage ?
7051 Hypo	8	0,40/0,85	0,08/0,30	3 m F 7042	19	plan en L	lien avec 7041= passage ?
7444 Hypo	5	0,24/0,55	0,06/0,15	4 m F 7043 ext.	8,15	chicane	fonctionnement 7453 et bâti 7450
7453 Hypo	5	0,25/0,50	0,06/0,12	4 m F 7043 ext.	11,3	chicane	fonctionnement 7444 et bâti 7450

Tab. X - Caractéristiques des clôtures certaines ou supposées (dimensions en m).

structure ovale assez régulière (fig. 23). Il doit manquer un poteau au sud, arasé (?). L'enclos couvrirait alors 60 m². Cette taille et les petits gabarits de trous empêchent en effet d'y percevoir un édifice. L'idée d'un parc à bétail semble plus judicieuse. On peut supposer que les sept fosses

constituent l'ossature principale qui devait être renforcée par des piquets disparus.

Ces deux derniers dispositifs seraient en lien avec la gestion des animaux. Les suivants gèrent également des flux, mais sans doute ceux des hommes.

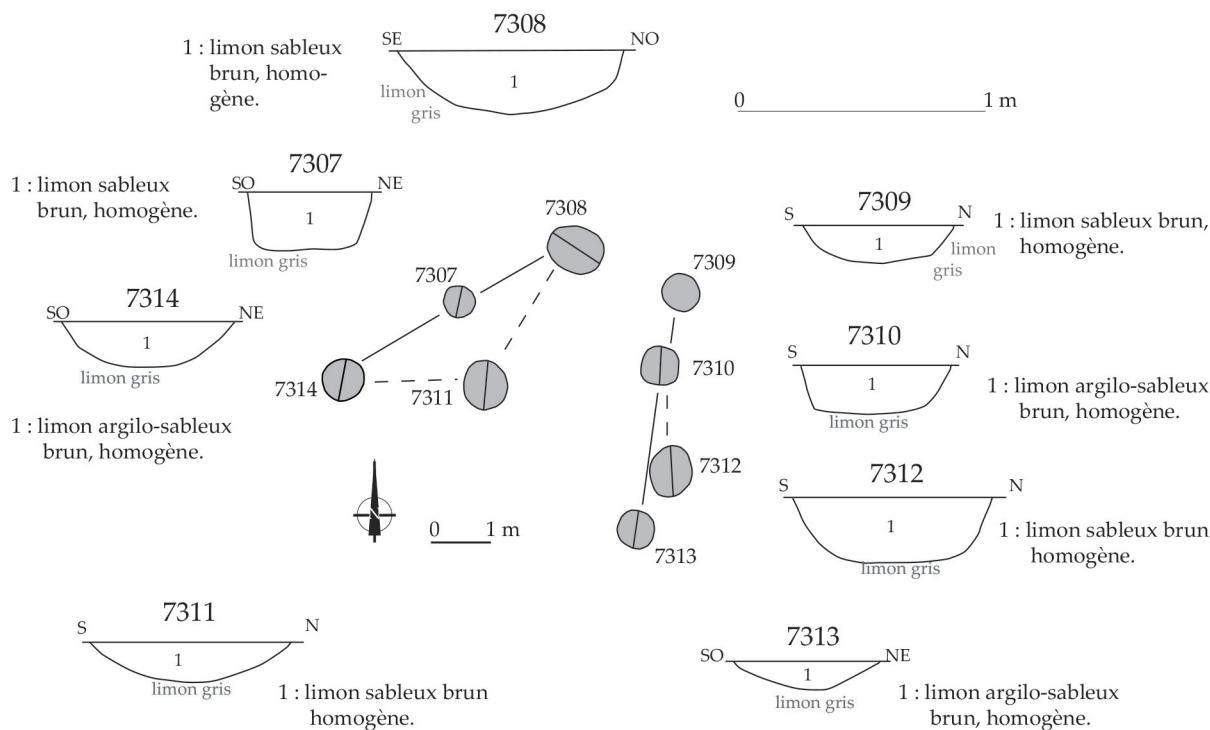


Fig. 22 : Hypothèse de construction « en entonnoir » pour le décompte des animaux (?) (doc. L. PERRET et D. MARÉCHAL / Inrap).

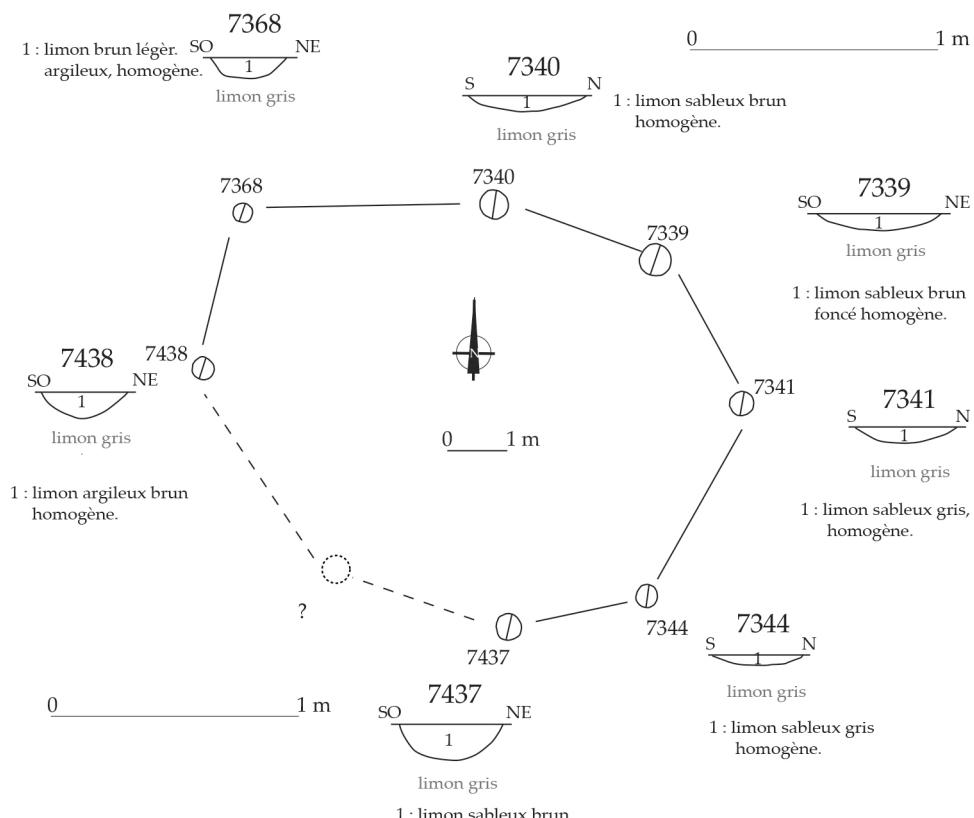


Fig. 23 : Hypothèse de clôture d'un parc pour le bétail (doc. D. MARÉCHAL / Inrap)

La clôture 7262/7325 s'insère entre les fosses 7115 et 7006 (fig. 9). Longue de 21 m, elle se subdivise en deux tronçons composés de sept et huit fosses (fig. 24). La ligne au nord est rectiligne sur 8,5 m de long avant de bifurquer vers l'ouest. Le second groupe adopte un plan en L puis une courbe. Il faut noter que les fosses les plus imposantes (7272 et

7226) sont réparties aux angles. Le passage entre les deux segments fluctue entre 1,5 et 3,10 m de large, car les fosses sont décalées et non symétriques. Les trous de poteau n° 7275 et 7277, aux extrémités de cette ouverture, sont les seules à conserver la trace d'un négatif de poteau de 0,26 cm de diamètre. On peut, dans ce cas, évoquer l'hypothèse d'un portail.

Les remplissages limoneux sableux, sont similaires sauf pour les négatifs¹⁴. Le fait d'être en retrait du fossé 7006, et d'une possible zone humide (liée à la proximité des berges de l'Oise), a pu motiver l'implantation de cette barrière.

Plus à l'ouest, nous avons supposé la présence de plusieurs unités, à l'intérieur et l'extérieur de l'enclos, mais qui participeraient à l'aménagement

14 - Les structures 7275, 7277, 7278 et 7322 ont des remplissages légèrement différents mais proches des précédentes.

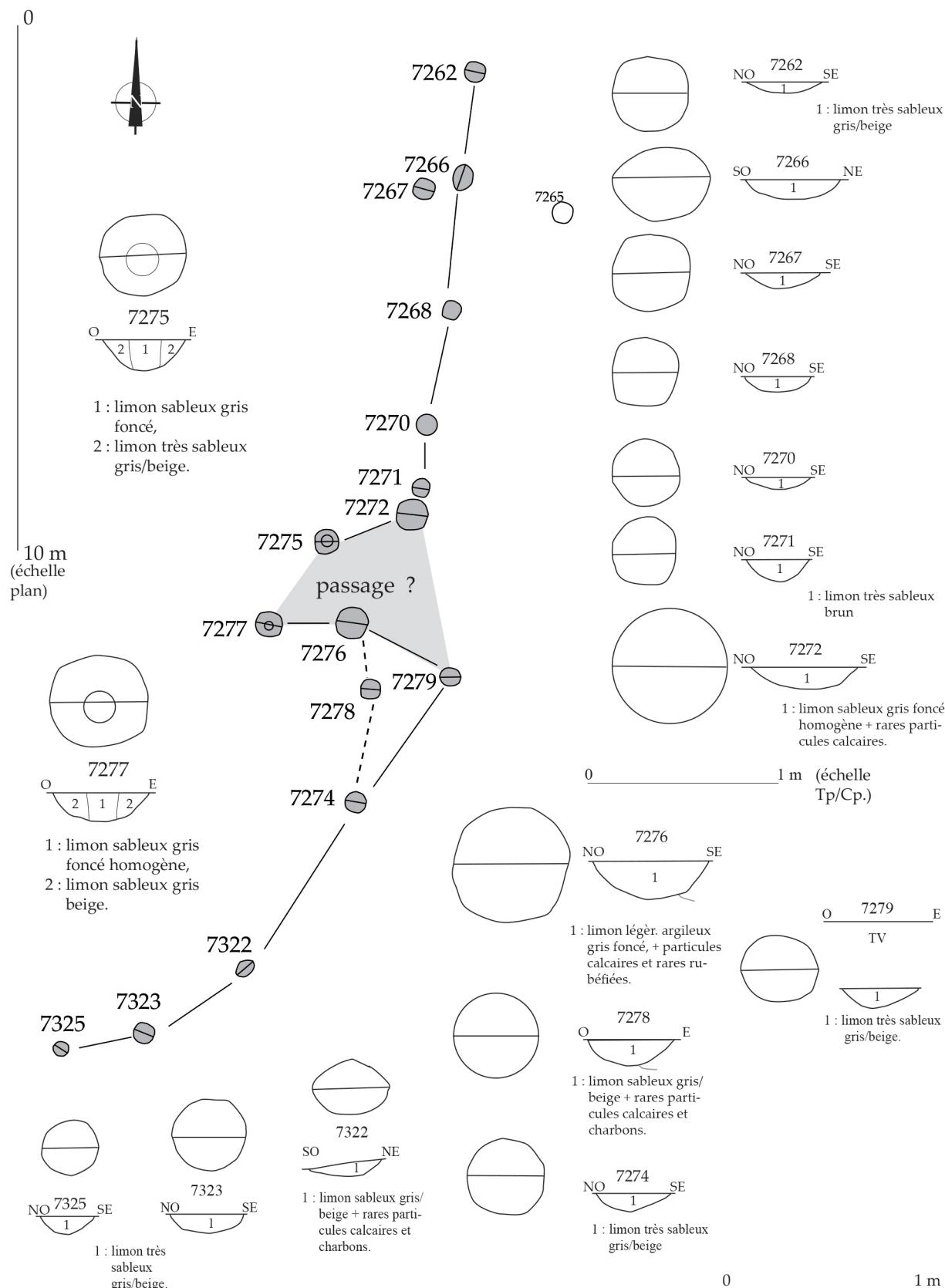


Fig. 24 - plan de la clôture 7262/7325 et des coupes (doc. D. MARÉCHAL / Inrap).

d'une entrée originale enjambant les fossés 7042/43 (fig. 25). Du côté interne du fossé 7042, les ensembles n° 7041 et 7051 sont respectivement longs de 17 et 19 m, et constitués de sept et huit fosses qui dessinent des plans en L opposés (fig. 26). La forme générale serait celle d'une « bobine » pourvue de deux antennes longeant le fossé. La largeur entre les deux systèmes - presque exempt d'autres fosses - varie de 8,90 m à l'ouest (7382/7390), à 7 m au plus étroit (7054/7383) et 11,80 m à l'est (7384/7392).

La clôture 7444 se positionne quant à elle « devant » l'enclos, à près de 4 m du fossé 7043. Neuf structures s'ajouteraient au bâtiment 7450 et constituerait cet aménagement qui se divisorait en deux branches (fig. 27). Dans notre hypothèse, l'édifice aurait une fonction de « tourelle ». Celle-ci délimiterait l'entrée avec la clôture 7444/7447 (alors que 7454/7459 se fermerait sur le bâtiment). L'ouverture serait large de 3,80 m. La petite tour en position avancée expose un assaillant à présenter son flanc non protégé (côté droit). Si l'agresseur veut se protéger, il expose alors son dos à la partie opposée de la clôture, formant boucle, constitué par 7448 et 7447. Ce type d'aménagement est bien connu en poliorcétiqe. Il s'agirait d'une sorte de

« châtelet » destiné à « protéger » l'entrée principale située dans le prolongement. Toutefois, la fonction militaire n'est peut-être pas primordiale ici. Le rôle ostentatoire de cette construction défensive peut primer.

Yves Menez (SRA Bretagne) a étudié un cas réellement monumental à Paule (Côtes d'Armor) où les phases tardives (La Tène moyenne et finale) possèdent des aménagements de taille très supérieure, mais répétés, interprétés comme des marques de prestige, mais également pourvu - sans doute - d'un rôle militaire (MENEZ 2009, MENEZ *et al.* 2006).

La présence de clôtures ou palissades est régulièrement notée sur les habitats ruraux de La Tène moyenne/finale de la région, sans toutefois avoir la fréquence observée ici. Sur le site de la fin des IV^e/III^e siècle av. J.-C. de Vermand (Aisne), l'enclos est, en partie, délimité par une palissade jointive (LEMAIRE *et al.* 2000). À La Tène finale, la plupart des sites ne sont plus délimités par des palissades, ces dernières se situant alors à l'intérieur de l'enclos, comme à Rivecourt (PION 1996, p. 89, LIEGARD 2007, p. 27). L'exemple d'Allonne ZAC du

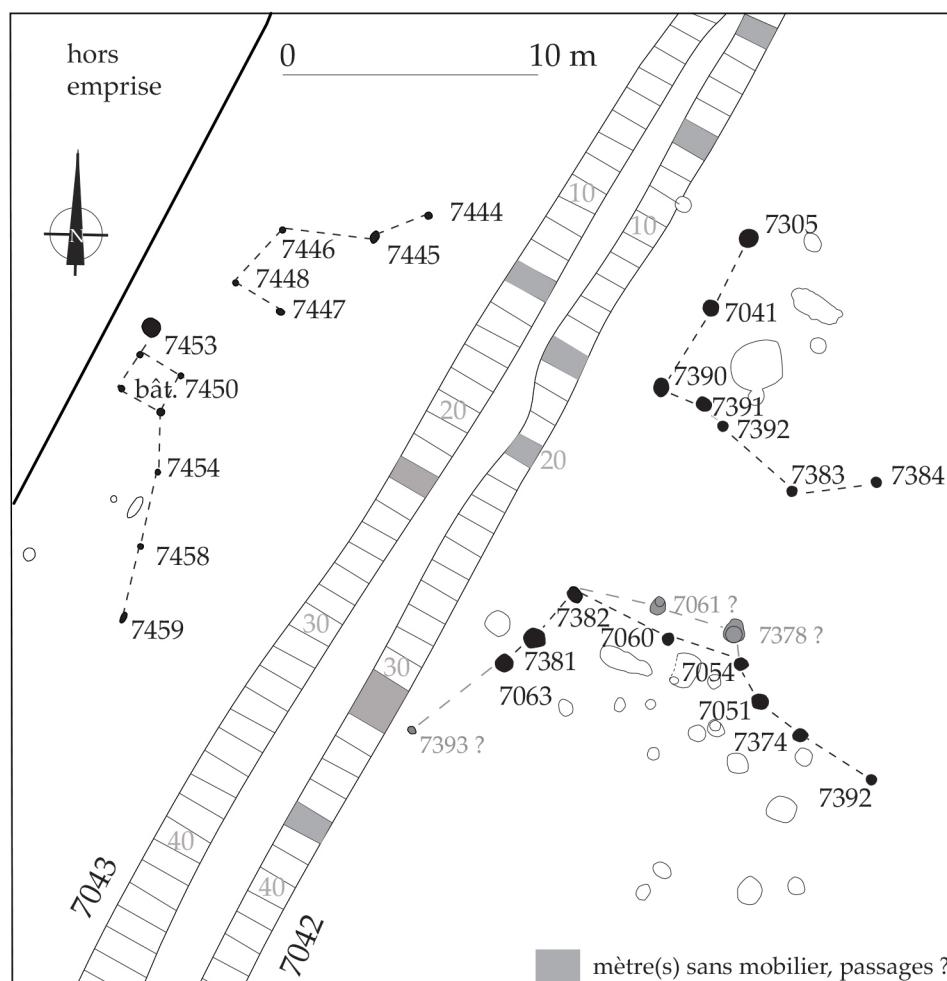


Fig. 25 - Plan des clôtures supposées, à l'ouest de l'enclos, liées à une éventuelle entrée de type « monumental » (doc. D. MARÉCHAL et E. MARIETTE / Inrap).

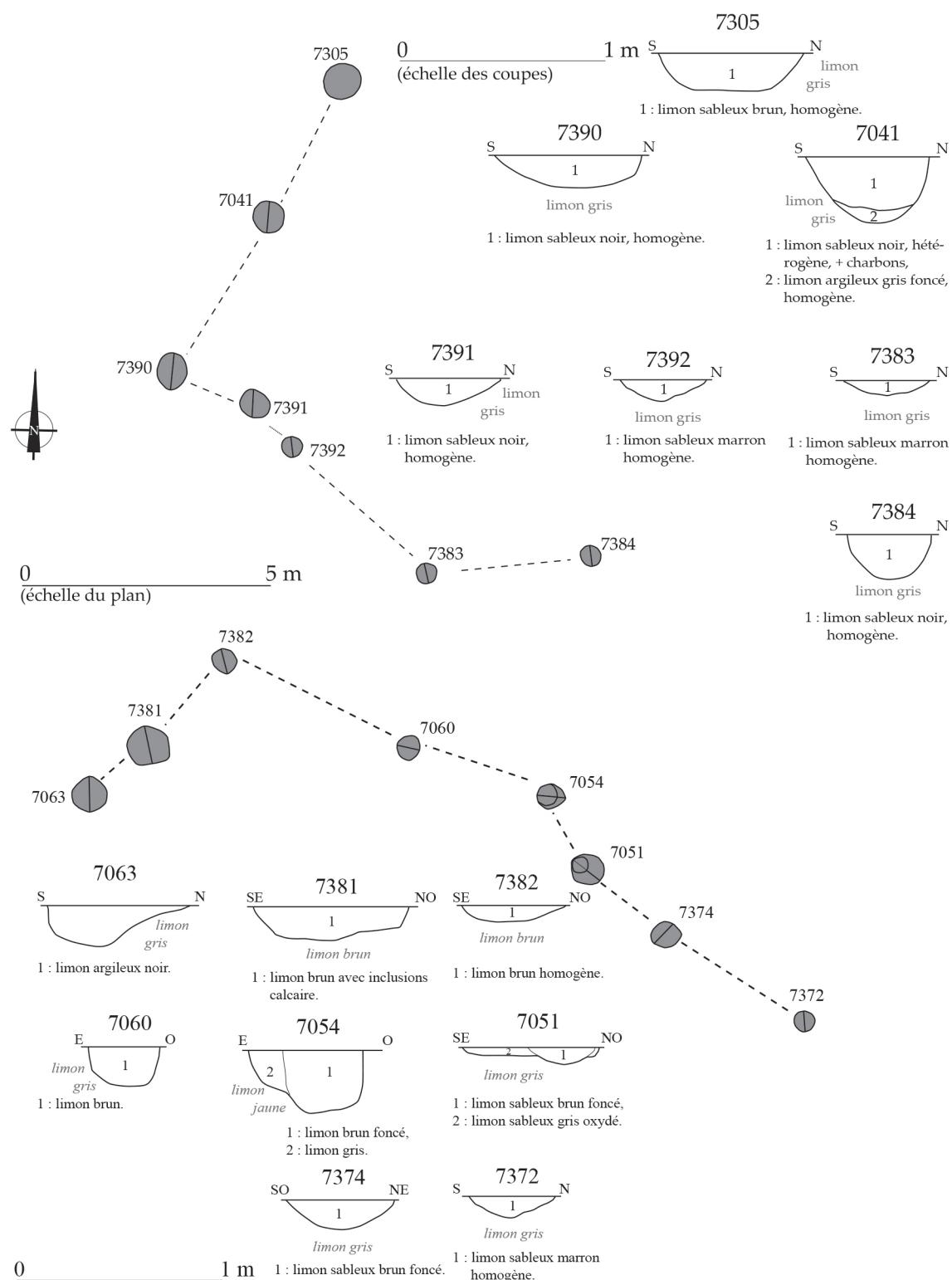


Fig. 26 - Plan et coupes des clôtures 7063 et 7305 dessinant un passage (?) (doc. D. MARÉCHAL et F. SIMON/Inrap).

"Ther" (Oise), où une palissade semble délimiter un côté de l'enclos reste ainsi atypique (BEAUJARD *et al.* 2006, p. 11-12). À Ronchère, un tronçon semble participer à la subdivision interne de l'établissement (MALRAIN *et al.* 2010, p. 44-45). Sur le site de Verberie "la Plaine d'Herneuse" (Oise), il n'en a pas été perçu, comme d'ailleurs sur les sites locaux de Longueil-Sainte-Marie "l'Orméon", Pont-Sainte-Maxence "le Jonquoire" et Jaux "le Camp du Roy" (Oise) (GAUDEFROY 1995, MALRAIN &

MARÉCHAL 1995, MALRAIN *et al.* 1996b ; MALRAIN *et al.* 1999). À Bazoches-sur-Vesles "les Chantraines", des palissades sont implantées dans certains fossés (GRANSAR & POMMEPUY 2005, p. 198 et 201).

Plus de 295 kg d'artefacts ont été recueillis dans les structures de La Tène moyenne/finale soit par ordre décroissant, la faune (100,07 kg / 34 %), les grès (74,88 kg / 26 %), la céramique (60 kg / 21 %), le torchis (33,67 kg / 11 %), les scories (15,50 kg / 5 %), le calcaire

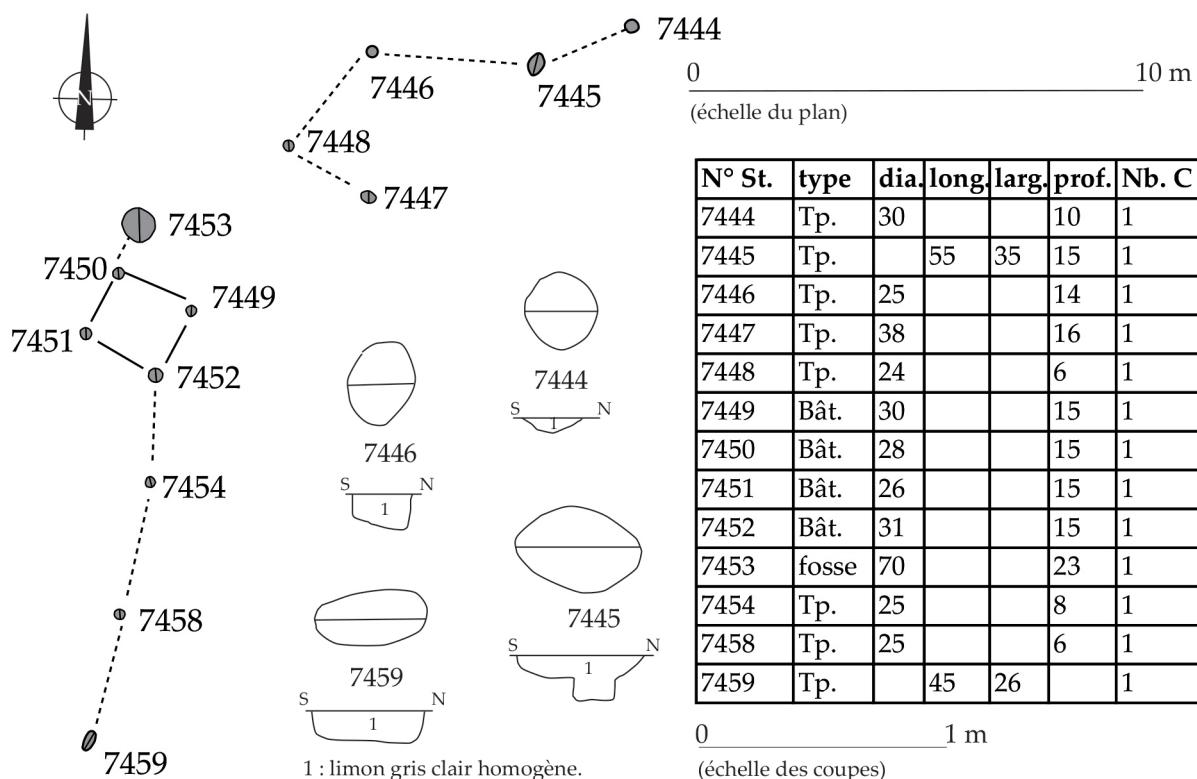


Fig. 27 - Plan et coupes de la clôture 7444 dessinant un possible « châtelet » (doc. S. ALEXANDRE et D. MARÉCHAL / Inrap).

(5,17 kg / 1,5 %), les meules (4,76 kg / 1,5 %), les galets (0,62 kg) et enfin les objets en métal (0,48 kg).

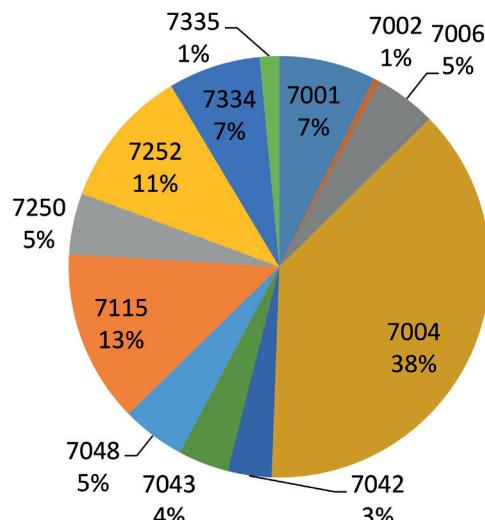
ÉTUDE CÉRAMIQUE

L'ensemble du corpus représente un poids total de plus de 60 kg et près de 400 NMI, dont 220 ont pu faire l'objet d'une restitution graphique. Dans le temps imparti, l'étude typo-morphologique, les comparaisons régionales et l'attribution chronologique du site ont été privilégiés.

La majorité du mobilier céramique est issue de la partie septentrionale du site, soit la branche nord du grand enclos (F. 7004) et l'ensemble du petit enclos (F. 7250 ; 7252 et 7115) (tab. XI, XII et XIII). En outre, le mobilier se concentre essentiellement dans les comblements supérieurs des fossés (tab. XIV).

Le classement typo-morphologique a permis de distinguer seize formes (tab. XV et XVI) (FRIBOULET 2014). La méthodologie employée se réfère aux études synthétiques portant sur les vaisseliers des sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise (GAUDEFROY *et al.* 2006). Les comparaisons et les références chronologiques utilisées proviennent également de ces sites (MALRAIN & PINARD 2006a).

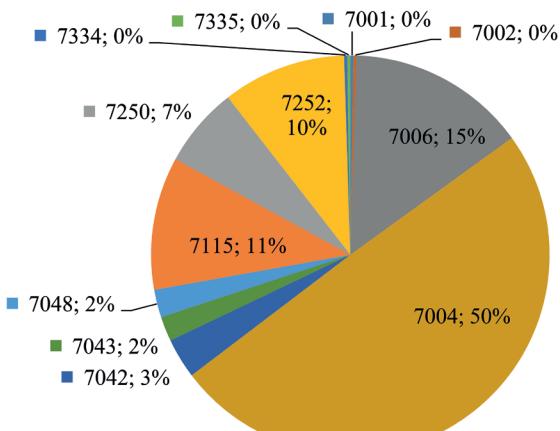
Au niveau de la répartition des tessons, pour l'essentiel les concentrations occupent le quart nord-est de l'enclos au niveau du petit enclos et du segment de 7004 qui le borde (fig. 28). L'analyse par couche de fossés permet d'opérer des différences.



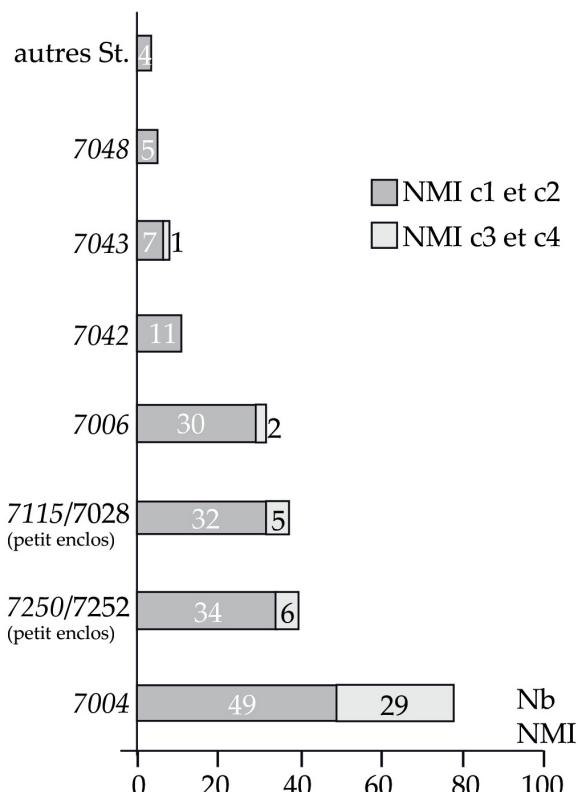
Tab. XI - Répartition proportionnelle des poids de céramique.

Ainsi pour le fossé principal situé au nord (7004), les amas de céramique en lien avec le grand édifice 7033 ne sont présents que dans le dernier colmatage. En revanche ils sont présents à toutes les phases sur le petit enclos.

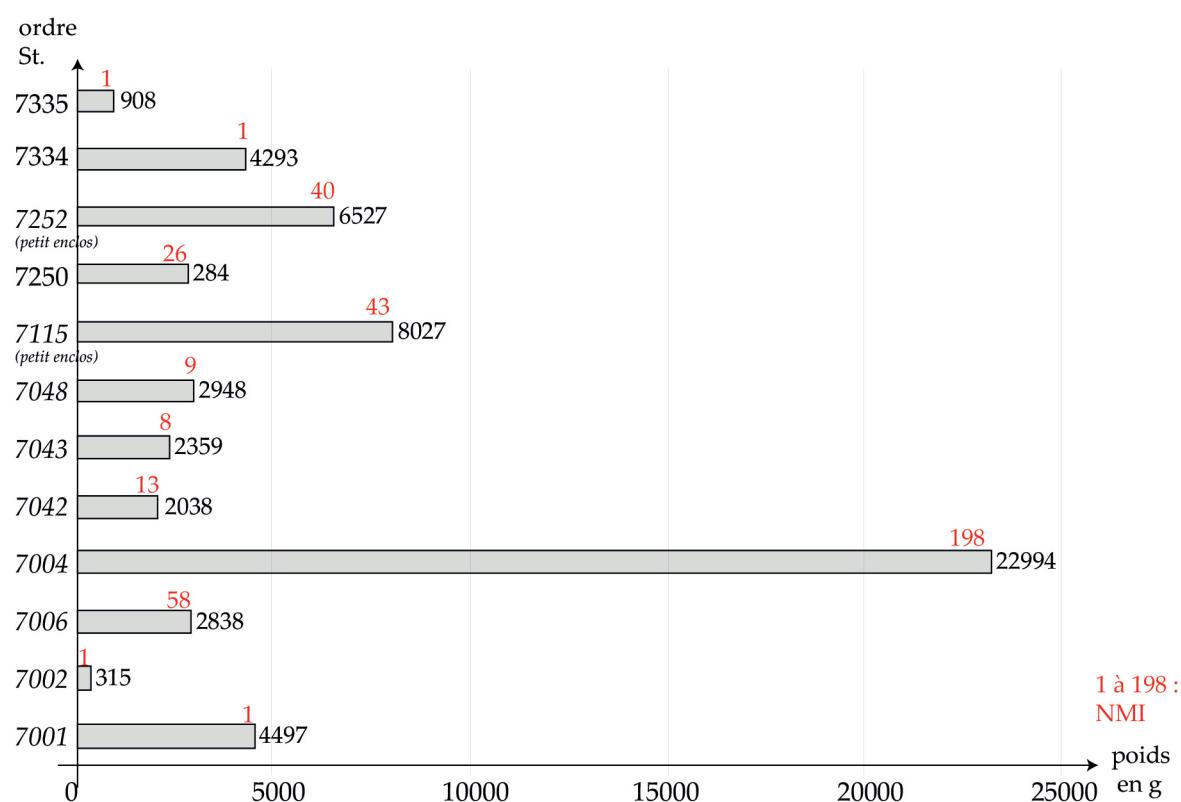
Parmi les sites de la moyenne vallée de l'Oise datés de La Tène C à La Tène D, c'est avec le mobilier céramique du « riche » habitat daté de La Tène C2 de Verberie "La Plaine d'Herneuse II" (Oise) que le corpus de Rivecourt "Les Petits Patis" présente les analogies les plus évidentes et



Tab. XII - Répartition proportionnelle des NMI céramiques.

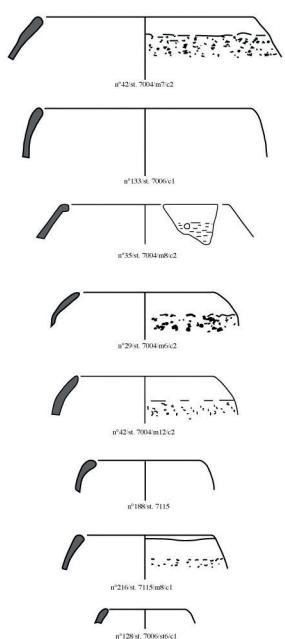


Tab. XIV - Répartition comparée des NMI céramiques provenant des comblements supérieurs et inférieurs des structures principales (c1 et c2 : comblement supérieur ; c3 et c4 : comblement inférieur)



Tab. XIII - Répartition numérique des poids et des NMI céramiques (en italiques : les fossés).

1 : Pots curvilignes simples, bord non marqué



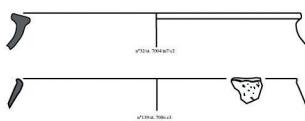
2 : Pots curvilignes simples, bord marqué



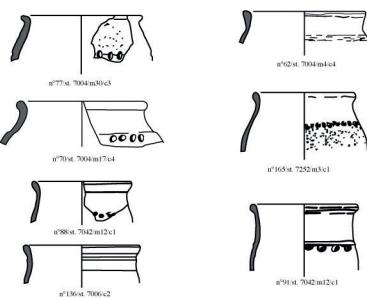
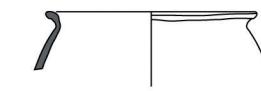
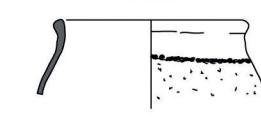
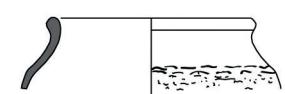
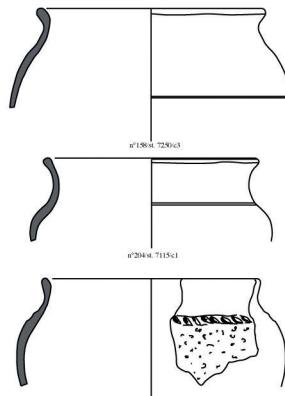
3 : Pots curvilignes à ressaut, bord marqué



4 : Grands pots curvilignes, bord marqué



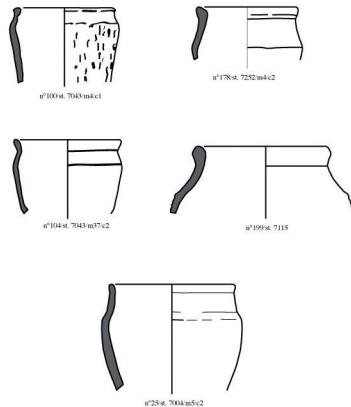
5 : Pots curvilignes à col



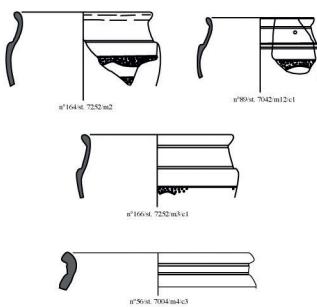
6 : Pots carénés simples, bord non marqué



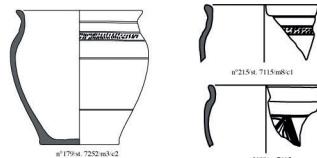
7 : Pots carénés simples, bord marqué



8 : Pots situliformes à épaulement anguleux, à ressaut



9 : Pots situliformes à épaulement, curviligne, à ressaut



Tab. XV Classement typo-morphologique des formes hautes

les plus nombreuses. En effet, presque toutes les formes reconnues à Rivecourt y figurent également (MALRAIN & PINARD 2006a, p 118-123).

Plusieurs autres occupations du même secteur ont livré des ensembles comparables, même si les formes de Rivecourt ne sont pas toutes représentées, ainsi à Longueil-Sainte-Marie "Le Vivier des Grès"/état 2, La Croix-Saint-Ouen "Le Pré des Iles" et Jaux "Le Camp du Roy" (Oise) (*idem*, p. 129-133.). Enfin quelques sites laténiens fouillés ou diagnostiqués plus récemment dans cette même aire, comme Venette "ZAC du Bois de Plaisance" (zone 2, secteur 2) et Margny-les-Compiègne

"Pôle de développement/Le Haut Margny" (Oise) présentent des vaisseliers comparables à celui de Rivecourt (tab. XVII et XVIII) (FRIBOULET 2009 ; GUÉRIN 2011).

Cet ensemble domestique couvre donc La Tène C2 et le début de La Tène D1a, soit la fin du III^e et la première moitié du II^e siècle avant notre ère. Sur le plan de la chronologie relative, il n'y a pas de différences réellement perceptibles entre les formes de vases issues des comblements supérieurs (c 1 et c 2) et inférieurs (c 3) des fossés. Les restes céramiques provenant des branches du grand enclos (fossés 7004/7048/7042/7043/7006)

0 10 m

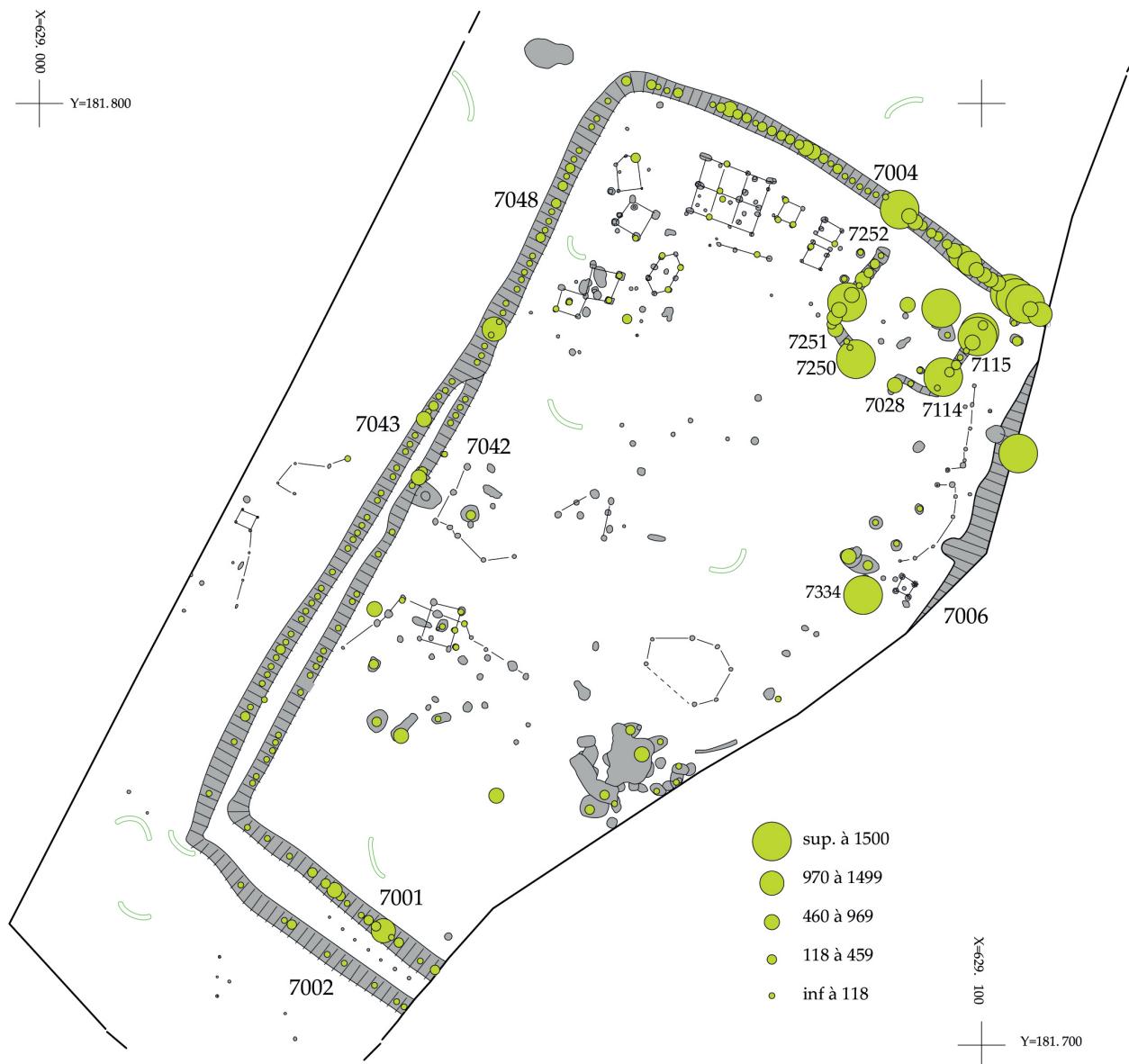


Fig. 28 - Plan de répartition des céramiques (doc. M. FRIBOULET / Inrap).

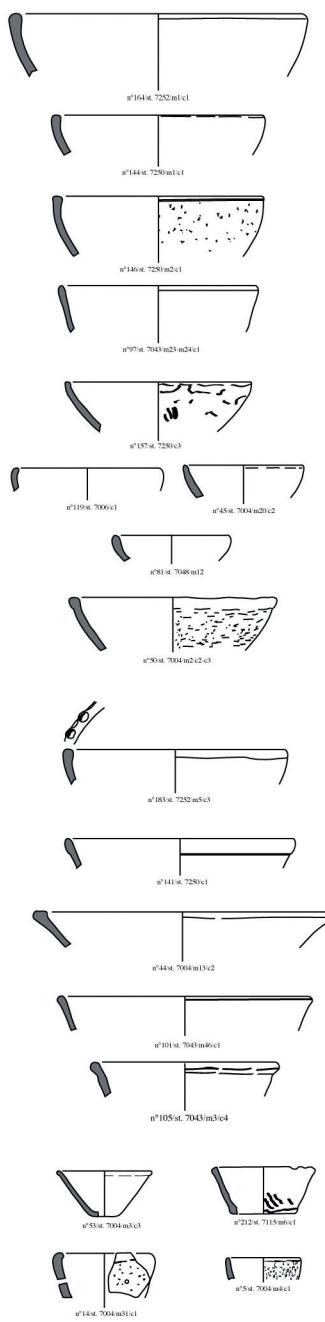
et ceux du petit enclos (fossés 7252/7115 et St. 7250) sont analogues (formes de vases et types de décors). Toutefois, la forme de jatte 12 (tab. XVI) et un fragment de panse d'amphore¹⁵ du fossé 7006 évoquent une fréquentation postérieure à cette occupation principale, dans le courant de La Tène D2, comme il avait été perçu lors du diagnostic de 2005 (MARÉCHAL & HÉBERT 2005).

Mobilier céramique lié au textile

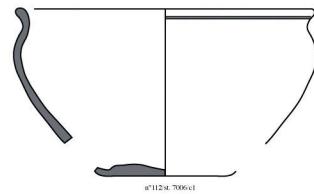
Un seul peson en terre cuite a été dégagé (fig. 29). Il provient du fossé 7043, (m. 6, couche du fond/c 3). Bien qu'il soit incomplet, il intègre dans la typologie ceux qualifiés de « triangulaire ». Ce type est caractéristique de La Tène moyenne / finale (MALRAIN *et al.* 1999, p. 271, MARÉCHAL *et al.* 2011b, p. 146). Les pesons restent rares à cette période, puisque seuls seize sont comptabilisés pour toute la vallée de l'Oise (GAUDEFROY 2006a, p. 160).

15 - Non figuré.

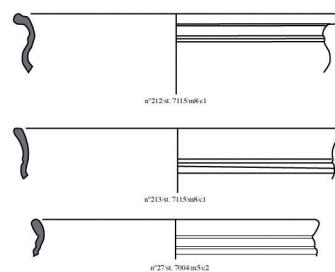
11 : Jattes et bols tronconiques



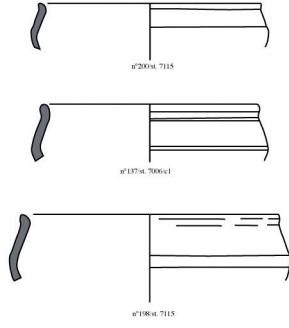
12 : Jattes à épaulement haut curvilinear



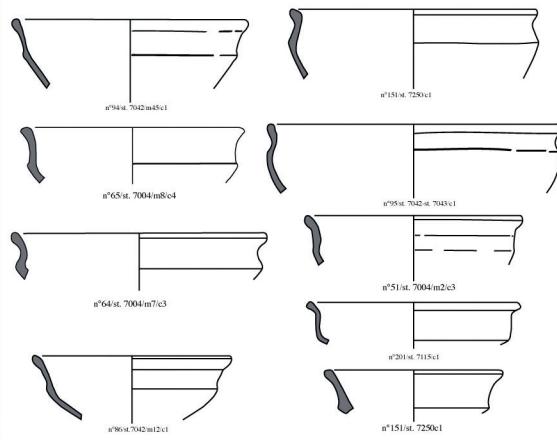
13 : Écuelles à épaulement bas curvilinear



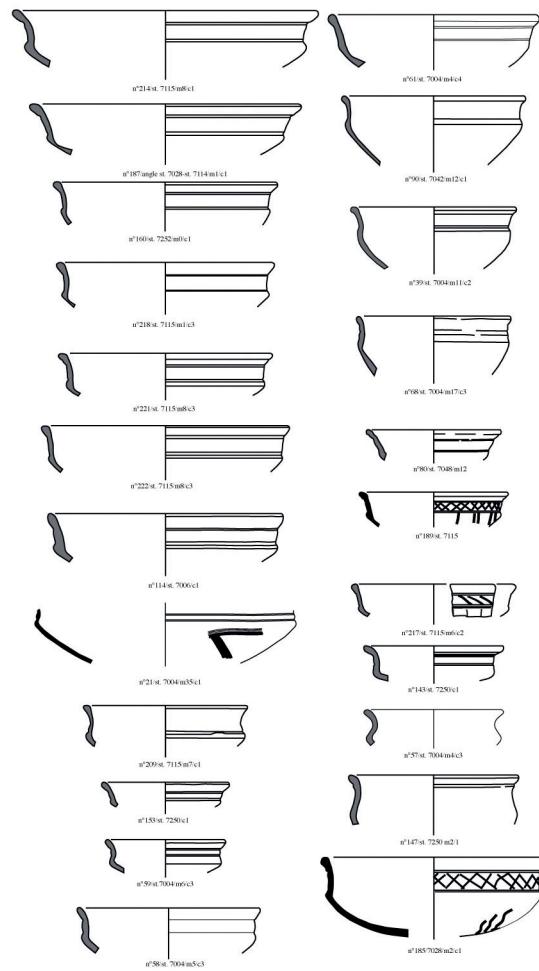
14 : Jattes carénées à ressaut, fermées



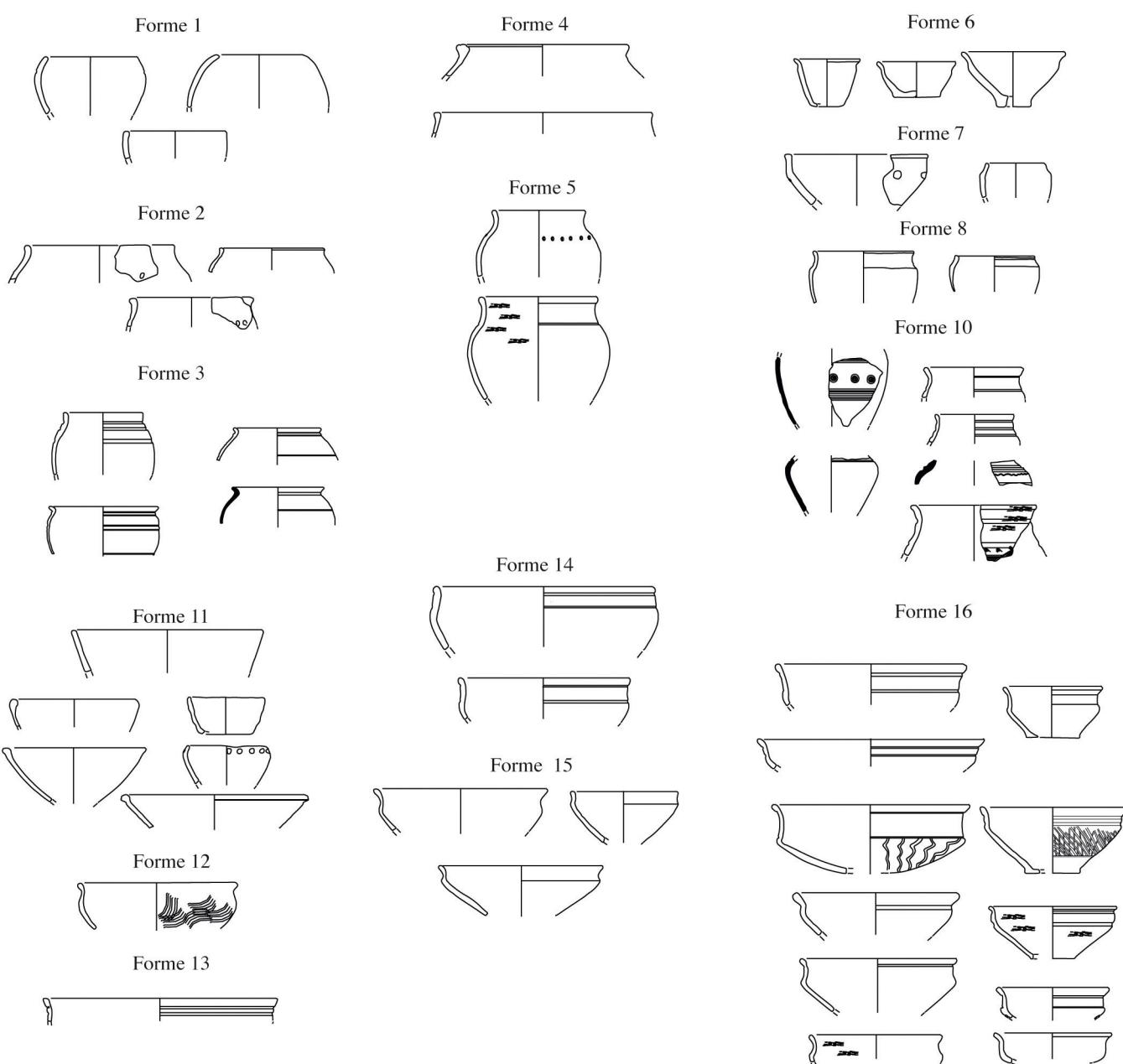
15 : Jattes et écuelles carénées simples, ouvertes



16 : Jattes et écuelles carénées à ressaut, ouvertes

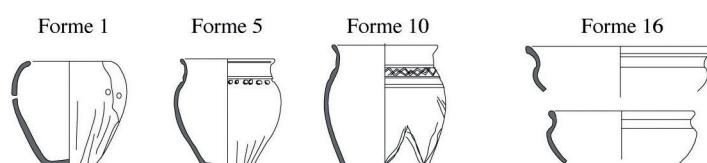


Tab. XVI - Classement typo-morphologique des formes basses, jattes, écuelles et bols.

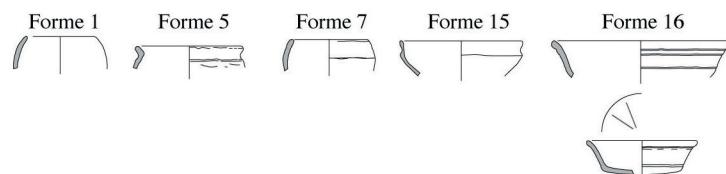


Tab. XVII - La céramique de La Tène C2 de Verberie "La Plaine d'Herneuse II" (MALRAIN & PINARD 2006a).

Venette (Oise), "Le Bois de Plaisance", zone 2, secteur 2 (Friboulet 2009)



Margny-les-Compiègne (Oise), "Pôle de développement Le Haut Margny" (Guérin 2011)



Tab. XVIII - La céramique de La Tène C2/D1 de Venette et Margny-les-Compiègne.

L'unique fusaïole dégagée provient du fossé 7004 (m. 11 / c. 2, fig. 29). Elle est taillée sur un tesson plat correspondant à un fond de vase. Cet objet est souvent mis au jour sur les habitats (MARÉCHAL et al. 2011b, p. 150). Le fait qu'il s'agit d'un ancien tesson est conforme aux usages attestés à cette période (GAUDEFROY 2006a, p. 161).

Le reste humain

Dans le fossé 7004, il a été retrouvé un seul reste. Il s'agit d'un fragment de mandibule gauche. Cet os ne porte aucune trace de découpe.

La découverte d'os humain dans les fossés des habitats est récurrente dans le nord de la France (MÉNIER 1989, GRANSAR et al. 2007, PINARD 2006b et 2010). Sur le site contemporain et voisin de Verberie "la Plaine d'Herneuse", ce sont trente-six restes qui ont été dégagés et dont une majorité (58 %), est liée au squelette crânien (PINARD 1999). Notons que la plupart des pièces ne sont pas à proximité de l'habitat dans ce cas, mais dans la partie sud-est du site. Or sur "le Petit Pâtis" cette zone n'a pas été fouillée, donc il faut rester prudent sur les conclusions avancées.

Localement les autres occupations (3) livrent nettement moins d'éléments ; la moyenne étant de 2,65 (PINARD 2006b). Le cas de Verberie semble donc hors norme.

Le lithique¹⁶

Les fragments de meules sont au nombre de quinze et totalisent un poids de 4,4 kg (fig. 30 et 31 et tab. XIX). La fragmentation élevée empêche de discerner *catillus* et *meta*. Tous ces éléments

16 - Il s'agit d'une étude préliminaire qui nécessiterait le travail d'un(e) spécialiste.

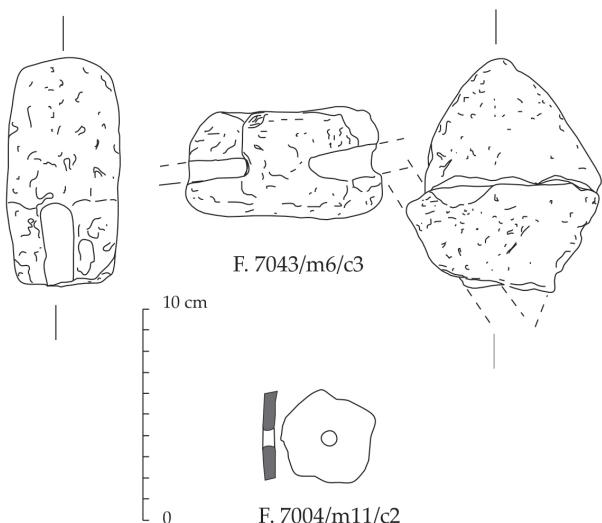


Fig. 29 - Peson en argile issu du fossé 7043, et fusaïole issue du fossé 7004 (doc. M. FRIBOULET / Inrap).

semblent avoir été chauffés. Dans son étude des meules de la vallée de l'Aisne, Claudine Pommepuy avait déjà noté ce fait pour les petits fragments de La Tène finale (POMMEPUY 1999, p. 118). Les couleurs observées sont gris clair, parfois teinté de rose.

La majorité des pièces proviennent des remplissages supérieurs des fossés. De plus, on constate que la répartition se concentre aux trois quarts dans le quart nord-est de l'enclos (F. 7004, 7006, 7048, 7114, 7115 et 7250¹⁷ + f. 7258 (fig. 31). Dans le détail, la zone comprise entre 7250/7114 et les mètres 4 à 18 de 7004 concentre 2,37 kg de meule soit plus de la moitié (53 %) du corpus de cette période. Une seconde concentration se situe au niveau du fossé 7043 avec deux « gros » morceaux représentant 28,5 % du total. Ils sont par ailleurs issus de la couche du fond, la plus ancienne. Cet ensemble serait-il corrélé à des rejets liés au passage sur le fossé ?

La confrontation avec les autres sites locaux, indique que l'ensemble présenté est faible quantitativement. La plupart des sites locaux atteignent ou dépassent 10 kg de matériel (POMMEPUY & GAUDEFROY 2006, MARÉCHAL et al. 2011b).

La détermination des matériaux a été effectuée visuellement et nécessiterait un examen détaillé (POMMEPUY 1999). Les calcaires semblent se concentrer dans les fossés de l'enclos principal, les grès se retrouvant dans le petit enclos et les fosses. Ces derniers constituent la moitié des pièces en nombre (6 sur 12¹⁸). En poids ils ne représentent cependant plus que 19,9 %. Les quatre fragments en calcaires à cérites pèsent 1,86 kg soit 42 % du total. Les deux poudingues sont comptabilisés à 0,91 kg, soit 20,7 %. Il faut remarquer que dans la vallée de l'Aisne, ce matériau demeure rare durant La Tène moyenne / finale. Dans la moyenne vallée de l'Oise et sur les plateaux environnants il paraît plus fréquent (POMMEPUY 1999). En revanche, sur le site gaulois LT C2/D1 de Venette "le Bois de Plaisance" (Oise) sur les 12,7 kg de meules, le poudingue représente 87 % du poids, suivit par des grès (MARÉCHAL et al. 2011b, p. 45 et 145-147). En 2008, le diagnostic de Verberie "les Longues Raies" / Centrale électrique (Oise) a fourni, dans un fossé d'un habitat de La Tène moyenne / finale, plusieurs fragments de meule, dont certains en poudingue et les autres en grès (MARÉCHAL et al 2008b, p. 54). Lors du diagnostic de la RN 31, à Catenoy "les Trois Muids" (Oise), une portion d'établissement de La Tène C2/D1 a livré deux fragments de meule. Un est en poudingue (0,4 kg) et l'autre, une moitié de *catillus*, en calcaire

17 - Les deux fragments remontent !

18 - Les structures de la Protohistoire ancienne ont été ressorties de ce décompte (3 Nb), ils sont en grès.

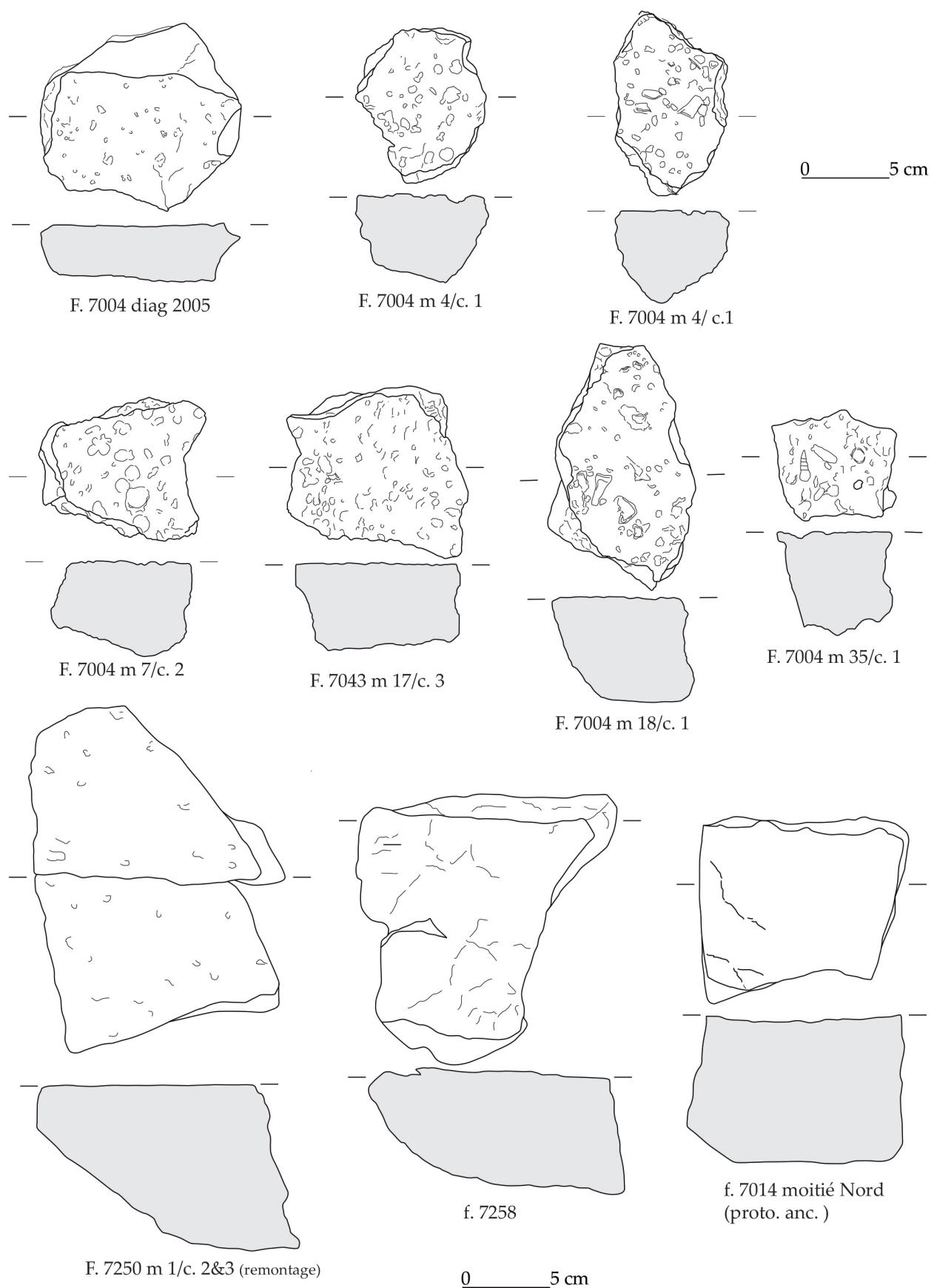


Fig. 30 - Principaux fragments de meules du site (doc. S. ALEXANDRE / Inrap).

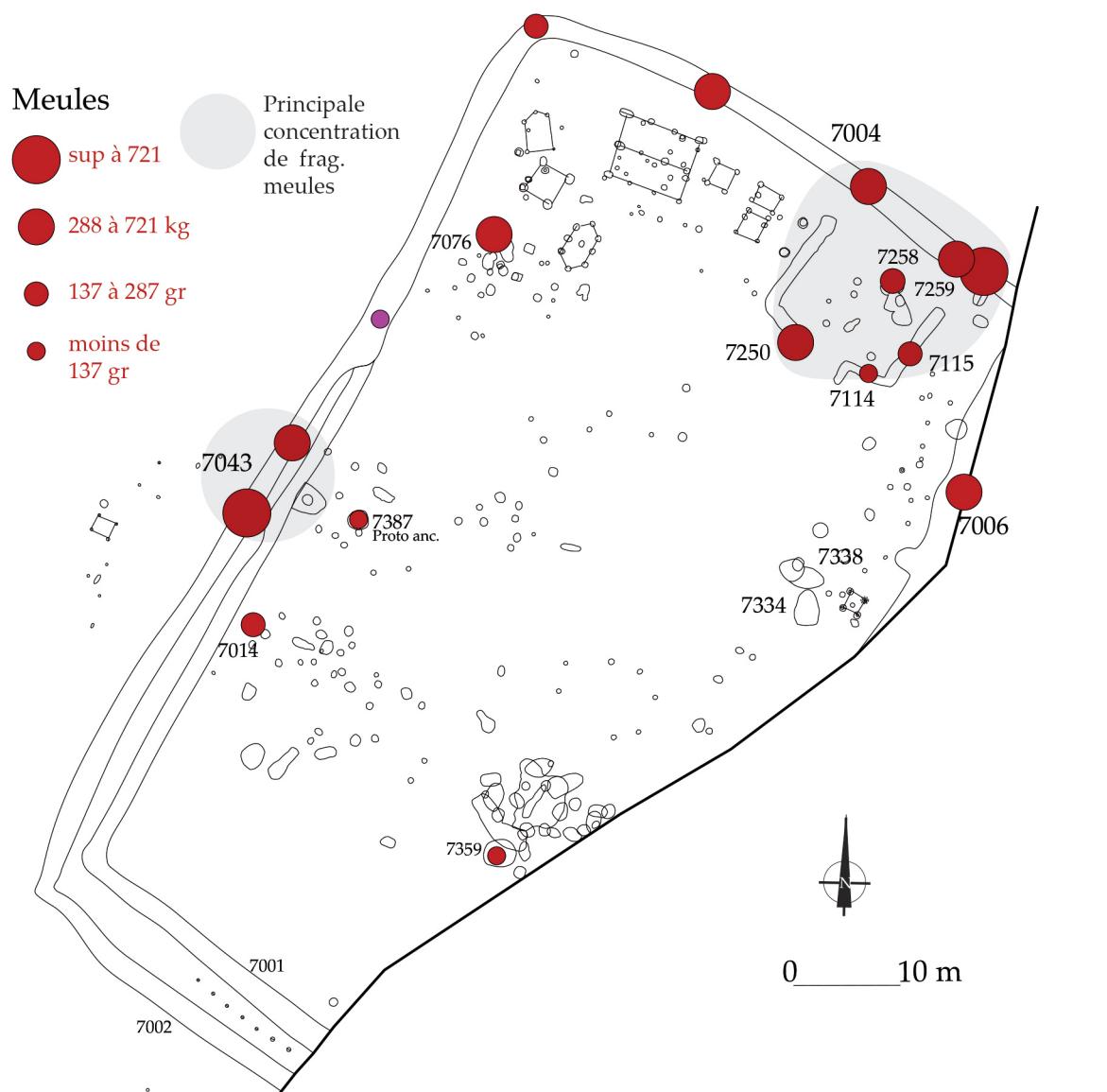


Fig. 31 - Carte de répartition des meules et éventuels polissoirs. Deux concentrations ressortent au nord-est et à l'ouest au niveau du fossé 7043. Les autres structures, plus au sud, sont plus anciennes ou non datées (doc. D. MARÉCHAL/Inrap).

à glauconie grossière¹⁹ (MARÉCHAL *et al.* 2009, p. 20 et fig. 35).

Dans l'Aisne, les travaux précurseurs de Claudine PommePUY portent sur les meules mais s'intéressent également aux gisements (POMMEPUY 1999, p. 139). Des prospections ont parfois permis de détecter ces anciennes carrières (ROBERT & LANDREAT 2005). Certains matériaux existent dans la région comme les calcaires à cérithes et les grès fins qui ressemblent au grès de "Fosse-Belleu" (LEPARUE-COUTURIER 2011, p. 412 ; NAZE *et al.* 2011). Récemment Sabrina SARRAZIN (Inrap) a mis au jour une carrière de meule à cérithes, exploitée probablement à La Tène finale, à Chamant (Oise), près de Senlis (SARRAZIN *et al.* 2021).

Des fragments de grès/calcaire coquillier ont

également été notés. Il convient dès à présent de souligner que ce terme générique « grès » n'englobe pas uniquement des grès, mais aussi plusieurs variétés de calcaire dur qui n'ont pas été toujours distingués lors du décompte, à l'exception du calcaire coquillier.

Ces éléments sont présents dans trente structures pour un poids de près de 72 kg. Ils abondent dans tous les fossés (87 % du total). Les pierres chauffées représentent 18 % du total.

La carte de répartition de ces fragments suit la tendance générale des autres rejets observés précédemment (fig. 32). La grande majorité se répartit dans le fossé 7004 (45 %), et plus particulièrement dans la partie orientale. Le petit enclos 7114/7252 -malgré ces faibles dimensions - regroupe lui 11% de l'ensemble. Le fossé 7043 réunit aussi un corpus important (11%), mais plus ponctuellement, et à proximité des bâtiments.

19 - Détermination Gilles Fronteau géologue/université de Reims.

N° St.	M.	C.	matériaux	nb.	poids
7004	4	1	poudingue	1	400
7004	4	1	calcaire à cérithes	1	322
7004	7	2	calcaire à ?	1	422
7004	18	1	poudingue	1	515
7004	35	1	calcaire à cérithes	1	288
7006			calcaire à ?	1	319
7043	9	3	calcaire à cérithes	1	517
7043	17	3	calcaire à cérithes	1	740
7048	0		grès	1	167
7114	1	1/2	grès	2	38
7115	3	2	grès	1	175
7250	1	2	grès très fin blanc	1	167
7250		3	grès très fin blanc	1	200
7358			grès fin	1	136

Tab. XIX - Décompte des fragments de meules.

Enfin la zone autour de 7334/7335/7338 et les fossés 7002, 7006 et 7042 sont pauvres en vestiges (respectivement 4 % et de 2 à 5 %).

Comment interpréter ces grès, brûlés ou pas ? Les spécimens qui ont été soumis au feu peuvent être corrélés avec une activité de combustion de type culinaire ou peut-être balnéaire. Toutefois, 82 % ne portent pas ces traces.

Le calcaire constitue le matériau le moins fréquent, puisqu'il totalise 5,17 kg pour soixante douze pièces (poids moyen 72 g). Moins d'un cinquième ont été chauffés (18%). Le petit fossé 7250 à 7252, en cumulé, livre le plus gros ensemble (23 %). Toutefois, il faut observer une répartition relativement homogène entre les principales structures prises isolément. Le fossé 7004, principal pourvoyeur de mobilier dans les autres catégories ne représente que 16% du total ; tous les fragments se concentrant dans les premiers mètres à l'est.

Enfin les galets ne totalisent que 622 g pour vingt trois pièces, soit 27 g en moyenne. Ils sont issus à 90 % de contextes de La Tène C2/D1 (fig. 35). La majorité d'entre eux se concentrent au niveau du petit enclos et dans un rayon de 10 m dans le

tronçon 7004 le bordant. La fosse 7250 regroupe la plus importante quantité. Leur interprétation reste incertaine. Ils peuvent par exemple servir de lests pour les filets de pêche. En contexte humide, plusieurs découvertes attestent cet emploi dès le Néolithique (MAUTE-WOLF *et al.* 2002, p. 13 ; REYNAUD SAVIOZ 2004). Les « nombreux » restes de poissons mis au jour dans les contextes de l'enclos pourraient d'ailleurs plaider en faveur de cette hypothèse (*cf. infra*). On peut les utiliser également pour lisser la terre cuite ou le torchis. Une étude tracéologique serait nécessaire pour en juger. Pierre Pétrequin et Annick Richard avancent enfin l'hypothèse qu'ils peuvent également servir à lester des métiers à sparterie en fibre d'écorce par exemple (PÉTREQUIN & RICHARD 1997).

Le torchis

Au préalable, il convient de souligner que les 33,67 kg ne représentent pas une grande quantité par rapport à la masse, de plusieurs centaines de kilogrammes, nécessaires à la construction d'un seul édifice. Ainsi à Saint-Georges-les-Baillargeaux les "Gains" (Vienne), ce sont près de 130 kg de torchis qui proviendraient des parois d'un unique édifice (MAGUER 2011, p. 62). D'ailleurs, ce matériau peut servir pour les plaques foyères, les fours, voire les aires de battage (MALRAIN *et al.* 1999, p. 273). Des bouchons de silos sont également attestés (MOREAU 2009, p. 209).

En outre, quelle part a été rejetée et conservée dans les structures ? Les éléments préservés ont subi une certaine chaleur ce qui en a permis la conservation. Le torchis a été recueilli pour l'essentiel au nord, dans les fossés 7004 et 7048 de l'enclos et dans le petit enclos (fig. 33). Seule la fosse 7334 et ses alentours livrent un petit corpus en dehors de cette zone principale.

Le total comptabilise 33,67 kg, pour un poids moyen d'un peu plus de 15 g par fragment. Il faut cependant constater que la moyenne de la fosse 7334 est de 10,5 g, chiffre qui se retrouve dans les ensembles 7115 (10,13) ; 7252 (10,03) et 7250 (10,35). Les fossés de l'enclos principal, ont des valeurs supérieures à 12,3 g. Cette observation tendrait à rapprocher la structure 7250 et les fossés du petit enclos 7115 et 7252, du fonctionnement des fosses et non des fossés.

Parmi la masse de 33,67 kg, 4 % des fragments portent des traces liées au feu. Ces morceaux chauffés sont répartis de façon dispersée. Néanmoins, on remarque des concentrations entre les mètres 18 et 24 du fossé 7048, mais aussi dans les fosses et trous de poteaux localisés de 3 à 8 m en retrait. Le petit enclos livre également de multiples fragments, alors que le segment de fossé 7004 correspondant en est dépourvu. Enfin, dans le grenier 7326, trois des

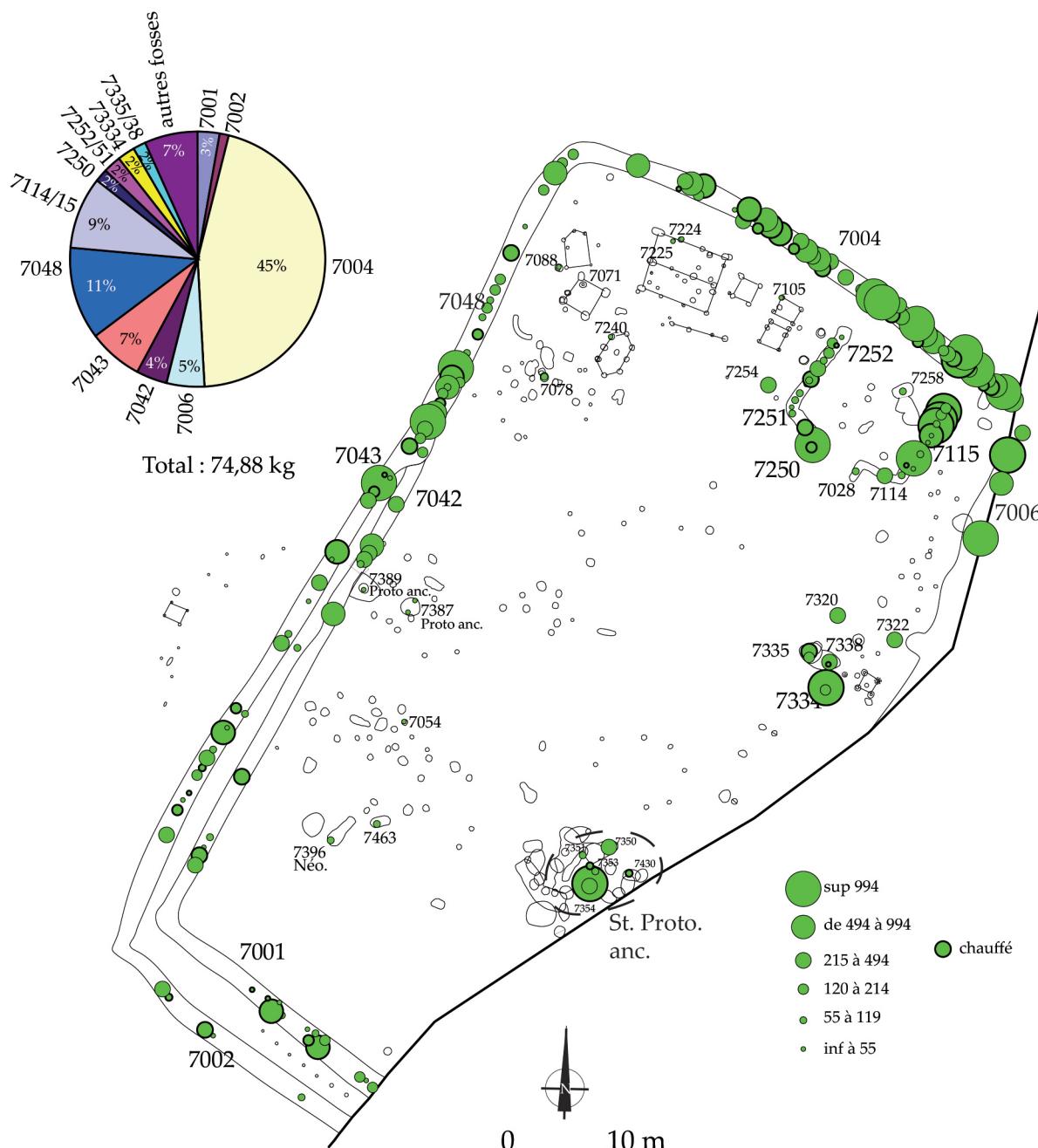


Fig. 32 - Carte de répartition des grès dans l'établissement gaulois et en pourcentage toutes époques confondues ; à 96 % elles sont liées à l'établissement gaulois (doc. MARÉCHAL / Inrap).

quatre poteaux contiennent du torchis brûlé comme la fosse voisine 7334.

Le lien entre le torchis et les constructions semble indéniable. Pratiquement tous les édifices, à l'exception de l'édifice 7068, en possèdent un peu dans leurs comblements. Les fossés de l'enclos, situés en retrait de ces bâtiments, servent de réceptacle lors du démantèlement ou de la réfection des murs.

Nous avons tenté d'estimer les quantités de torchis rejeté dans les fossés 7004 et 7048, pouvant correspondre aux différentes unités architecturales (tab. XX). Du fait du caractère hypothétique, nous avons opté pour une évaluation « large » (hypothèse

haute) et une seconde plus réduite (hypothèse basse) (fig. 34). Nous avons ensuite calculé les rapports :

Il ressort que la construction principale - 7033 - livre des chiffres très inférieurs aux autres constructions, qu'elles soient hypothétiques ou bien attestées. Malgré la plus grande surface au sol, finalement la quantité de torchis qui en proviendrait s'avère très faible ; elle est même inversement proportionnelle. *A contrario*, l'édifice 7068 pour une surface réduite serait associé à une masse de torchis importante.

En tenant compte des réserves émises en préambule, le grand bâtiment utiliserait peu de torchis. L'emploi d'autres matériaux, comme le

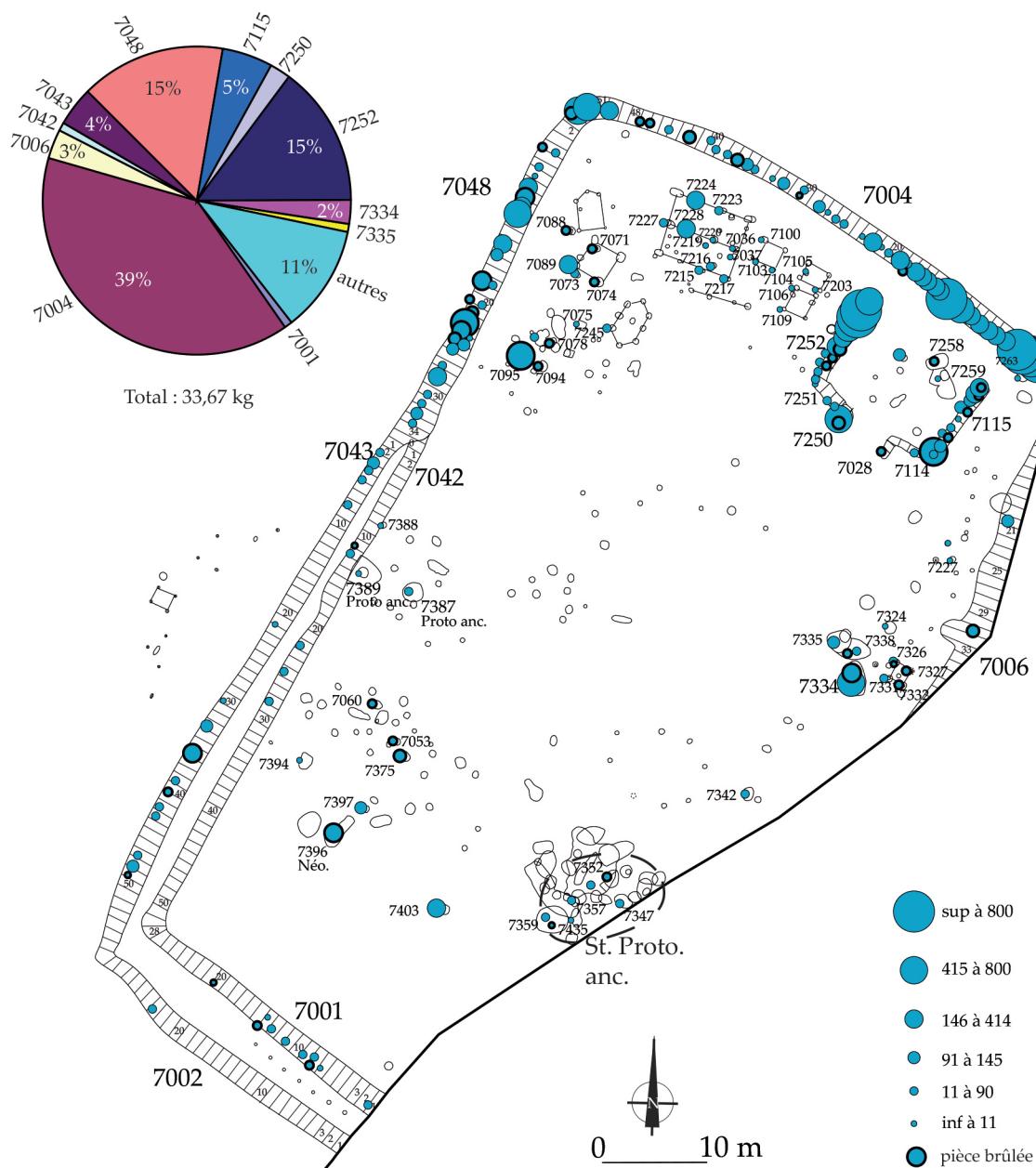


Fig. 33 - Carte de répartition du torchis dans l'établissement gaulois et en pourcentage toutes époques confondues. Les fosses de la moitié sud sont plus anciennes ou non datées (doc. MARÉCHAL/Inrap).

bois en particulier, pourrait expliquer ce décalage. La présence de grandes quantités dans la partie adjacente du fossé 7004 au petit enclos pourrait, à l'inverse, laisser présager l'existence d'une construction n'ayant pas/ou peu laissée de traces profondes (*cf. supra* bâti. hypothétique). Le rapport, dans l'option basse, se rapproche un peu des autres constructions. Il faut souligner aussi que les fossés de ce petit enclos livrent également de « grandes » quantités de torchis (7115 = 1,74 kg ; 7252 = 4,89 kg).

La fouille du site gaulois de Venette "Bois de Plaisance" (Oise) donne l'exemple comparable d'un bâtiment important - la résidence principale (?) - n'ayant pas laissé de traces au sol (MARÉCHAL *et al.* 2011b, p. 37 et 135 et 2018b, p. 17 et 21-22).

Enfin, il ne faut pas faire abstraction d'un éventuel nettoyage, lors d'une réfection ou après destruction, distinct selon les zones, et peut-être les périodes. Ce phénomène pourrait expliquer ces décalages importants.

Signalons qu'outre le torchis et le bois, d'autres matériaux peuvent permettre de monter des parois telles que les briques crues. Ces dernières ont probablement été utilisées à Longueil-Sainte-Marie "le Vivier des Grès" (Oise) sur le site de La Tène moyenne/C 1 (PINARD 2006a, p. 58). Des briques de limon ont également pu être mises en évidence à Cuperly "la Perte" (Marne), un peu plus tardivement (GESTREAU 2009). Ces cloisons de terre sont par ailleurs bien connues dans le sud de

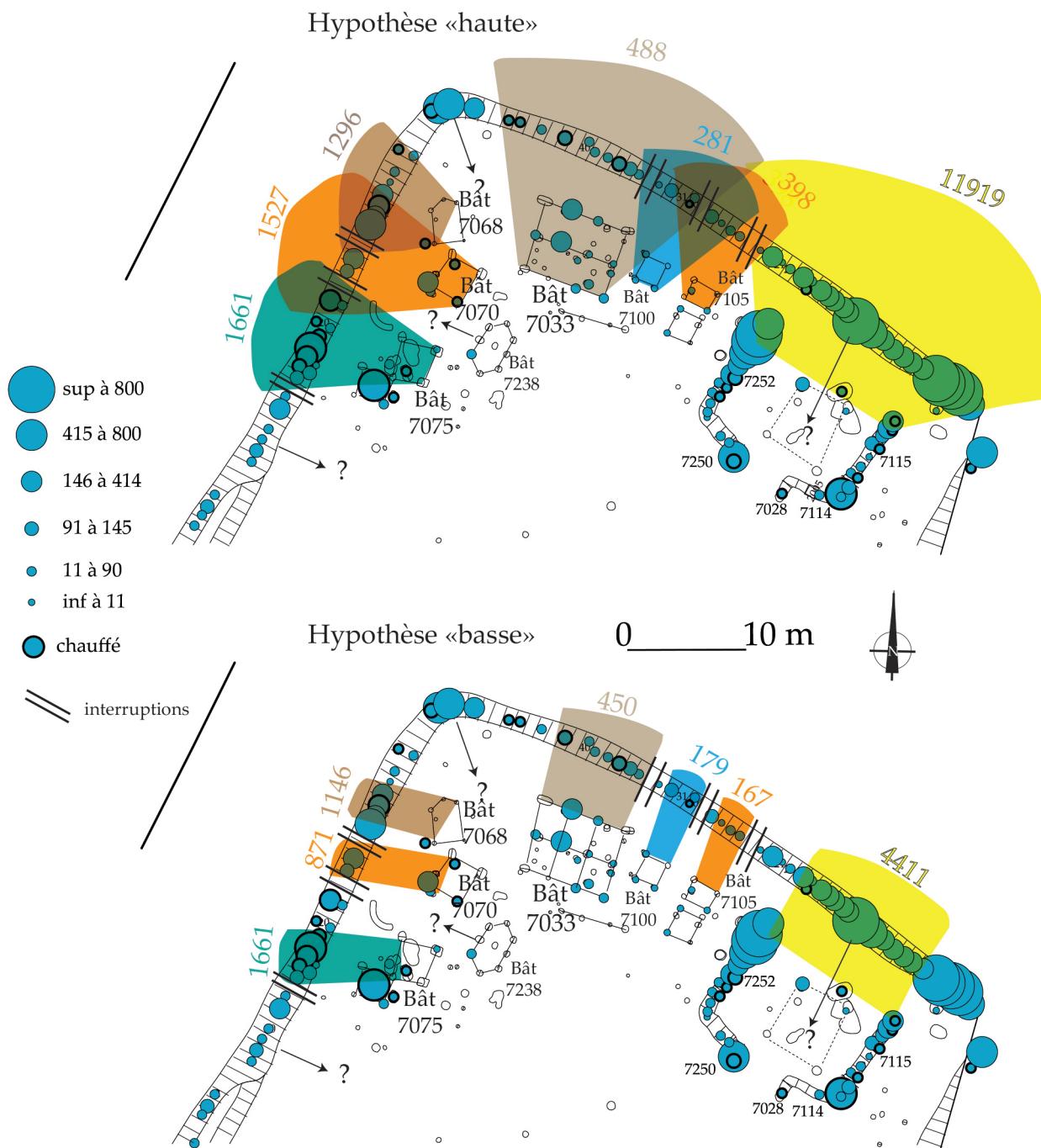


Fig. 34 - Hypothèse de distribution du torchis selon les constructions supposées dans la partie nord (doc. D. MARÉCHAL / Inrap).

Bât.	Hypo H	Hypo B	surf bât	H/surf.	B/surf
7033	488	450	42	11,6	10,7
7100	281	179	2,4	117	74,5
7105	398	167	4	99,5	41,7
7068	1296	1146	6	216	191
7070	1524	871	8,9	171,2	97,87
7075	1661	1312	6	276	218
enclos ?	11919	4411	21	56,75	210

Tab. XX - quantité de torchis rejeté selon l'emplacement des bâtiments hypothétiques (en italique les constructions hypothétiques).



Fig. 35 - Carte de répartition des galets sur le site, en gris principale concentration (doc. D. MARÉCHAL / Inrap).

N° St.	mètre	C.	typo.	frag.	Long.	Haut.	poids	remarque	radio
7001	9	1	fibule	X	3,3	0,5 à 1,5	7	4 spires	X
7001	8	1	fibule	X	4,8	0,5	2	pied relevé	X
7004	3	3	couteau		22	2,8	120	à douille	X
7115	8	1	anneau	X	3,6 dia.	0,4	7		
7042	12	2	cerclage ?	X	16,7	2,8 à 3,2	71	torsions	X
7042	12	2	bandage ?	X	16,9	2,8 à 3,1	67	courbé	X
7042	12	2	cerclage ? pointe	X	11,9	2,8 à 3,1	69	torsion	X
7250	NO	2	indéter.	X	2,3	0,4	2		
7250	SE	2	couteau	X	8,5	3,1	27	rasoir ?	X
7250	NO	1	douille	X	6,4	1,3 à 2,7	28	couteau ?	
7250	1	1	agrafe		4,1	0,7	10	tordue	
7252	1	1	outil		18,8	0,5 à 0,8	61	pointerolle	X
7334		2	indéter.	X	1,5	0,5	9		

Tab. XXI - Le mobilier en fer de Rivecourt.

la France dès le VI^e/V^e siècle avant notre ère (DE CHAZELLE-GAZZAL 1997).

Les objets en fer

Treize objets composent ce corpus pour un poids total de 0,48 kg (tab. XXI). Huit pièces proviennent des fossés, les autres des fosses 7250 et 7334 (fig. 36).

Les deux fibules, bien qu'elles soient issues de deux mètres contigus, et de la même couche, appartiennent à deux exemplaires distincts (fig. 37). La première - 7001 m8 / c.1 - correspond à un fragment de petite fibule à pieds allongé, avec attache du pied sur l'arc par une perle. Elle appartient à un modèle connu pour La Tène ancienne qui ne se développe pas au-delà de La Tène B2 (MARION 2004, p. 55-57). La seconde - 7001 m9 / c.1 - est un fragment, qui se restreint à la tête, disposant de quatre spires et une corde externe. Elle se rattache chronologiquement à La Tène moyenne / finale. La pièce étant incomplète,

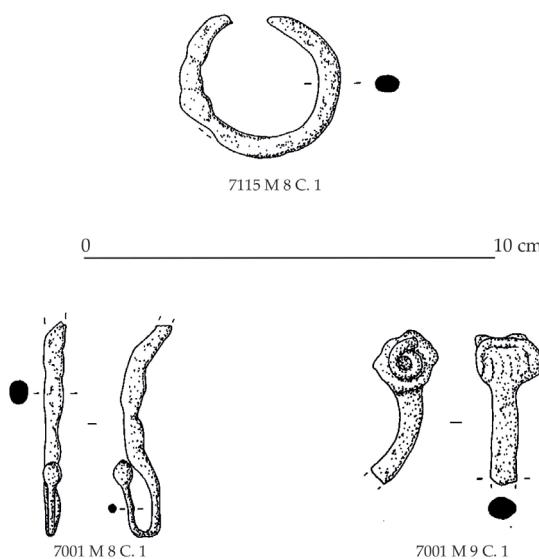


Fig. 37 - mobilier en fer : fragments de deux fibules (7001) et anneau (7115) (dessins B. BÉTHUNE/Inrap).

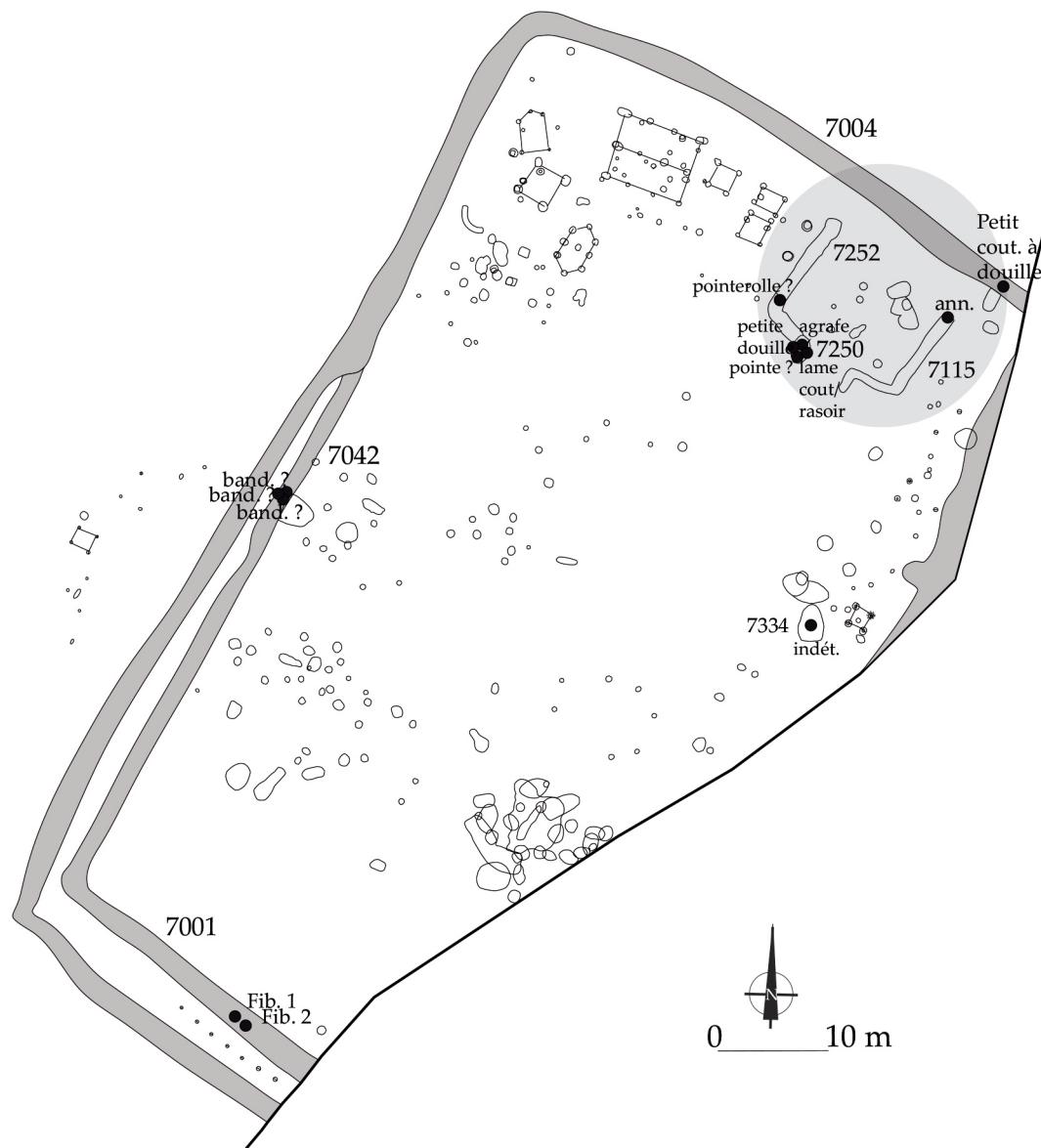


Fig. 36 - Carte de répartition du mobilier en fer, en gris principale concentration (doc. D. MARÉCHAL/Inrap).

il demeure impossible de statuer si c'est un type 18 de Gebhard, la plus commune localement (GAUDEFROY 2006b). La localisation de ces parures à cet endroit peut surprendre, car il n'existe pas de construction avérée à proximité. La plus ancienne dénote aussi chronologiquement. Peut-être s'agit-il d'un objet provenant de l'amas de fosses de la Protohistoire ancienne, localisé une vingtaine de mètres plus au nord ?

Les fibules en contexte d'habitat ne sont pas exceptionnelles, mais elles ne constituent qu'un ensemble restreint. Sur l'habitat de Jaux "le Camp du Roi" (Oise), deux fibules, incomplètes, sont répertoriées. (MALRAIN et al. 1996b, p. 276 et 278). À Verberie "la Plaine d'Herneuse", site fouillé intégralement, seules quatre ont été dégagées (MALRAIN et al. 1999, p. 258 et 261). D'ailleurs, il n'en existe que vingt-deux pour toute la moyenne vallée de l'Oise, tous contextes et périodes confondus (GAUDEFROY 2006 b).

Dans le mobilier du « quotidien », il faut noter les deux lames. L'une correspond à un petit couteau à douille de 22 cm de long (7004 m3/c. 3) (fig. 38). Une pièce, assez proche, de 19,5 cm a été mise au jour sur l'établissement de La Tène finale de Creil "les Cerisiers" (Oise) (FÉMOLANT 1989, p. 61). La seconde lame, issue de 7250 SE/c. 2, présente une cassure à la pointe. Il peut s'agir d'une lame de couteau ou également d'un rasoir (fig. 39). Enfin une dernière pièce - 7250 NO/c. 1 - une petite douille de 6,5 cm de long, peut appartenir à un autre couteau.

L'objet découvert dans 7252 m1/c. 1 est une tige de 18,5 cm de long de section rectangulaire et effilée. À 4,1 cm de l'extrémité la plus large, s'observe un ressaut de 2 mm sur tout le pourtour. Ce décrochement pourrait renseigner sur la fonction de l'objet. Une interprétation comme pointerolle ou burin peut être proposée, la partie la plus fine servant de soie pour sertir le manche en bois (fig. 38).

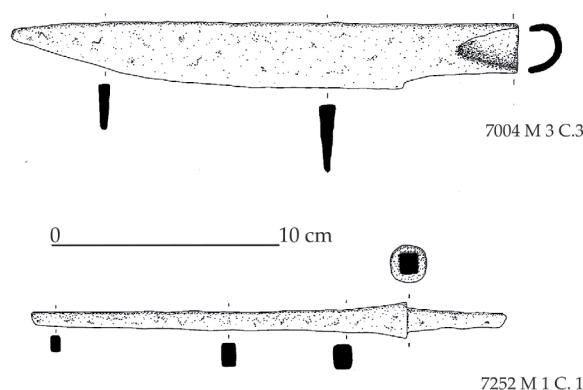


Fig. 38 - Mobilier en fer : lame de couteau (7004) et pointerolle (7252) (dessins B. BÉTHUNE/Inrap).

Plusieurs pièces pourraient être reliées à des roues de chariots. En effet trois plaques ont été découvertes dans un niveau identique et correspondent au même mètre (7042 m12/c.2). Elles sont longues de 11,9 à 16,9 cm et larges de 2,8 à 3,2 cm et malgré la faible courbure observée peuvent correspondre à des morceaux de cerclage ou de bandage (fig. 40) ; elles pourraient avoir subi une déformation. La comparaison avec des cerclages de sceau semble inadéquate car elles paraissent plus larges (GAUDEFROY & PINARD 1997, p. 99). L'hypothèse de bandage est sans doute la plus probante et supporte la comparaison avec les valeurs des chars²⁰ de Bucy-le Long par exemple (THOUVENOT & VERGER 2009, p. 375).

Deux autres objets sont interprétables, l'un est un petit anneau de 3,6 cm de diamètre (7115 m8/c. 1), et l'autre une agrafe avec le sommet incurvé et des pattes légèrement rentrantes (7250 m1/c. 1) (fig. 37 et 39). Ce dernier type d'objet est connu, par exemple à Jaux "le Camp du Roi" et Canly "les Trois Noyers" (Oise) (MALRAIN et al. 1996b, p. 279 ; GAUDEFROY & PINARD 1997, p. 100). Il est également mentionné à Bazoches "les Chantraines" (GRANSAR & POMMEPUY 2005). Il est interprété comme garniture de coffre dans les tombes, mais il intègre aussi le domaine des roues de char (THOUVENOT & VERGER 2009, p. 376-377). Dans ce dernier cas les extrémités semblent cependant moins hautes que pour notre exemplaire.

20 - Certes de La Tène ancienne !

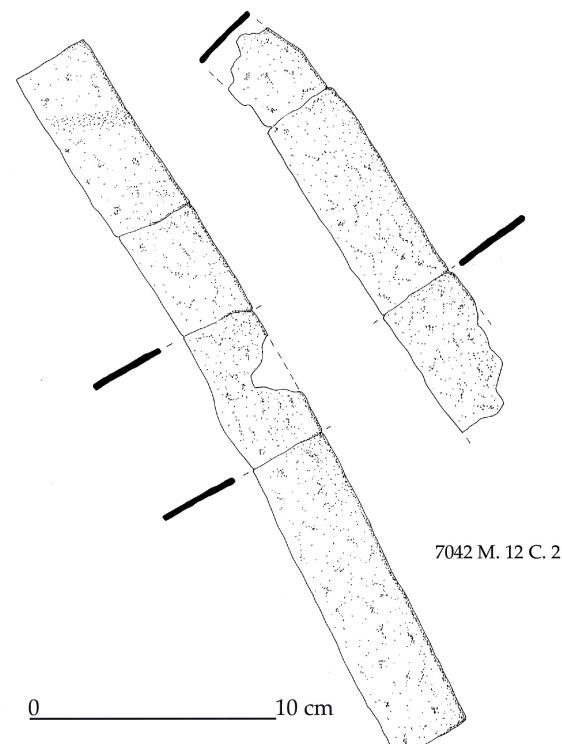


Fig. 39 - Mobilier en fer : fragments de cerclage/bandage (?) (7042) (dessins B. BÉTHUNE/Inrap).

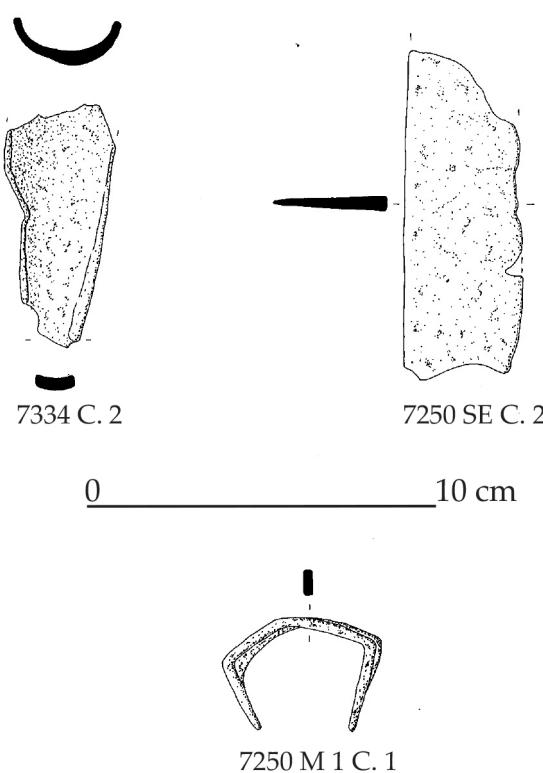


Fig. 40 - Mobilier en fer : Agrafe (7250 m1), fragment de lame de couteau (?) (7250 SE) et objet indéterminé (7334) (dessins B. BÉTHUNE/Inrap).

Enfin on soulignera l'absence de clous, alors que ce sont les objets en fer les plus communs à cette période (GAUDEFROY 2006c). De manière moins surprenante, aucun élément n'évoque l'armement.

La carte de répartition suit celle des autres objets avec une concentration au niveau du petit enclos et l'est du fossé 7004 (fig. 36). Les trois bandages se concentrent dans le premier état du fossé correspondant à 7042. Cette concentration correspond-elle à un rejet classique ou un dépôt ? Enfin, il a été souligné que les deux fibules se situent à l'écart dans 7001.

Quantitativement, il s'agit d'un corpus réduit comparé à ceux de Jaux "le Camp du Roi" (115 pièces), ou Ronchères "le Bois de la Forge" (117 pièces) par exemple (MALRAIN *et al.* 1996b et 2010). Toutefois, les valeurs rencontrées s'avèrent très variables, puisque par exemple à Venette "Bois de Plaisance" il n'existe que trois objets métalliques, et à Verberie "la Plaine d'Herneuse" onze (MALRAIN *et al.* 1999, p. 259-261 ; MARÉCHAL *et al.* 2011b, p. 43). Il n'a pas été établi un rapport entre nombre d'objet, le statut et la présence d'une éventuelle forge. Ronchères possède une forge, ce qui n'est pas le cas de Jaux pour reprendre les exemples mentionnés précédemment.

LES RESTES (ECOFACTS) DE NATURE ALIMENTAIRE OU ARTISANALE

Les restes carpologiques

Sept restes carpologiques avaient été décomptés pour les structures laténienes lors du diagnostic de 2005. Des prélèvements ont été effectués lors de la fouille de 2007 et ont permis d'enrichir considérablement cet effectif. Ils ont été effectués dans le petit enclos interne (St. 7115, 7250, 7252) ainsi que dans deux fosses, dont une atypique 7334 et une seconde 7403 (tab. XXII).

Un volume global de 154 l de sédiment a été tamisé aux mailles de 0,5 et 2 mm et intégralement trié et étudié. Pour cette quantité, 385 restes ont été recueillis, qui se répartissent en 73 restes d'espèces domestiques et 312 de plantes sauvages. Deux modes de préservation des carporestes ont été observés, la carbonisation et la minéralisation. La totalité des vestiges d'espèces domestiques ont été préservés sous forme carbonisée. Ce mode de préservation affecte seulement 11 taxons de plantes sauvages, sur les 33 identifiés, et 8 % des restes (26 spécimens).

La carbonisation résulte de la mise en contact de la matière organique avec une source de chaleur, ce qui occasionne sa transformation en carbone. Les plages de préservation des différentes espèces et parties de plantes varient mais se situent généralement entre 150 et 550 °C. Le contact avec le feu s'opère lors d'épisodes d'incendie ou de traitements thermiques (apprêts, cuisson des aliments). Des dégradations peuvent s'ensuivre si les températures atteintes avoisinent ou dépassent le seuil limite de combustion. Le matériel recueilli sur le site de Rivecourt témoigne d'un contact prolongé ou intense avec une source de chaleur. Sept restes seulement ont pu être identifiés au genre ou à l'espèce. La majorité des grains n'ont pas pu être déterminés au-delà de la mention de Cerealia indéterminées, en raison de leur fragmentation et leur piètre état de conservation. Ces restes sont le plus souvent réduits à des corps abrasés criblés d'alvéoles. La texture, la forme allongée des grains, arrondis aux extrémités, et les traces éventuelles d'un sillon ventral permettent toutefois d'y reconnaître des céréales.

La minéralisation résulte d'une cristallisation de sels minéraux au sein d'un organisme végétal ou animal. Leur accumulation reproduit la morphologie antérieure d'une graine ou d'un fruit sous la forme d'un mouillage minéral. L'agent responsable du processus est le phosphate de calcium, identifié par analyse chimique répétée (GREEN 1979a, PREISS 2011, p. 222-225). La minéralisation des restes carpologiques, mais aussi xylologiques et entomologiques, est reconnue comme une

TAXONS	N° STRUCTURE			7115			7115			7250			7252			7252			7334		
	N° mètre sondage	N° US.	fonction	c. noire fossé	c.1	c. noire fossé	c.1	c. noire fossé	c.1	c. noire fossé	c.1	c. noire fossé	c.1	c. noire fossé	c.1	c. noire fossé	c.1	c. noire fossé	c.1		
			datation	LT C2-D1	LT C2-D1	LT C2-D1	LT C2-D1	LT C2-D1	LT C2-D1	LT C2-D1	LT C2-D1	LT C2-D1	LT C2-D1	LT C2-D1	LT C2-D1	LT C2-D1	LT C2-D1	LT C2-D1	LT C2-D1		
			volume brut prélevé (l)	5	8	37	7	4	16	6	8	16	4	16	6	8	6	5	34	12	
<i>espèces domestiques</i>																					
<i>Ceratina</i>			céréales	9 f. carbon.	11 f. carbon.	14 f. carbon.	4 f. carbon.	10 f. carbon.	22 f. carbon.	5 f. carbon.	13 f. carbon.	2 f. carbon.	1 f. carbon.	1 f. carbon.	1 f. carbon.	1 f. carbon.	33 f. carbon.	5 f. carbon.			
<i>Fabaceae sativae</i>			Fabacées cultivées	2																	
<i>Hordeum vulgare</i>			Orge																		
<i>Lens culinaris</i>			Lentille																		
<i>Triticum dicoccum/sppita, furca</i>			Ble amidonnier / épautre, base de graine																		
<i>Triticum sp.</i>			Ble																		
<i>espèces sauvages</i>																					
<i>Anagallis arvensis</i>			Mouron rouge	9	10	33	2	5									8			2	
<i>Apiaecae</i>			Apiacées	4	1	3															
<i>Apiaecae type Daucus</i>			Apiacée type carotte																		
<i>Atriplex prostrata/patula</i>			Arrachie hastée/étalée				2 carbon.														
<i>Avena sp.</i>			Avoine																		
<i>Brassica sp.</i>			Choux					3													
<i>Capsella bursa-pastoris</i>			Capseille houblon-à-pasteur					1													
<i>Cardaria draba</i>			Cardaire drave																		
<i>Carex sp.</i>			Lafche																		
<i>Caryophyllaceae</i>			Caryophyllacées																		
<i>Chenopodium album</i>			Chénopode blanc																		
<i>Chenopodium hybridum</i>			Chénopode hybride																		
<i>Chenopodium sp.</i>			Chénopode																		
<i>Corylus avellana</i>			Couñier																		
<i>Fabaceae type Trifolium</i>			Fabacées type Trèfle																		
<i>Lamiaceae</i>			Lamiacées																		
<i>Malva sylvestris</i>			Mauve sauvage																		
<i>Papaver sp.</i>			Couquelot																		
<i>Plantago lanceolata</i>			Plantain lancéolé																		
<i>Plantago major</i>			Grand plantain																		
<i>Poa type compressa</i>			Paturin type compressé																		
<i>Poaceae</i>			Païeuses																		
<i>Polygonum aviculare</i>			Renouée des oiseaux																		
<i>Polygonum lapathifolium/persicaria</i>			Renouée à l' de Patience/Persicaire																		
<i>Polygonaceae</i>			Polygonaçées																		
<i>Potentilla sp.</i>			Potentille																		
<i>Ranunculus sp.</i>			Ranuncule																		
<i>Rumex sp.</i>			Oseille																		
<i>Solanum nigrum</i>			Morelle noire																		
<i>Torilis sp.</i>			Torilis																		
<i>Urtica urens</i>			Petite ortie																		
<i>Veronica hederifolia</i>			Véronique à feuilles de lierre																		
<i>Vicia sp.</i>			Vesce																		

Tab. XXII - Inventaire des restes carpologiques.

signature des contextes excrémentiels et des fumiers (GREEN 1979b). Les dépotoirs domestiques pauvres en phosphates et en nitrates ne délivrent pas ce type de matériel. L'assèchement d'un contexte où circulent à l'origine des matières fécales ou en cours de putréfaction provoque la concentration et la précipitation des sels. Les phosphates contenus dans les excréments et éventuellement les restes de poissons et ossements animaux s'associent au calcium de la matrice sédimentaire ou à la chaux parfois utilisée pour assainir le contexte. Le processus est rapide mais s'opère parallèlement à la dégradation des restes, de sorte que la minéralisation délivre des moulages précis pour des restes ligneux ou de petite taille (SHILITO & ALMOND 2010). Au sein des restes minéralisés, les plantes aromatiques et les fruits sont très fréquents, comme les résidus de foin. Les céréales en revanche sont anecdotiques et les légumineuses le plus souvent réduites à leur tégument roulé. Sur le site de Rivecourt, le matériel minéralisé comporte peu de fruitiers et de plantes alimentaires en général ; il se compose surtout d'aventices des cultures et de plantes caractéristiques des anciens jardins ou des espaces peu entretenus, dans l'entourage des lieux occupés par l'homme et le bétail. Le matériel minéralisé nous offre donc une vision complémentaire du matériel carbonisé. Au sein de ce dernier figurent les plantes entretenues dans les cultures ; tandis que les espèces indésirables liées à ces mêmes cultures se retrouvent au sein du matériel minéralisé. Dans la mesure où le processus de minéralisation est souvent lié à l'ingestion des plantes ou de leurs fructifications et à leur rejet au sein des matières fécales, il est possible que la présence de ces semences dans les fossés soit liée à des contenus stomacaux d'animaux domestiques, ou à leurs déjections si ces animaux avaient la possibilité de se nourrir dans des espaces anciennement mis en culture et laissés au repos. Les espèces reconnues au sein du matériel carpologique ne reflètent pas exactement la composition de prairies vouées au pâturage ou de prairies semées ; elles s'apparentent plutôt à une végétation rudérale commune à beaucoup d'établissements ; celle que l'on observe encore de nos jours dans les champs après la récolte, dans les bandes herbeuses qui les entourent, dans les terrains vagues et espaces horticoles ou en bordure des chemins d'accès. Les représentants de ces milieux sont par exemple les orties, arroches, chénopodes, renouées, capselle bourse-à-pasteur, plantains, mauve, coquelicot, renoncules, mouron rouge, morelle et des graminées sauvages. Le spectre taxinomique suggérerait que les troupeaux avaient la possibilité de divaguer librement dans l'environnement du site plutôt qu'ils n'étaient parqués dans des lieux dédiés et nourris à l'aide de foin ou de résidus de récoltes. Certaines des espèces citées peuvent avoir un intérêt pour l'alimentation humaine ou comme « légumes » sauvages, mais leur usage à ces fins demeure difficile à évaluer. Elles sont régulièrement

attestées mais très souvent en faible nombre de restes et la présence de semences et fruits ne traduit pas directement une consommation car ce sont plutôt d'autres organes - tiges, feuilles, fleurs - qui présentent un intérêt pour l'alimentation ou la pharmacopée.

Les espèces identifiées au sein de l'assemblage comme ayant pu être cultivées par l'homme pour sa consommation comprennent des céréales et des légumineuses. Parmi celles-ci figurent l'orge, le blé, des blés vêtus, la lentille et des plantes de cueillette ou de haies comme la noisette.

Il est difficile à partir de cet assemblage de répondre aux questions posées. L'existence d'espaces dévolus à l'agriculture dans la proximité du site n'est pas nécessairement exclue mais ne peut être démontrée car d'autres sources d'approvisionnement sont envisageables et les structures de stockage peuvent accueillir des réserves venues d'ailleurs. Des pratiques de jardinage sont également envisageables mais la végétation des anciens jardins, bien représentée au sein du matériel minéralisé, se confond avec celle d'autres groupements fortement inféodés aux activités anthropiques, comme la vaste catégorie des rudérales. De fortes concentrations de phosphates et de nitrates sont responsables de la minéralisation de semences de plantes sauvages liées à une végétation rudérale, qu'elle soit locale ou qu'elle résulte de la décomposition d'excréments. Comme pour les nombreux restes de poissons découverts, un ou plusieurs événements sont à l'origine de l'accumulation de déchets qui ont occasionné la minéralisation d'un nombre significatif de semences. On n'enregistre néanmoins pas de différences significatives entre les résultats obtenus sur l'enclos et ceux qui se rapportent aux deux fosses. On a plutôt l'impression de percevoir un « bruit de fond » commun à toutes les structures du site.

Les quelques espèces alimentaires attestées sur le site font écho, bien que de manière appauvrie, aux ensembles rencontrés par ailleurs dans des sites (sub)contemporains peu éloignés de celui-ci (MALRAIN et al. 2017, p. 330-333). La ferme de Rivecourt "la Saule Ferrée" (Oise) a bénéficié d'une bonne préservation des restes carpologiques sous forme de végétaux gorgés d'eau. La végétation rudérale et des anciens potagers et jardins y domine de la même façon qu'à Rivecourt, pour le début de la période romaine. Le spectre des espèces domestiques comprend sous forme carbonisée des céréales, l'orge vêtue, des blés nus, le seigle, le pois et la féverole (MATTERNE 2006, p. 216). Des fruitiers sauvages ou cultivés complètent cet assemblage qui inclut la noisette, la framboise, la mûre de ronce et le melon. Le site de "la Plaine d'Herneuse" à Verberie, daté de La Tène finale, délivre des céréales, le millet

commun, le blé amidonnier, l'orge vêtue, la lentille, la féverole, la prunelle et la noisette. En dépit d'un échantillonnage adapté et important, ces deux sites ont livré des effectifs de carporestes au final assez faibles. La végétation rudérale, des cultures sarclées et des anciens potagers, qui transparaît comme un groupement végétal important au travers des spectres carpologiques de ces établissements, est peut-être indicative d'espaces de culture qui s'assimileraient davantage à des jardins plutôt qu'à des champs. Il convient néanmoins de rester prudent quant à cette interprétation, compte tenu à la fois du caractère ambigu de ces groupements d'espèces. De fait la végétation des jardins où alternent entretiens intensifs et périodes de repos présente beaucoup de similitudes avec celle des espaces laissés à l'abandon (cours, terrains vagues). Le rôle joué par les troupeaux ou les animaux isolés qui circulent dans l'enceinte des fermes demande encore à être évalué pour ce qui concerne l'accumulation des restes carpologiques et les processus de minéralisation constatés en dehors de structures de type latrines ou fosses d'aisance. Cet aspect doit également être pris en compte quand on tente de qualifier la fonction de certains espaces ou de certaines structures archéologiques à partir des carporestes qui y ont été retrouvés.

La faune de Rivecourt

Cette étude s'inscrit dans la suite des analyses menées dans la vallée de l'Oise sur les établissements ruraux du deuxième âge du Fer (MALRAIN & PINARD 2006a, MALRAIN *et al.* 2017) et plus généralement en Gaule (MÉNIEL *et al.* 2009). Le site est situé à 750 m de l'établissement de Verberie "La Plaine d'Herneuse", qui a livré une faune abondante et fort bien conservée (MÉNIEL 2006, p. 182-186).

Le mobilier est issu de 56 structures qui ont livré 5 046 restes pour une masse de près de 93 kg. L'essentiel provient des enclos (2 261 restes, dont 1 601 déterminés) et du « petit enclos interne »

(2091 restes, dont 1 370 déterminés²¹). Mis à part la fosse 7334 (600 restes, dont 403 déterminés), une majorité de structures (42) sont très pauvres (180 restes en tout, dont 117 déterminé). Il faut ajouter à ces pièces collectées manuellement, celles recueillies par le tamisage de 161 litres de sédiments (mailles 0,5 et 2 mm) soit 2 096 restes de poissons. Les prélèvements ont été réalisés dans le petit enclos et des fosses de l'espace interne (7334, 7335).

Ces vestiges sont généralement assez bien conservés, mais les plus superficiels ont eu à souffrir de leur exposition aux radicelles de plantes. D'autre part la fouille à la pelle mécanique, de l'essentiel des enclos, se traduit par une fragmentation parasite et par l'absence de petits éléments.

Les restes sont issus de sept fossés d'enclos (tab. XXIII), du petit enclos interne (tab. XXIV), de trente-cinq fosses (tab. XXV) et vingt-deux trous de poteau (tab. XXVI). La diversité des conditions de préservation dans ces diverses catégories de structures peut se répercuter sur les compositions des lots d'ossements ; c'est pour cela que nous en donnons des inventaires distincts.

L'impact de la taphonomie se traduit bien par des différences de fréquences des diverses espèces (fig. 41) : les bœufs et, dans une moindre mesure, les chevaux sont relativement plus abondants dans les fossés que dans les autres catégories de structures, où les porcs, les caprinés et les chiens sont relativement plus fréquents. Mais il y a une autre dimension à prendre en compte, c'est celle de la distribution spatiale des restes dans les fossés. En effet, l'abondance et la composition des rejets est susceptible de varier le long de ces structures linéaires en fonction, notamment, de la proximité des zones d'activités ou de rejets domestiques. C'est notamment le cas dans l'établissement rural de

21 - Ces nombres prennent en compte les os de poissons collectés à la main.

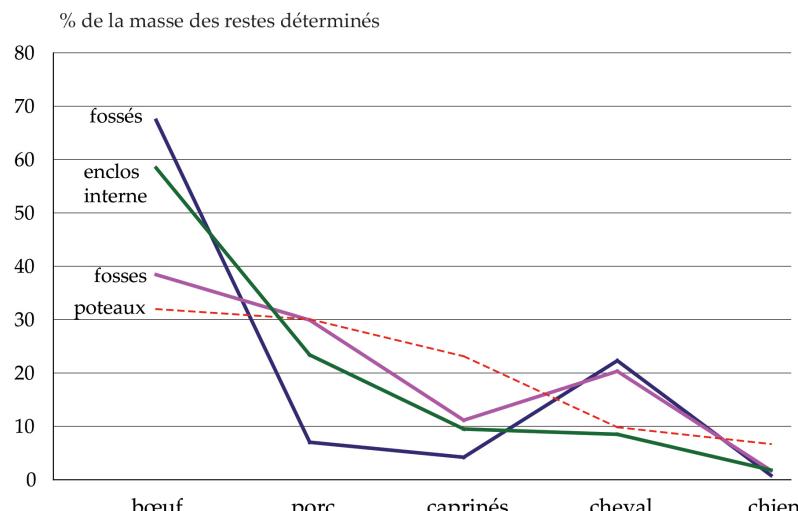


Fig. 41 - Fréquences des mammifères domestiques, établies à partir des poids des restes, dans les diverses catégories de structures de Rivecourt "Le Petit Pâlis" (doc. P. MÉNIEL).

Espèce	N.R.	% N.R.	M.R. (g)	% M.R.
Bœuf	808	50,8	42 448	66,6
Porc	341	21,5	4 234	6,6
Caprinés	236	14,9	2 487	3,9
Cheval	148	9,3	13 907	21,8
Chien	37	2,3	290	0,5
Cerf	8	0,5	327	0,5
Chevreuil	1	0,1	21	
Sanglier	2	0,1	25	7,1
Castor	1	0,1	16	
Blaireau	1	0,1	8	
Oiseau sp.	2	0,1	2	
Canard sp.	3	0,1	4	
Coq	1	0,1	2	
déterminés	1 589	70,4	63 771	95,0
indéterminés	670	29,6	3 354	5,0
total	2 261		67 151	

Tab. XXIII - Inventaire des restes de mammifères et d'oiseaux collectés manuellement des fossés 7001, 7002, 7004, 7006, 7042, 7043 et 7048.

Espèce	N.R.	% N.R.	M.R. (g)	% M.R.
Bœuf	53	16,4	1 751	37,4
Porc	152	46,9	1 359	29,0
Caprinés	53	16,4	498	10,6
Cheval	20	6,2	920	19,6
Chien	22	6,8	66	1,4
Cerf	1	0,3	2	
Chevreuil	1	0,3	15	0,3
Sanglier	1	0,3	6	0,1
Renard	1	0,3	8	0,2
Chat sauvage	3	0,9	11	0,2
Oiseau sp.	1	0,3	1	
Canard sp.	2	0,6	2	
Oie sp.	10	3,1	43	0,9
Coq	4	1,2	4	0,1
déterminés	324	51,1	4 686	89,5
indéterminés	310	48,9	551	10,5
total	634		5 238	

Tab. XXV - Inventaire des restes de mammifères et d'oiseaux collectés manuellement des fosses 7014, 7092, 7264, 7280, 7321, 7324, 7334, 7335, 7338, 7373, 7379 et 7403.

Espèce	N.R.	% N. R.	M.R. (g)	% M.R.
Bœuf	458	35,6	10 212	57,9
Porc	489	38,0	4 046	22,9
Caprinés	218	16,9	1 608	9,1
Cheval	42	3,3	1 439	8,2
Chien	64	5,0	267	1,5
Cerf	2	0,2	13	0,1
Chrevreuil	5	0,4	21	0,1
Oiseau sp.	2	0,2	2	
Canard sp.	2	0,2	4	
Coq	4	0,3	6	
déterminés	1 228	62,8	17 631	89,0
indéterminés	762	37,2	2 090	11,0
total	2 050		19 721	

Tab. XXIV - Inventaire des restes de mammifères et d'oiseaux collectés manuellement du petit enclos interne (7028 / 7114/7115 ; 7250/7251 / 7252).

Verberie "La Plaine d'Herneuse", situé sur l'autre rive de l'Oise (MÉNIEL 2006, p. 186).

Mais, avant cette étude des distributions, un certain nombre d'aspects peuvent, ou doivent (pour des raisons d'effectifs) être traités de manière globale, en faisant abstraction des structures dont proviennent les ossements ; il s'agit notamment de ce qui a trait à la chasse et à la pêche, à la morphologie et aux modalités de choix des animaux domestiques.

Espèce	N.R.	M.R. (g)	% M.R.
Bœuf	4	50	24,6
Porc	4	47	23,2
Caprinés	6	36	17,7
Cheval	1	15	7,4
Chien	1	10	4,9
Cerf	1	37	18,2
Oiseau sp.	1	1	0,5
Canard sp.	4	7	3,4
déterminés	22	203	76,3
indéterminés	14	63	23,7
total	36	266	

Tab. XXVI - Inventaire des restes de mammifères et d'oiseaux collectés manuellement issus des 22 trous de poteau.

Les restes d'animaux sauvages, 30 de mammifères, 36 d'oiseaux, 2182 de poissons (dont 86 collectés à vue lors de la fouille) et 2 de reptiles, témoignent de l'exploitation ou du milieu naturel environnant. Parmi les mammifères, ce sont les cerfs qui sont les mieux représentés, avec douze restes, dont un fragment de bois. On trouve ensuite le chevreuil (7 restes) et le sanglier (3 restes). Les autres espèces, le castor (tibia), la loutre (radius et fémur), le chat sauvage (deux mandibule, coxal), le renard (mandibule) et le blaireau (fémur) peuvent avoir été exploitées pour leur fourrure, mais aucun indice ne

permet de l'attester. Parmi les os d'oiseaux, figurent 9 restes de coqs, 11 de canards et 10 d'oies. Un os de grue et un de chouette effraie ont également été recueillis. Deux restes de cistudes proviennent du petit enclos (US 7250, couche 2). Pour ce qui est des poissons, six espèces ont été distinguées à la fois au tamisage et à la collecte manuelle ; quelques poissons fourrage comme le gardon, le rotengle, le chevesne et la brème et deux prédateurs, le brochet et la perche. La forte représentation de la perche demande à être nuancée car, en réalité, il s'agit pour la quasi-totalité des pièces attribuées à cette espèce, d'écailles cénoïdes²². S'il fallait dresser un podium des taxons les plus fréquents, déduit d'un décompte de la totalité des os en excluant les écailles, la famille des Cyprinidés resterait la catégorie la mieux représentée suivi des Esocidés (brochet) puis des Percidés (Perche).

Sur la morphologie des animaux, il n'y a pas beaucoup d'éléments de description. La série de données la mieux documentée est celle des phalanges I de bœuf, dix-huit ont été mesurées, ce qui est insuffisant pour une étude. Des statures ont pu être estimées pour huit bœufs (de 0,99 à 1,21 m, coefficients de Matolcsi), cinq chevaux (de 1,05 à 1,31 m, coefficients de Kiesewalter) et deux moutons (0,55 et 0,61 m, coefficients de Teichert). Ces quelques valeurs sont données à titre indicatif. Les crânes entiers, six de bœuf et cinq de chevaux, sont trop fragmentés pour pouvoir être mesurés.

22 - Une écaille cénoïde est l'un des quatre types d'écailles qu'on rencontre. Elle se distingue des autres groupes d'écailles par la présence de petites pointes fines dans sa partie postérieure. Les écailles des brochets (ganoïde) et celles des Salmonidés ou des Cyprinidés (cycloïdes) quand elles sont retrouvées mêlées et en fragments sont souvent difficilement identifiables et sont regroupées sous le terme générique d'«écailles indéterminées».

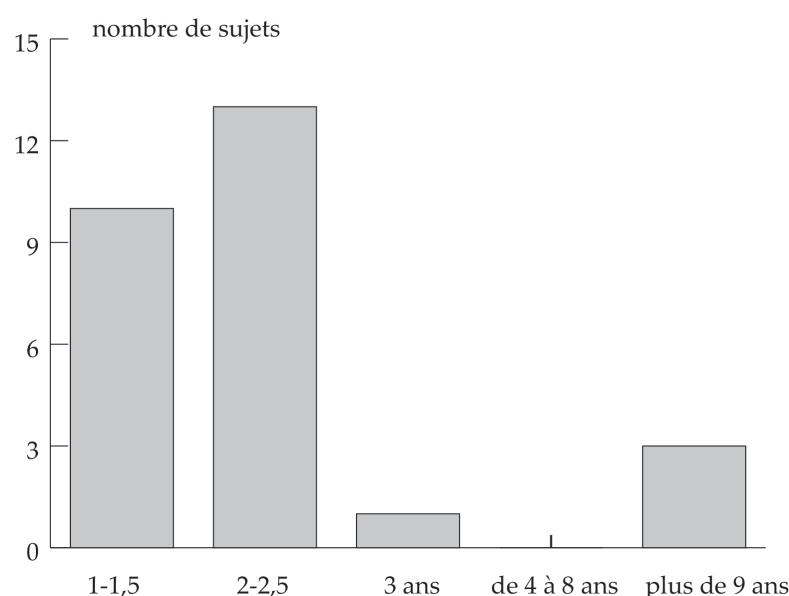


Fig. 42 - Distribution des estimations d'âges dentaires des bovins (doc. P. MÉNIEL d'après CHAIX & MÉNIEL 2001).

Les âges d'abattage et le sexe des animaux peuvent nous renseigner sur les modalités de gestion, et sur les usages qui pouvaient être faits des animaux domestiques, mais, là encore, les données disponibles ne sont pas suffisantes pour que l'on puisse en tirer de réelles conclusions.

Pour le bœuf, on dispose de vingt-sept estimations d'âges dentaires (fig. 42). Elles vont d'un à quinze ans, avec une moyenne entre trois ans et demi et quatre ans. On dénombre dix animaux assez jeunes, entre un et un an et demi, quatorze bêtes de boucherie, entre deux et trois ans, et trois individus réformés d'une dizaine d'années ou plus. On a donc un abattage tourné essentiellement vers des animaux en cours de croissance et même assez jeunes, qui ont produit une viande de qualité. La part des animaux de réforme apparaît assez modeste. Les déterminations de sexes sont peu nombreuses, sept vaches et deux mâles, ce qui ne permet pas de tirer de conclusions quant à la structure du cheptel.

Pour les porcs, les estimations d'âges témoignent d'un abattage assez précoce (fig. 43), qui se traduit par une moyenne de quatorze mois ($n = 61$). L'écart entre truies (29 mois, $n = 5$) et verrats (16 mois, $n = 5$), assez classique, repose ici sur un nombre de données trop faible pour être validé. On dénombre onze truies pour quatorze verrats. Le caractère précoce de l'abattage des porcs est un nouvel indice d'une consommation de viande de qualité.

Pour les caprinés, on compte 117 restes de chèvres pour 156 de moutons. On dispose d'une vingtaine d'estimations d'âges dentaires. Là encore, il s'agit d'animaux assez jeunes, abattus en moyenne vers deux ans.

Les modalités de gestion des mammifères domestiques indiquent une production de viande

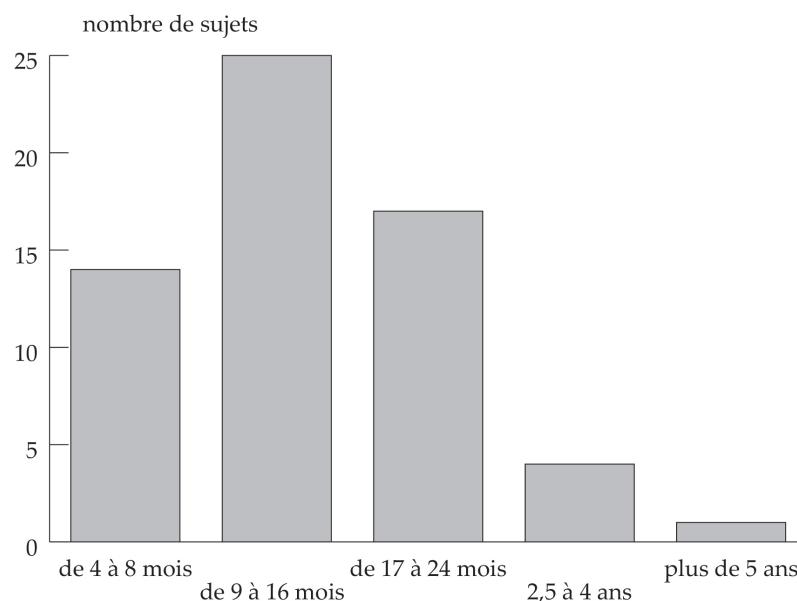


Fig. 43 - Distribution des estimations d'âges dentaires des porcs (doc. P. MÉNIER d'après CHAIX ET MÉNIER 2001).

		Petit enclos			Fosse			
US		7115	7250	7252	7334	7335	7403	Total
	Volume prélevé (litres)/type de prélèvement	57 à Vue	4 à Vue	56 à Vue	32 à Vue	12 à Vue		
Cyprinidés								
Brème	<i>Abramas brama</i>	11 2	3 3	10	4 42	5		80
Rotengle	<i>Scardinius erythrophthalmus</i>	2	1 1	1	8 4			16
Gardon	<i>Rutilus rutilus</i>	1						1
Chevesne	<i>Squalius cephalus</i>	1						1
Esocidés	Brochet	<i>Esox lucius</i>	1	1	1 2			5
Percidés	Perche	<i>Perca fluviatilis</i>	48 1	8	7			64
Indéterminés	Axonostes, lepidotriches et côtes	97 9	8 7	56	128 8	38 3		354
	Eléments crâniens et autres indet.	27	13	15	29	18 2		104
	Ecailles	313	75	166	744	255		1553
	Vertèbres	2		1				3
Total		501 14	109 11	257 2	913 54	316 5		2182

Tab. XXVII- Inventaire des ossements de poissons, collectés manuellement et par tamisage, issus du petit enclos et des fosses 7334, 7335 et 7403.

de qualité, la part des animaux de réforme étant assez modeste.

Quelques restes particuliers méritent d'être signalés. Il s'agit des squelettes d'un porcelet (7382) et d'un agneau (7048), et d'ensembles anatomiques, un pied (7387) et une paire de lombaires (7004/12) de chien, un doigt de cheval (7001/1), des éléments de pieds de porcs (7252/2 et 7250) ou de bœufs (7250 et 7043/2). Il faut également signaler la présence d'une douzaine de crânes, entiers ou presque, de bœufs (7) et de chevaux (6), tous issus de fossés (fig. 44).

Le reste du mobilier, soit environ 3 000 restes déterminés, consiste essentiellement en déchets de boucherie ou de consommation. Le bœuf domine l'ensemble, aussi bien en nombre qu'en poids des restes. En masse de viande, le bœuf et le cheval représentent l'essentiel (plus de 80 % de la masse),

ce qui laisse peu de place aux autres animaux, qu'il s'agisse de mammifères, d'oiseaux ou de poissons. Les conditions taphonomiques et de collecte ont sans doute joué un rôle non négligeable dans cette situation, avec la disparition probable des restes de petites dimensions. Mais là où des sédiments ont été tamisés, des restes de poissons ont été recueillis. Néanmoins, le repérage de poissons de grande taille comme le brochet, la perche, ou abondants comme certains cyprinidés (la Brème), a été effectué dès la fouille. Mais il est évident que par la pratique du tamisage ce sont les poissons de formats plus réduits à l'instar du gardon, du chevesne ou du rotengle qui ont été révélés. Le tamisage a ajouté non seulement des espèces à l'inventaire mais aussi une grande quantité de restes au décompte ; de 86 pièces repérées à vue (3,9%), s'est adjoint 2096 fragments collectés dans les refus de tamis (96,1 %, tab. XXVII).



Fig. 44 - Carte de distribution des crânes de bœufs et de chevaux (doc. P. MÉNIEL).

La simple présence du poisson confère à cet ensemble un intérêt particulier, car les sites de cette période (et dans ce bassin versant de la Seine) à avoir livré plusieurs centaines d'os sont rares. On peut citer Acy-Romance (Ardennes, MÉNIER 1998) où plus de 6 000 restes ont été découverts dans des contextes datés entre la seconde moitié du II^e siècle et le I^{er} siècle avant notre ère. La pêche, dans ce village, a eu un rôle important au vu de la quantité importante de restes découverts, mais aussi, au regard du souci qu'ont eu les villageois à mettre en œuvre des techniques de conservation pour la consommation différée du fruit de leur activité. C'est la découverte de restes de poissons pêchés à des saisons différentes mais rejetés simultanément dans les derniers épisodes du comblement de certains silos qui attestent cette pratique. À Rivecourt, les proportions observées sont moindres et les restes très sélectionnés excluent de telles conclusions.

En effet, le caractère résiduel des ensembles analysés suppose une histoire post-dépositionnelle lourde de conséquences sur leur état de préservation (ce qui est confirmé par l'analyse de la répartition des restes de mammifères). L'image du rejet originel s'en trouve nécessairement déformée, d'où la nécessité d'évaluer l'impact de la conservation différentielle préalablement à toute tentative de caractérisation de ces dépôts. Dans une première approche, il peut être considéré que la dynamique des rejets se reflète, du moins dans une certaine mesure, dans les distributions anatomiques des poissons, exprimées en nombre de restes voire en densité²³. Or, les proportions observées sur les deux principaux groupes de contextes (où les prélèvements ont été effectués²⁴), pointent des comportements analogues au sein de chacun des deux corpus considérés. Ainsi, les disparités les plus fortes s'enregistrent sur les écailles et les éléments de nageoires. *A contrario*, les résultats obtenus sur la totalité du squelette axial et du crâne sont systématiquement des valeurs très basses voire nulles (fig. 45). Ces deux faciès démontrent une sélection orientée sur les parties les moins comestibles, ce qui s'accorde avec des rejets de préparation alimentaire ou d'«assiette». Le déficit des éléments du squelette axial et de la tête reste imputable à la sélection anthropique. Une conservation différentielle marquée aurait contribué à la disparition des pièces les plus sensibles aux agents mécaniques et physico-chimiques. En effet, le facteur de la densité des ossements en particulier, exerce une influence prépondérante ; les pièces les plus compactes se conservent d'autant mieux. Or ici, il faut bien le constater, ce n'est pas le cas puisque les éléments parmi les plus fragiles, en l'occurrence les écailles, sont les mieux attestées et les éléments les plus robustes sont absents.

23 - La densité de restes comptabilisés par litres de sédiments rincés à l'eau.

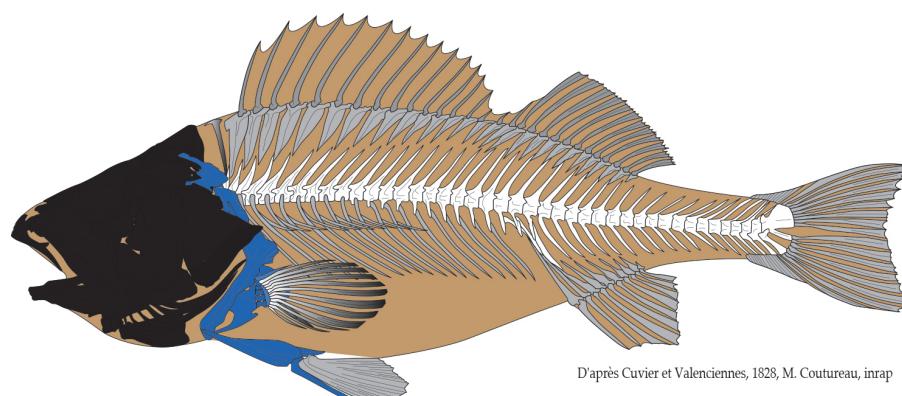
24 - C'est-à-dire au niveau du petit enclos et du groupe de fosses 7334 et 7335.

On a donc ici un exemple éclatant, pour les deux lots issus de deux types de contextes, de préservation différentielle. Les écarts de répartitions anatomiques sont, non pas liés à un problème de conservation mais bien à une sélection anthropique.

En revanche, il y a bien entre les deux types de structures étudiées, à savoir le petit enclos d'une part et les fosses d'autre part, une différence dans la quantité de restes recueillis et plus encore dans la densité d'éléments osseux décomptés par litres de sédiments traités (fig. 45). Des disparités, entre les formes fermées (les fosses) et ouvertes (ou plus accessibles) comme les fossés d'enclos, qui sont, cette fois-ci, bien imputables à la conservation différentielle. En effet, ces écarts de proportions et de densité (NR/l) observés sont corrélés à la résistance des pièces osseuses aux mêmes agents destructeurs en fonction du type de structure (et de la nature du sédiment). Intuitivement, l'épaisseur du tissu compact d'une pièce osseuse donnée varie considérablement selon qu'il s'agisse d'un *centrum* de vertèbre ou d'une écaille. Celle-ci se trouve plus immédiatement sujette à une attaque à cœur, notamment par des agents édaphiques selon l'exposition de la pièce. Elle sera protégée dans un contexte fermé (une fosse par exemple), et plus exposée dans un contexte ouvert comme un fossé d'enclos. Ce qui explique en partie les disparités observées (tab. XXVII).

Les pièces de nageoires (axonostes, lépidotriches), illustrés par 354 os, sont relativement abondantes tout comme les éléments de peau (1553 écailles ou fragments). Ces fréquences trahissent donc sans ambiguïté la présence de rejets de préparation culinaire et d'assiette. C'est d'ailleurs dans la fosse 7334 (dans laquelle les restes de poissons ont été découverts en grand nombre, tab. XXVII) qu'ont été repérés 744 écailles, mais aussi des os de Cyprinidés portant des traces de découpe. Une brème²⁵, notamment, est illustrée par quelques éléments crâniens et de ceinture, mais surtout par des côtes dont deux sont découpées sous l'apex. L'une d'entre elles, de par son gabarit imposant, a même été ramassée à la main lors de la fouille. Un préoperculaire (os de la tête), repéré également dès la fouille, porte une trace de découpe. Il est accompagné d'une première précaudale de la même espèce (issu de la collecte manuelle) d'un peu plus d'un cm de diamètre ($M1 = 10,7$ mm). Cela correspond à un poisson relativement grand, puisque l'estimation de la taille (par comparaison aux spécimens de la collection du CRAVO) donne un résultat de plus de 65 cm de long.

25 - Cette espèce est illustrée par 8 os recueillis au tamisage (1 supraoccipital, 2 cératohyal, 1 élément d'os pharyngien, 4 apex de côtes), et 4 collectés à la fouille (un fragment de cléithrum, un apex de côte, une première précaudale et un préoperculaire).



D'après Cuvier et Valenciennes, 1828, M. Coutureau, inrap

█ Crâne

█ Ceintures scapulaire et pelvienne

█ Axonostes, lépidotriches épipleuraux, côtes...

█ Rachis

█ Ecaille

N.R.	Petit enclos	Fosses
Crâne	64	53
Ceinture	3	0
Rachis	6	1
Axo./Lépido.	178	176
Ecaille	616	999
Total	867	1229

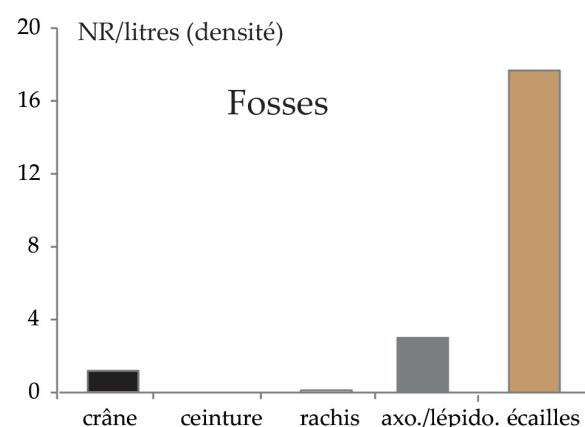
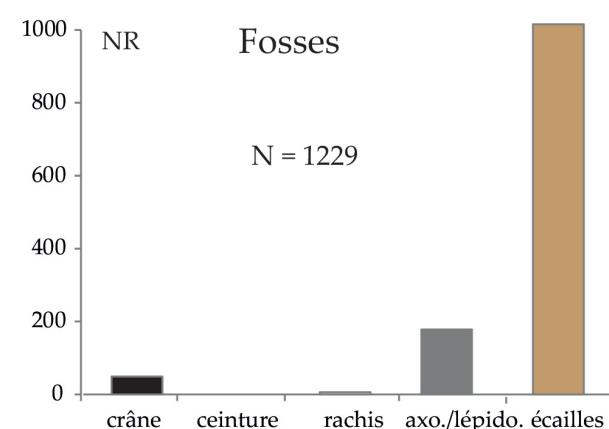
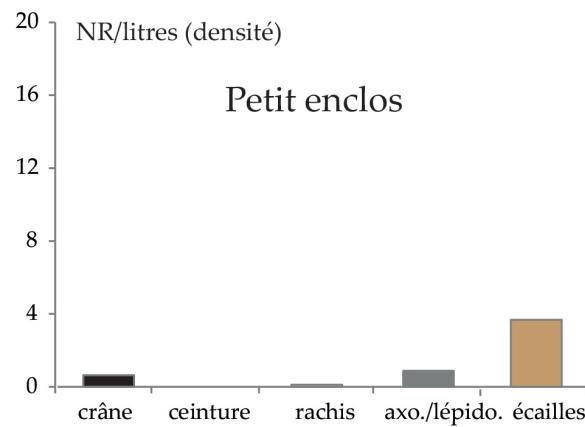
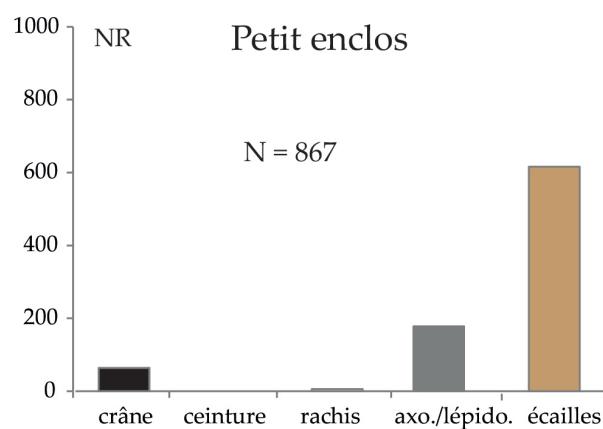


Fig. 45 - Distribution par grande partie anatomique des os de poissons collectés par tamisage et découverts sur le site de Rivecourt (Oise, Tène C2-D1, os issus du petit enclos et des fosses 7334, 7335) (doc. B. CLAVEL).

Rivecourt, Tène C2-D1, distribution anatomique des os issus de 161 litres de sédiments	7115					7250					7252					7334		7335	
	Pe.	Bro.	Cy.	Ga.	Che. Indé.	Pe.	Bro.	Cy.	B. Indé.	Pe.	Bro.	Cy.	Ro. Indé.	Cy.	B. Indé.	Cy. Indé.			
Crâne (neurocrâne et splanchnocrâne)	frontal	1													1				
	supraoccipital															1			
	carré																1		
	dentaire	1					1					1							
	hyomandibulaire																		
Céphalopode	cératohyal																		
	préoperculaire	1														2			
Poisson	os pharyngien	1					2					1				1			
Squelette appendiculaire	basiptérygium	1	1									1							
	lépidotrichie																1		
Rachis	précaudale 1						1												
	précaudale 2																		
	caudale	1		2				1											
	fgts vertèbre																		
Côte	côte	8					1					8		1	1	3	4	2	
Ecailles	Ecailles	47		313	8		75	7				166		744		255			
	Axonostes, lépidotrichies et rayons branchiostégies indéterminés			97			8					56		128		38			
	Fragments crâne/appendiculaire indéterminés			27			13					15		29		18			

Tab. XXVIII - Distribution anatomique des os de poissons collectés par tamisage issus du petit enclos et des fosses 7334, 7335 (Pe. Perche ; Bro. Brochet ; Cy. Cyprinidés ; Ga. Gardon ; Che. Chevesne ; Ro. Rotengle ; B. Brème ; Indét. Indéterminés). (doc. B. CLAVEL).

Sans prétendre, concernant l'ichtyofaune, à une analyse spatiale détaillée, comme celle appliquée aux restes de mammifères ; il va s'en dire que les deux lots issus de l'enclos, d'une part, et de la fosse 7334, d'autre part, ont en commun le type de rejets très sélectionné, mais divergent quelque peu quant aux espèces attestées (tab. XXVIII et fig. 45). Six taxons se retrouvent dans le fossé du petit enclos alors que seule la brème semble être représentée dans la fosse, pourtant aussi riche en restes ichtyques que le petit enclos. Difficile de se prononcer dans la mesure où l'échantillonnage n'a été que partiel (32 litres de sédiments prélevés dans la fosse 7334 et 117 litres sur l'ensemble du petit enclos) ; mais force est de constater que dans la zone où la conservation semble la moins bonne, la diversité est la plus importante. On peut imaginer que les rejets monospécifiques, liés à la fosse, tiennent à une opération ponctuelle, figé par un enfouissement rapide ; *a contrario* la diversité constatée dans le fossé ne correspond qu'au reliquat de rejet plus important et plus diffus dans le temps.

Quoiqu'il en soit, dans les deux ensembles, les répartitions anatomiques et les traces de découpe²⁶ soulignent des manifestations taphonomiques différentes mais dont la causalité demeure unique : la préparation du poisson pour la consommation avec étêtage, éviscération et probablement écaillage des individus.

Si on revient au corpus général, l'analyse de la distribution des restes concerne surtout les fossés de l'enclos, ainsi que les tranchées du petit enclos

interne. À part la St 7334, les fosses ne sont ni assez nombreuses, ni assez riches, pour offrir un contrepoint aux fossés.

L'essentiel, en nombre, des restes (fig. 46) provient du secteur nord-est, du fossé de l'enclos (7004), du petit enclos et de la fosse 7334. Dans les autres secteurs, on observe une distribution assez clairsemée, mais toutefois assez régulière. La distribution des ossements d'après leur masse (fig. 47) confirme en partie ce constat, notamment dans le secteur nord-est, mais il apparaît d'autres secteurs avec des concentrations d'ossements, les parties centrales, au sens large, des fossés occidentaux (7042, 7043 et 7048) et du fossé interne méridional (7001). À ce stade, il n'apparaît pas de relations directes entre ces concentrations et la présence des bâtiments.

Les restes de porcs sont relativement abondants dans les fosses (fig. 48), le petit enclos et, dans une moindre mesure, dans la partie orientale du fossé 7004 (mètres 1 à 10). L'angle septentrional (jonction des fossés 7004 et 7048) a été le lieu de dépôt de quelques restes de chevaux, dont trois os longs et une mandibule. Les autres tronçons sont riches en restes de bovins et de chevaux. Mais les quantités de vestiges ne permettent pas d'établir de réelles comparaisons, il faut pour cela procéder à des regroupements par secteurs. Nous conservons la partition par tronçons de fossé, en distinguant la partie orientale du fossé 7004 du reste de cette structure. Les fosses ont été regroupées et le petit enclos considéré comme un tout.

Le bœuf et surtout le cheval sont plus abondants dans les fossés occidentaux et méridionaux (7001, 7042, 7043 et 7048, fig. 49) que dans les autres

26 - Une côte de cyprin collecté à la main et issue de l'US 7115 porte un stigmate de découpe.

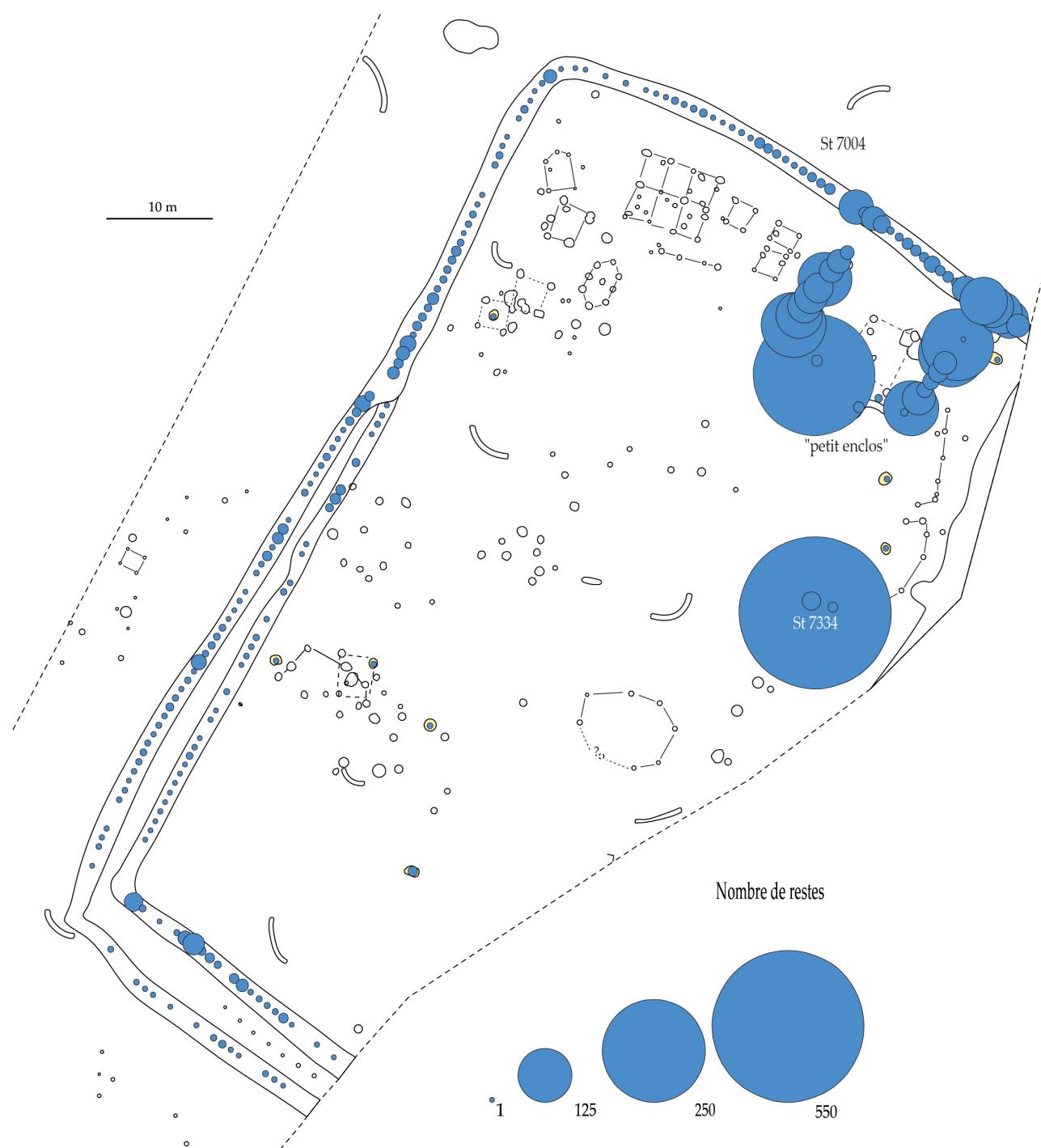


Fig. 46 - Carte de distribution de l'ensemble des restes des structures de La Tène C2-D1 (doc. P. MÉNIER).

tronçons (7004 ou dans les fossés). Le chien est plus fréquent dans ces dernières, le petit enclos et le fossé septentrional (7004). La part des caprinés est assez stable, avec une exception pour le fossé 7042, où ils sont plus rares qu'ailleurs. Comme souvent, le bœuf et le porc sont assez complémentaires, ce que montre le total de leur contribution, proche de 70 % pour l'ensemble de ces structures. De ce fait là où le porc est abondant, comme dans les fossés ou le petit enclos, le bœuf l'est moins. Les restes de bovins sont particulièrement rares dans les fossés. Ces écarts de fréquences tiennent en partie

aux conditions de préservation dans les diverses catégories de structures, mais résultent également de différences dans la nature des rejets d'un secteur à l'autre.

En dehors des fréquences relatives des divers taxons, les compositions en termes de régions anatomiques pourraient apporter quelques éléments supplémentaires sur la nature des rejets. C'est pour le bœuf, du fait de son abondance, mais surtout de la diversité des usages de ses parties, qu'il est possible d'attendre des indications dans

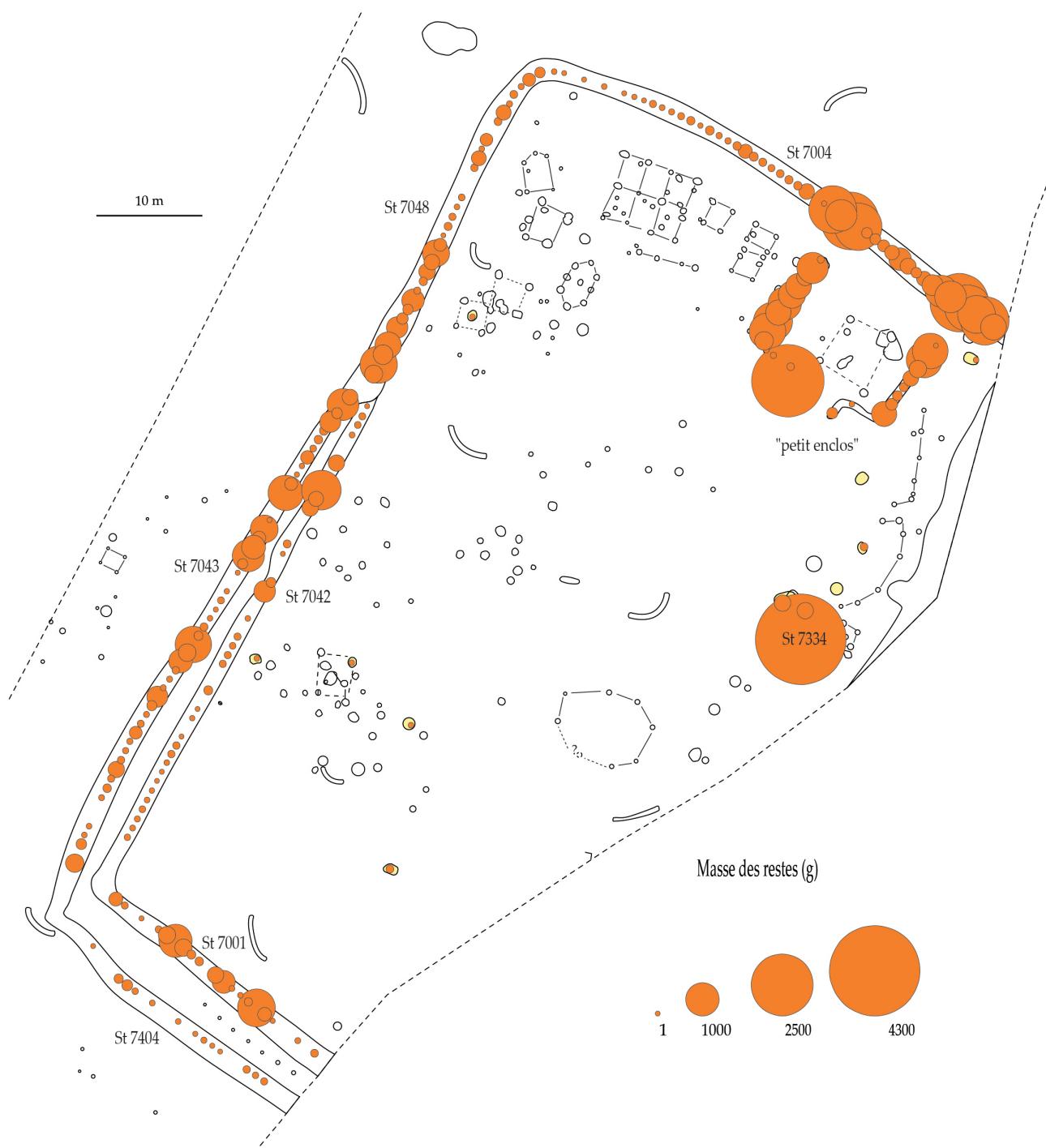


Fig. 47 - Carte de distribution de la masse de l'ensemble des restes des structures de La Tène C2-D1 (doc. P. MÉNIER).

ce domaine (fig. 50). Les vertèbres et, dans une moindre mesure, les côtes sont assez fréquentes dans le fossé 7004, au nord, et dans le petit enclos interne. La corrélation entre ces deux catégories anatomiques témoigne de l'effet des conditions de préservation, car ces éléments sont normalement rejetés à des étapes différentes du processus qui mène de la découpe (vertèbres éliminées lors de la levée de l'échine) à la consommation (les côtes). Les éléments de têtes apparaissent beaucoup plus fréquents dans les fosses que dans les fossés, mais le

nombre de restes y est assez faible. Les os de pieds, souvent des déchets primaires de la boucherie, sont relativement bien représentés dans le fossé oriental (7006), puis dans l'un des trois fossés orientaux (7042) et dans l'un des fossés méridionaux (7001). Le fait que les fréquences des têtes et des pieds ne soient pas corrélées empêche de localiser des lieux de découpe, que ces déchets primaires auraient pu signaler. Les os de pieds sont particulièrement rares dans les fosses et le petit enclos. Les anomalies qui relèvent des fossés 7042 et 7006 et des fosses,



Fig. 48 - Fréquences des mammifères domestiques (d'après les nombres de restes) dans les structures de La Tène C2-D1 (doc. P. MÉNIEL).

là où les restes sont les moins abondants, ne sont peut-être pas significatives. Si on fait abstraction de ces trois ensembles, il n'y a plus que celui du petit enclos dont se distingue des autres, du fait surtout de l'abondance de côtes et la rareté des os de membres.

Compte tenu de l'étendue du site, les vestiges ne sont pas en nombre suffisant pour que l'on puisse établir une image fiable de l'histoire des rejets, et donc des usages des animaux. La présence d'accumulations, dans le petit enclos et dans le fossé voisin, au nord-est du décapage, montre que cette zone a sans doute été un lieu important dans

le traitement des animaux. Les restes de poissons, produits par l'activité culinaire dont cet espace a été le théâtre, ne sont qu'un écho d'une pratique de pêche qui a probablement été plus importante qu'il n'y paraît. La fragilité de leur os et les types de pièces repérées (qui ne sont représentatifs que d'une petite partie de ces animaux) ne permettent malheureusement pas de mesurer la place exacte du poisson dans l'alimentation des occupants de cette ferme.

La présence de squelettes, même en petit nombre, et de crânes de bœuf et de chevaux dans les fossés occidentaux, montre que tous les restes ne sont pas

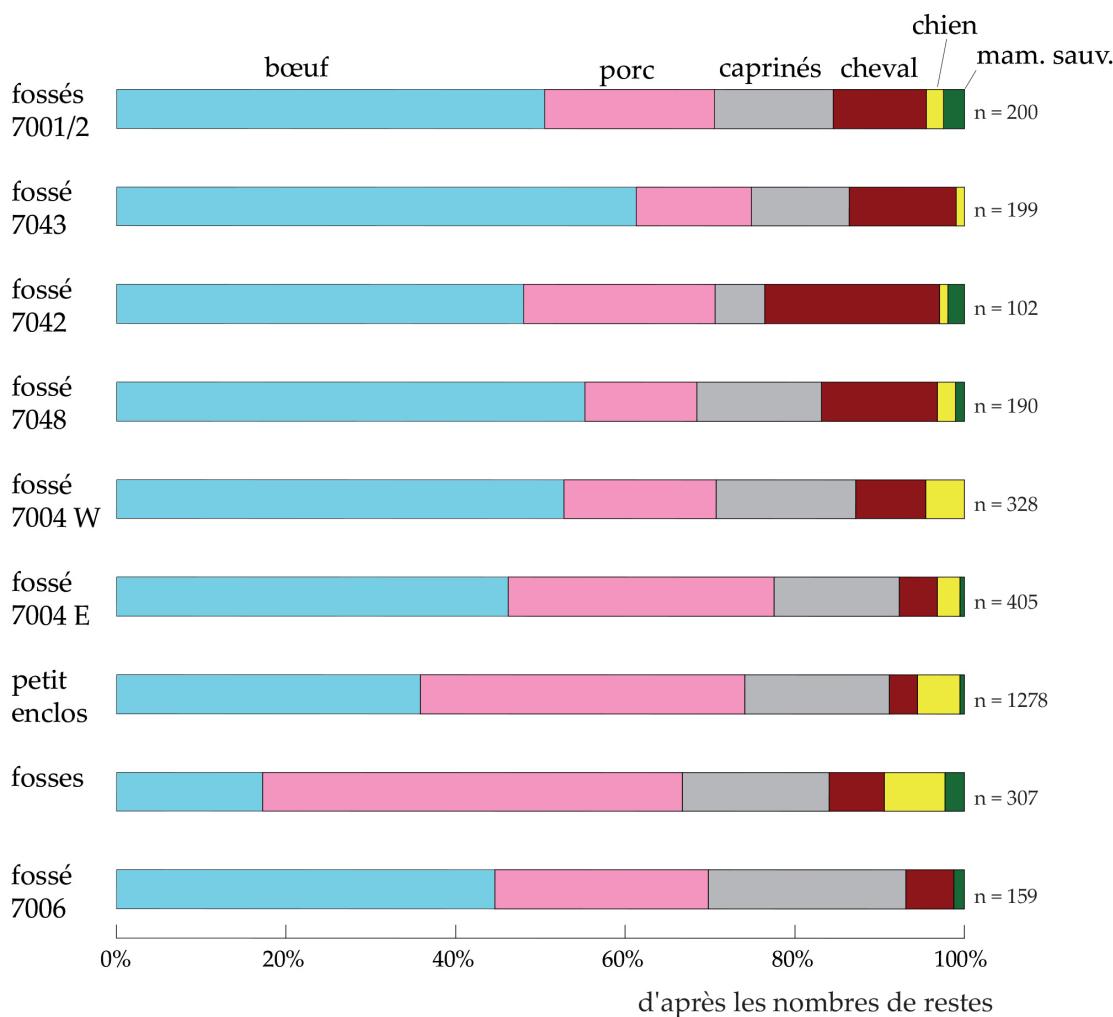


Fig. 49 - Fréquences relatives des mammifères domestiques dans les principales structures ou groupes de structures de La Tène C2-D1 (d'après les nombres de restes) (doc. P. MÉNIER).

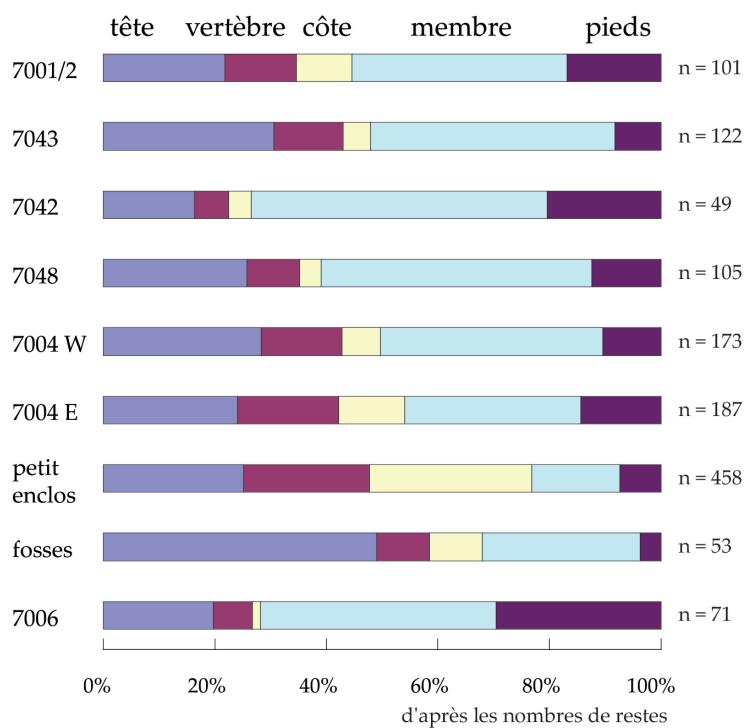


Fig. 50 - Distributions anatomiques schématiques des restes de bœufs dans les principales structures ou groupes de structures de La Tène C2-D1 (d'après les nombres de restes) (doc. P. MÉNIER).

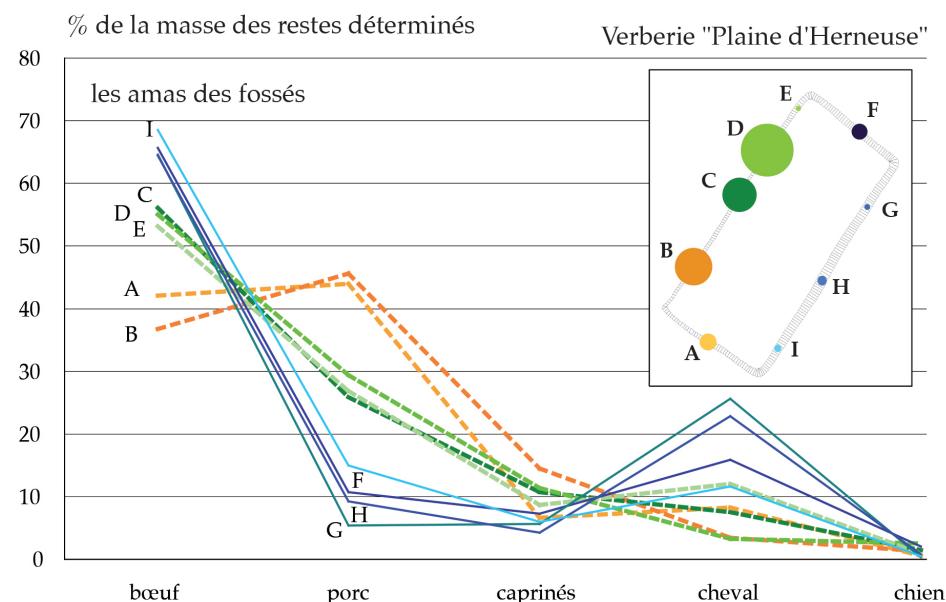


Fig. 51 - Fréquences des mammifères domestiques, établies à partir des poids des restes, dans divers secteurs de la ferme de Verberie "La Plaine d'Herneuse" (doc. P. MÉNIEL d'après MÉNIEL 2006).

assimilables à des déchets culinaires, même si ces derniers apparaissent largement prédominants. Ces derniers sont largement dominés par le bœuf, mais cela de manière beaucoup plus évidente (60-70 % de la masse) dans les fossés et le petit enclos que dans les fosses et trous de poteau (30-40 %). Si le porc est souvent l'espèce secondaire, cette place lui est parfois disputée par le cheval, dont la viande est régulièrement consommée, ce qui n'est pas le signe d'une alimentation de qualité. Cette observation va à l'encontre de celle fournie par des âges d'abattage assez précoces pour l'ensemble des animaux domestiques, mais les données ne sont pas très nombreuses.

Dans les fossés, les fréquences des grands animaux (fig. 41 et 51), bœufs et chevaux, sont assez similaires à celles notées dans le fossé oriental de Verberie "La Plaine d'Herneuse" (amas G, H et I), mais on ne trouve pas traces de rejets de qualité comparables à ceux des amas A et B proches des habitations de Verberie. L'analogie que l'on pourrait établir avec les restes issus des trous de poteaux ne résiste pas à l'analyse, tant l'échantillon y est restreint. Quant aux fosses de Rivecourt, elles ont livré plus de restes de chevaux que les amas proches des habitations (amas C, D et E) des fossés de Verberie.

LA MÉTALLURGIE DU FER

La fouille de cet établissement laténien a permis de mettre en avant la présence d'une activité de travail du fer. Cette dernière a pu être caractérisée par la découverte de restes scoriacés dans les comblements de son fossé d'enclos. Un peu plus de 8 kg de ces restes avaient été mis au jour lors de la fouille (tab. XXIX) (JAGOU 2014). À ces premiers

Type de déchet	Masse (g)
Scorie grise dense (SGD)	4 520
Scorie ferreuse rouillée (SFR)	895
Scorie argilo-sableuse (SAS)	570
SGD+SAS	105
SGD+SFR	690
Chutes métalliques	15
Parois de foyer (PF)	1 410
Indéterminée	400
Total	8 605

Tab. XXIX - inventaire des restes liés à la métallurgie mis au jour lors de la fouille.

résultats, il convient de rajouter les données issues du diagnostic où des traces de ce système d'enclos avaient été observées. Des rebuts avaient été collectés à la surface de ce fossé et avaient été étudiés par Sylvain Bauvais. Ces données avaient ensuite été reprises dans son travail de thèse (BAUVAIS 2007, p. 133-138). Ainsi, il avait inventorié près de 7 kg de déchets métallurgiques (tab. XXX). Au total, en additionnant les données issues de ces deux opérations, c'est plus de 15 kg de rebuts scoriacés qui ont été collectés au sein des fossés d'enclos. Ces résultats confortent l'hypothèse d'un travail du fer au sein de cet établissement. De ce fait, plusieurs interrogations se posent tant sur l'organisation spatiale de cette activité au sein de l'établissement, ainsi que sur ses activités et sa production.

L'organisation spatiale

Durant la fouille, aucun fait directement en lien avec l'activité métallurgique n'a été découvert. Seule la répartition des déchets au sein des fossés 7004

Type de déchet	Masse (g)
Scorie grise dense (SGD)	374
Scorie ferreuse rouillée (SFR)	1 361
Scorie argilo-sableuse (SAS)	89
SGD+SAS	241
Fragment de culot	2 241
Scorie informe	1 317
Scorie magnétique	57
Parois de foyer (PF)	103
Total	6 883

Tab. XXX - Inventaire des restes liés à la métallurgie mis au jour lors du diagnostic.

et 7048 permet de donner un premier aperçu sur cette question. Les plus importantes concentrations de restes métallurgiques ont été observées, aussi bien lors du diagnostic que lors de la fouille, dans la périphérie de l'angle formé à l'intersection des deux fossés (fig. 52). Ces constatations laissent donc penser que cette activité s'organisait à proximité de cette partie de l'enclos. En effet, les études menées sur d'autres établissements laténiens régionaux ont montré que les fossés d'enclos situés à proximité des forges servaient d'espace privilégié pour le rejet des déchets produits lors de ces activités (BAUVAIS & FLUZIN 2006, BAUVAIS et al. 2007, JAGOU 2019). De plus, ces concentrations de rejets ont montré la présence de plus de deux cents fragments de parois de foyer pour une masse totale de 2 613 g. Cette quantité semble indiquer qu'une ou plusieurs structures foyères étaient situées à proximité et que ces dernières ont connu de nombreux travaux de réfection. À partir de ce fait, il est donc possible d'envisager que le bâtiment 7068/7087, localisé à proximité des fortes concentrations de scorries, ait pu abriter des activités de forge. En effet, ce dernier d'une superficie de plus de 6 m² est situé à 2,75 m du fossé d'enclos. De plus, la morphologie et la localisation de ce bâtiment sont assez comparable à la forge identifiée lors de la fouille de l'établissement de Bazoches-sur-Vesle "les Chantraines" (Aisne) (BAUVAIS & FLUZIN 2005, p. 121). Ces faisceaux d'indices laissent donc penser que le bâtiment 7068/7087 a pu abriter un espace de travail du fer.

La nature des activités métallurgiques

Pour tenter de quantifier et de caractériser l'activité de cet espace, les déchets sidérurgiques sont les seuls témoins à la disposition des archéologues. En effet, ces rebuts sont les témoins directs des matériaux mis en jeu lors du processus de forge et des gestes techniques réalisés par les anciens métallurgistes.

Caractéristiques des activités de post-réduction et plus particulièrement des travaux de forge, les scorries résultent de l'accumulation

et de l'agglomération de divers matériaux fondus tombés au fond du foyer. L'altération des parois, les éléments utilisés par le métallurgiste, le combustible ou des fragments de fer tombés involontairement dans le foyer influencent la composition générale de ces scorries (ANDERSON et al. 2003, p. 152). Si les pertes sont suffisamment importantes pour mouler le fond du foyer et donner à la scorie une forme convexe ou en calotte, elle est dite en culot. En revanche, si les pertes sont insuffisantes, sa forme sera totalement irrégulière, d'où le nom de scorie informe. Dans les deux cas, ces déchets se forment sous l'arrivée d'air, au point le plus chaud du foyer, directement au contact de la paroi. Après refroidissement de la structure de chauffe, l'artisan prenait soin de les retirer afin de ne pas obstruer la ventilation. Formées sur un intervalle compris entre l'allumage et l'extinction du foyer, ces scorries correspondent à une séquence de travail (BERRANGER et al. 2015, p. 21).

Au total, cinquante-deux culots entiers pour une masse totale de 4 245 g ont été découverts (tab. XXXI et fig. 53). En se basant sur la typologie mise en place par Vincent Serneels (ANDERSON et al. 2003, p. 149 155), l'étude macroscopique a permis de distinguer trois faciès de scorie en culot :

- Les scorries grises denses (SGD) sont constituées généralement d'une matrice fayalitique (silicate de fer, de formule Fe₂SiO₄, fréquent dans les scorries) et de wustite (forme cristalline de FeO, rare à l'état naturel, mais constituant fréquent des scorries) qui leur donnent cette couleur grise (fig. 54).
- Les scorries ferreuses rouillées (SFR) doivent leur dénomination à leur couleur rouille indiquant la présence de pertes métalliques dans leur matrice.
- Enfin, des scorries argilo-sableuse (SAS).

Lors de l'analyse macroscopique, chaque scorie complète a été mesurée (longueur, largeur, épaisseur, poids). Ces informations ont ensuite été exploitées par traitement statistique. Les éléments incomplets ont seulement été pris en compte pour le calcul de nombre minimum d'individus (NMI).

La répartition des faciès des culots entiers a été entreprise pour fournir un premier aperçu de la nature des activités pratiquées dans l'atelier. À la lecture des résultats, les culots au faciès en scorie grise dense (SGD) sont les plus représentés en termes de nombre d'individus (fig. 53). Cela représente une masse globale de 2 164 g, pour vingt-sept individus. Quant

Faciès de culot entier	Nb.	Masse (g)
SAS	6	164
SFR	18	1 676
SGD	27	2 164
SGD + SAS	1	241
Total	52	4 245

Tab. XXXI - Inventaire des culots entiers.

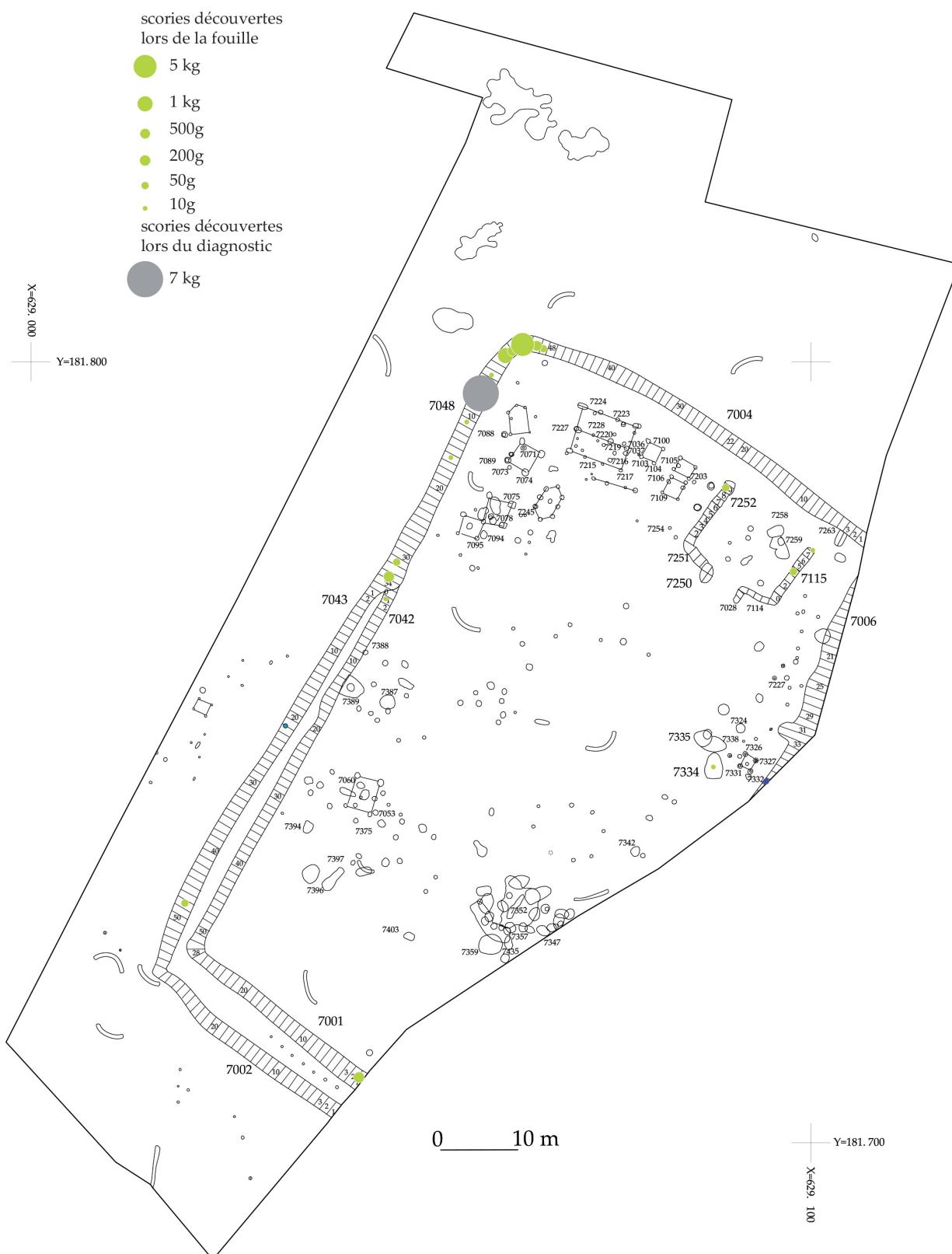


Fig. 52 - Répartition des scories dégagées lors du diagnostic et pendant la fouille. Elles se concentrent essentiellement dans l'angle nord, à proximité du bâtiment 7068 (doc. B. JAGOU/Inrap)

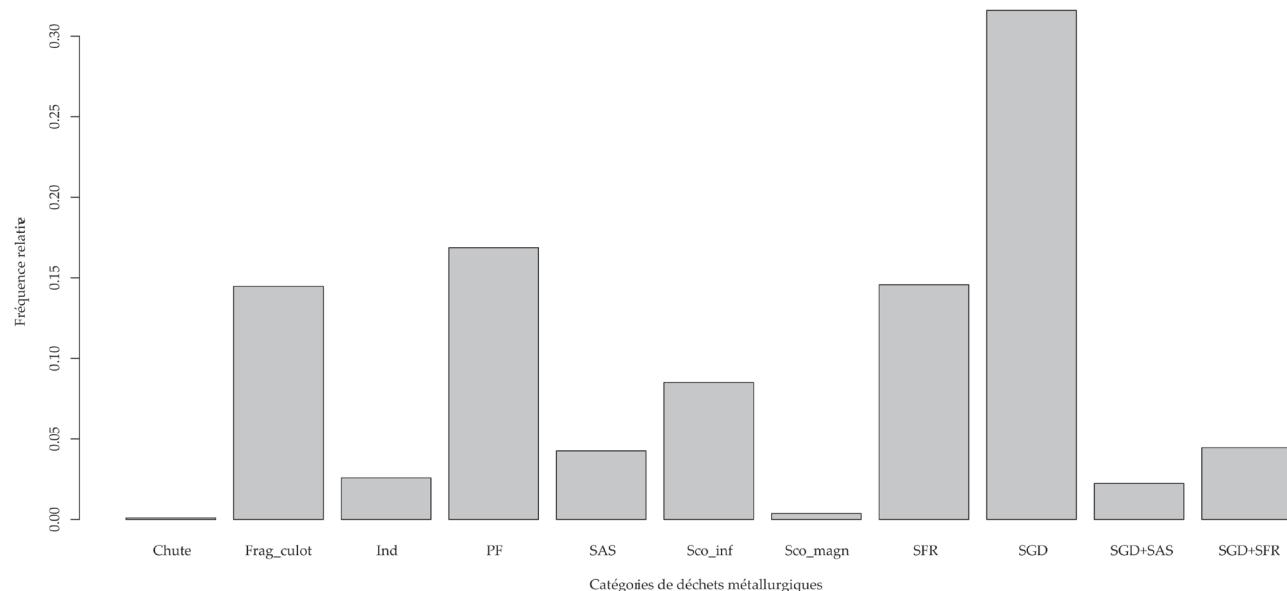


Fig. 53 - Répartition par catégories de déchets métallurgiques et fréquence (doc. B. JAGOU / Inrap)

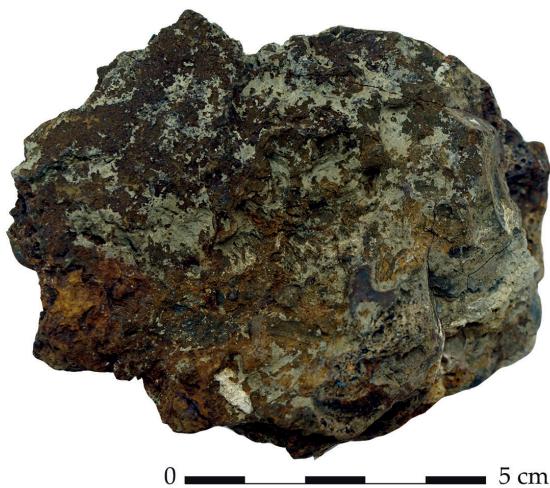


Fig. 54 - Exemple de scories grises denses (SGD) (doc. B. JAGOU / Inrap).

au culot en scorie ferreuse rouillée (SFR), il représente une masse globale de 1 676 g, soit dix-huit individus. Enfin, 164 g de culot en scorie argilo-sableuse (SAS) ont été collectés lors de la fouille (fig. 55). Des séquences de travail à hautes et moyennes températures, suffisamment importantes pour entraîner la formation de déchets individualisés la plupart du temps sous forme de culots, ont donc été menées dans le foyer. La présence de scories argilo-sableuses, produite lors de l'utilisation massive d'ajout, tend à montrer que des opérations de natures complexes, de type soudure ont été réalisées dans l'atelier.

Les données métrologiques provenant de ces culots entiers ont ensuite été exploitées. Dans un premier temps, les masses collectées ont été intégrées dans un histogramme. À la lecture des résultats, les culots se répartissent majoritairement entre 5 et 74 g pour une masse médiane de 47,5 g (fig. 56). Cette dernière est étroitement liée à la proportion de pertes tombées dans le foyer lors des

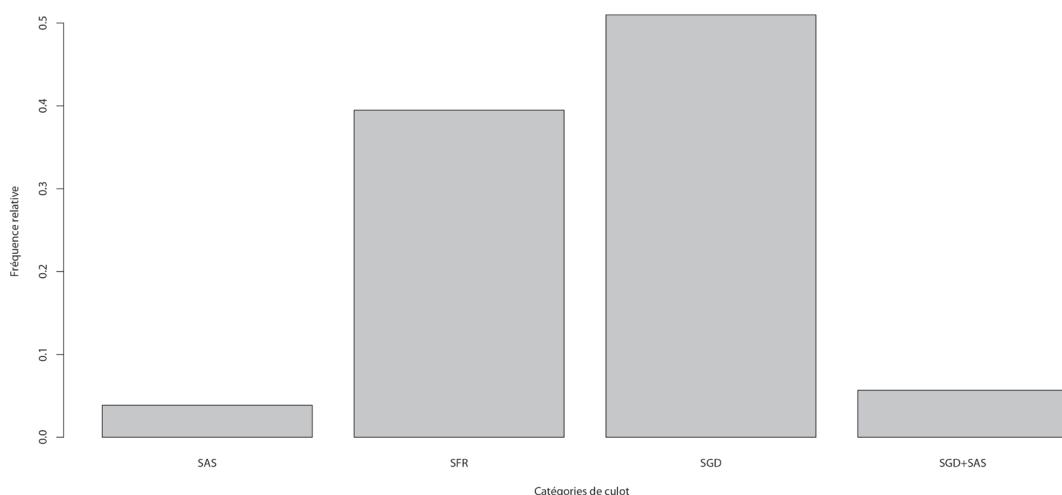


Fig. 55 - Les catégories de culots et leurs fréquences (doc. B. JAGOU / Inrap).

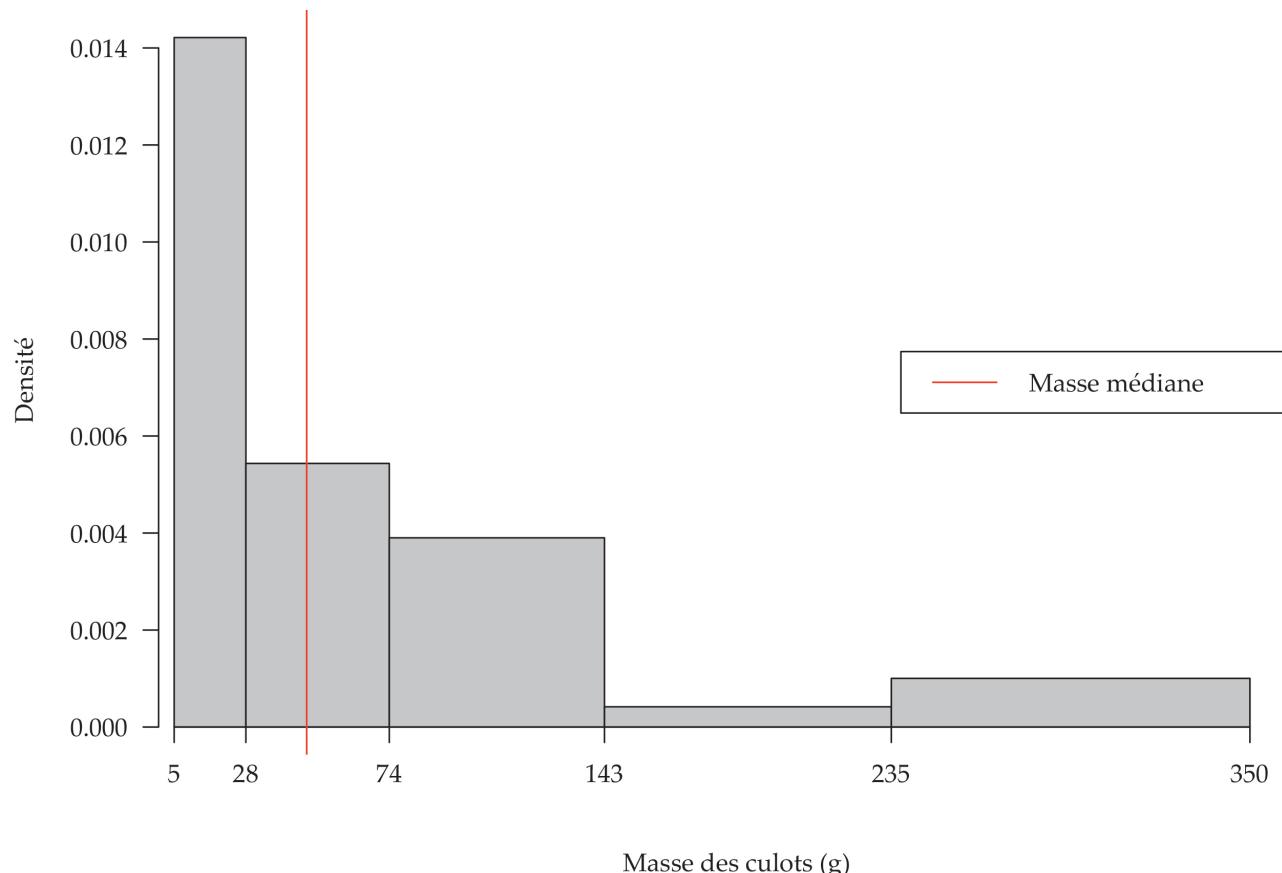


Fig. 56 - Répartition par masse des culots (doc. B. JAGOU / Inrap).

chauffes successives. Les masses des déchets de ce corpus permettent donc de supposer que l'activité du forgeron a généré des pertes durant son activité. Le traitement statistique porté sur le magnétisme des culots conforte ce constat puisque la grande majorité d'entre eux présente une forte réceptivité à l'aimant. La quantité de pertes produite lors d'une activité de forge dépend elle-même de la durée et de l'intensité des cycles de chauffe. Pour travailler par martelage des petites sections, une courte exposition à de hautes, voire moyennes, températures, suffit à atteindre le cœur de la pièce et les pertes sont donc peu nombreuses. En revanche, pour une pièce plus massive, le temps d'exposition à de hautes températures est bien plus long et les pertes sont bien plus conséquentes (BERRANGER *et al.* 2015, p. 21). Le poids des culots laisse donc suggérer que les métallurgistes du site travaillaient principalement des sections nécessitant de longues phases de chauffe.

Les dimensions des culots sont également porteuses d'informations puisqu'elles sont proportionnelles à la taille de la zone de chauffe qui dépend elle-même de la taille de la pièce à travailler (LEROY *et al.* 2015, p. 278). Les longueurs et les largeurs des culots ont donc été intégrées dans un nuage de points. L'étude de ce graphique informe que la taille de la zone de chauffe utilisée fréquemment par les métallurgistes de Rivecourt était comprise entre 20 et 60 mm de long et 30 et

60 mm de large (fig. 57). Avec ces dimensions, l'artisan travaillait principalement dans son foyer des pièces de petites ou de moyennes sections.

Enfin, les fragments de culots (6 841 g) ont été associés à un faciès, puis pesés pour être pris en compte dans le calcul du NMI. Pour obtenir un nombre de culots complets estimé, la masse totale des fragments d'un faciès doit être divisée par la masse moyenne des culots complets contenus dans ce même faciès. Ainsi, ces calculs ont permis d'envisager la présence supplémentaire de quatre-vingt douze culots. Ainsi, le nombre minimum de culots recensé sur le site est de cent cinquante et un. Ce chiffre indique donc le nombre minimal de séquences de travail réalisées dans cet atelier et suggère une certaine pérennité de cette activité métallurgique au sein de cet établissement.

Les données obtenues après l'étude macroscopique des restes donnent une première image de la production et des activités sidérurgiques du site. L'étude des culots de forge indique une certaine diversité dans les activités de forge. Ainsi, la présence de plusieurs faciès de scories laisse penser que des travaux d'élaboration d'objets massifs en fer ou bien des activités plus fines, demandant l'emploi d'ajouts, étaient réalisées dans cet établissement. De même, la standardisation de ces déchets et le nombre minimum de culots produits indiquent une répétition dans les procédés techniques employés

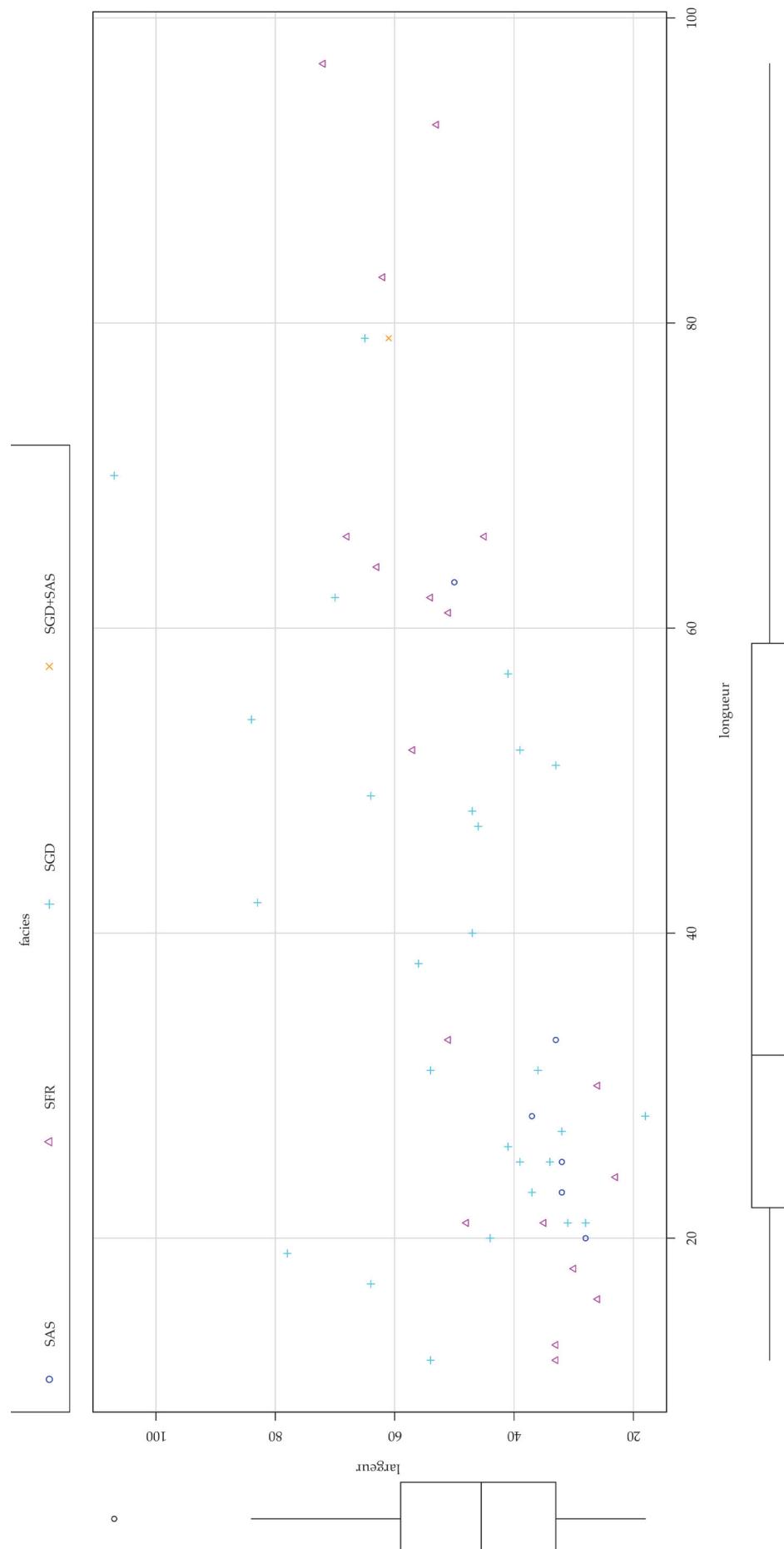


Fig. 57 - Longueurs et largeurs des culots de Rivecourt (doc. B. JAGOU/Inrap).

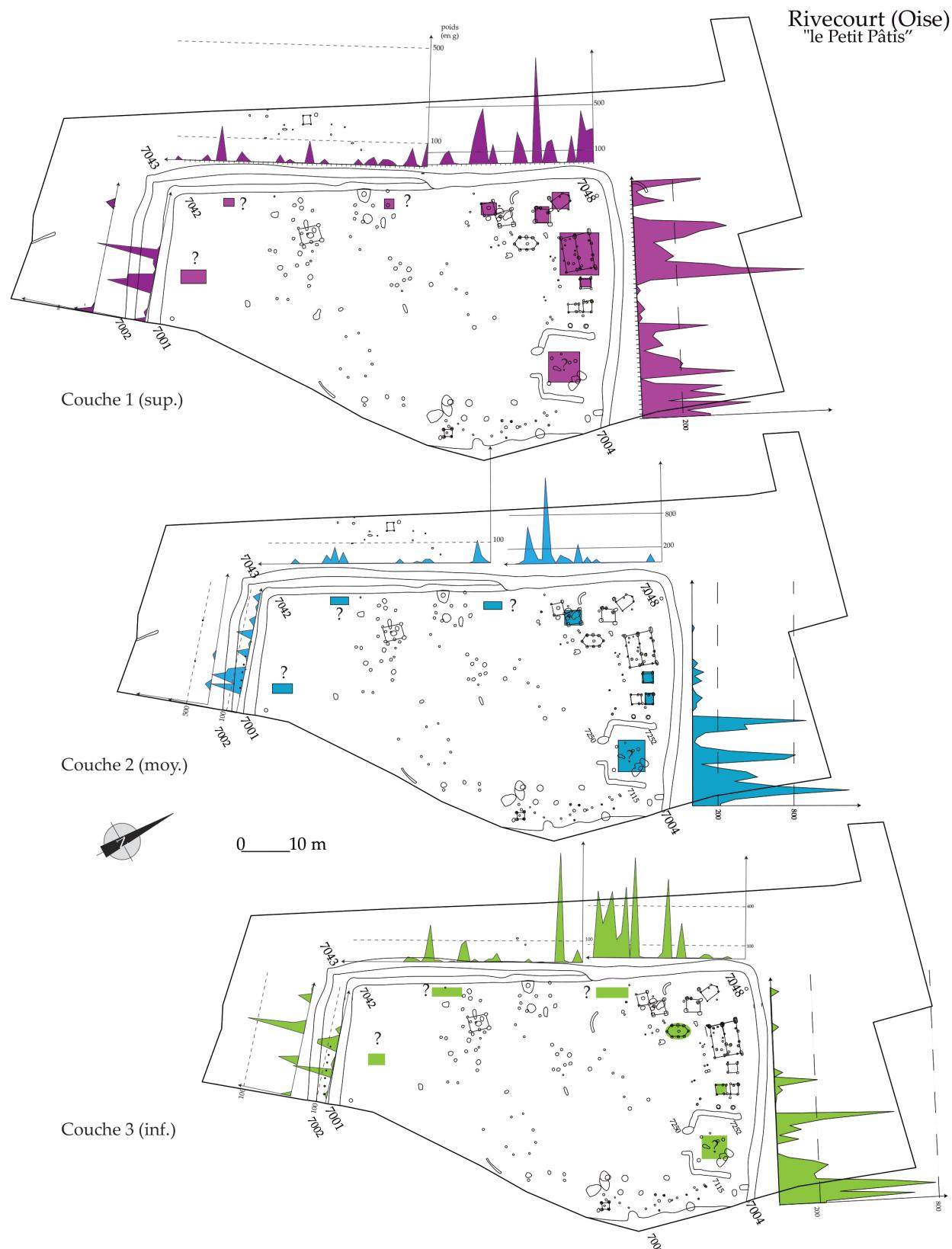


Fig. 58 - Répartition de la céramique par couche stratigraphique. Il existe des décalages entre les trois phases, parfois en lien avec des bâtiments visibles ou hypothétiques (doc. D. MARÉCHAL / Inrap)

et une certaine pérennité des activités. Ces indices montrent que les activités sidérurgiques ont donc pu avoir une part importante dans l'économie de l'établissement.

CONCLUSION

Comme il a été souligné précédemment, le site découvert en prospection pédestre en 1992/93 a été fouillé quatorze ans plus tard. Les cartes de répartition de tous les mobiliers permettent d'estimer les activités réalisées à proximité, et parfois de mettre en évidence des constructions n'ayant pas laissées de traces ou des passages (MARÉCHAL 2018b, PIMPAUD *et al.* 2020). Les prélèvements ont également été conditionnés par la découverte, dès le diagnostic, de restes de poissons (vu à l'œil) puis de restes carpologiques (au tamisage). En 2022, la recherche a évolué. Si la fouille exhaustive des structures perdure, les problématiques se développent avec le recours aux sciences « dures ». En collaboration avec les spécialistes on cherchera à mettre en valeur par exemple les traces des étables ou du traitement des céréales, à mieux comprendre l'environnement dans le site mais également hors site (cf. *infra* article F. Malrain).

Les différentes analyses de matériaux et les cartes de répartition confirment l'importance des rejets dans la partie nord, et plus particulièrement au nord-est soit au niveau du fossé 7004 oriental et du petit enclos (fig. 28 ; 31 à 33 ; 36 et 58). Malgré l'absence d'un bâtiment dans ce petit espace (bâtiment hypothétique 7027), tous les indices confortent l'hypothèse d'une construction n'ayant pas - ou peu - laissé de traces appartenant au propriétaire de la ferme (MARÉCHAL 2018b). Les données carpologiques et ichtyologiques ne contredisent pas cette interprétation. La présence de fumier et des restes de poissons à proximité d'une maison ne doit pas surprendre. Cette zone nord de l'enclos concentre également la grande majorité des constructions conservées (7/9). Outre un édifice qui pourrait être lié à une activité métallurgique (7068), il s'observe un vaste édifice atypique qui pourrait être une étable (7033), une tour (7100) et un « portique » (7200) et toujours des greniers (fig. 9). La résidence principale borderait cet ensemble, avec une délimitation par le petit enclos et donc le « portique » (fig. 59). Bien que décentrée par rapport à ce petit côté, elle contrôlerait visuellement l'éventuelle cour qui se développerait devant, quasiment vide de structures (MALRAIN 2000). Une voie de circulation mènerait à l'entrée située sur le flanc occidental. Signalons que de chaque côté il y a des constructions légères avec des piquets en lien avec le comptage du bétail (7307) et son pacage (7335), ce qui induit le contrôle du cheptel. Cette maison aurait également un visuel sur les possibles unités d'habitations 7334 au sud-est et 7075/7238 à l'est, et sur l'entrée dans l'enclos doublement

aménagé avec les clôtures 7041 et 7051 et le petit « châtelet » (7344/7350 et 7353). Cet aménagement est d'ailleurs très particulier. Le système devant l'ouverture de l'enclos reste original et ne trouve pas de comparaisons (MENEZ 2009, FICHTL 2018). Malgré sa taille modeste, la mise en place de cette éventuelle défense symbolique semble plutôt ostentatoire. D'ailleurs aucun équipement militaire n'a été découvert. Cette installation pose la question du statut du site. Plusieurs points accréditent en effet un niveau élevé. Ainsi la taille de l'enclos qui est dans la moyenne haute, l'aménagement du bord du fossé (dans son deuxième état) avec de probables planches, la présence d'une petite tour interne, l'aménagement de l'entrée, le vaste édifice atypique, le classeraient dans les fermes de rang supérieur. La présence d'une activité métallurgique régulière, et la qualité de la consommation de viande - avec des animaux jeunes et *a contrario* peu de réformés - confirmeraient cette évaluation. Toutefois la présence importante de chevaux consommés²⁷ et l'absence de biens de prestige ne plaident pas pour un rang élevé. Les gabarits réduits des fossés et la quasi absence de données funéraires (1 seul os humain, absence d'enclos funéraire) ne sont pas aussi des marqueurs de qualité. Ces éléments présentés expliquent que dans la classification de 2017, Rivecourt occupe une place moyenne, soit un rang 3 (MALRAIN *et al.* 2017, p. 324). Rappelons que le rang 1 correspond à un unique habitat aristocratique, de grande taille (supérieur à 1 ha) très structuré, comportant un enclos funéraire et riche en mobilier d'importations ; que le rang 2 est une ferme aisée (entre 7 500 m² et 1 ha), vaste, disposant de funéraire et de mobiliers abondants dont quelques uns de prestige, et que le rang 4 correspond à une ferme couvrant moins de 4 500 m², peu structurée, et avec de rares « riches » mobiliers (MALRAIN *et al.* 2017, p. 323 et 325).

Dans le cadre de cette étude, nous avons mentionné le site voisin de Verberie "la Plaine d'Herneuse" (MALRAIN 2006, p. 85-90 et 118-124). Il se situe 750 m plus à l'est, sur la rive opposée de l'Oise (fig. 1). Il s'agit d'un site de rang 2 intégralement fouillé en 1998 (MALRAIN *et al.* 1999). Il serait tentant de le confronter à Rivecourt, en considérant que chaque site appartient à une entité politique différente (ambien/suessionne) séparée par la frontière constituée par la rivière. Toutefois depuis plusieurs années, il a été souligné toutes les réserves à émettre sur la supposée permanence entre limites de peuple gaulois, *civitas* gallo-romaines et évêchés médiévaux (CHOUQUER 2000 et 2007, MAZEL 2016, REDDÉ 2022, p. 47). Nous préférons donc ne pas les considérer comme fiables et restons dans l'expectative sur ces frontières supposées. « Les sanctuaires de confins » constituent sans

27 - Il faut toutefois noter que ces os sont rares dans la partie orientale du fossé 7004 et dans le petit enclos.

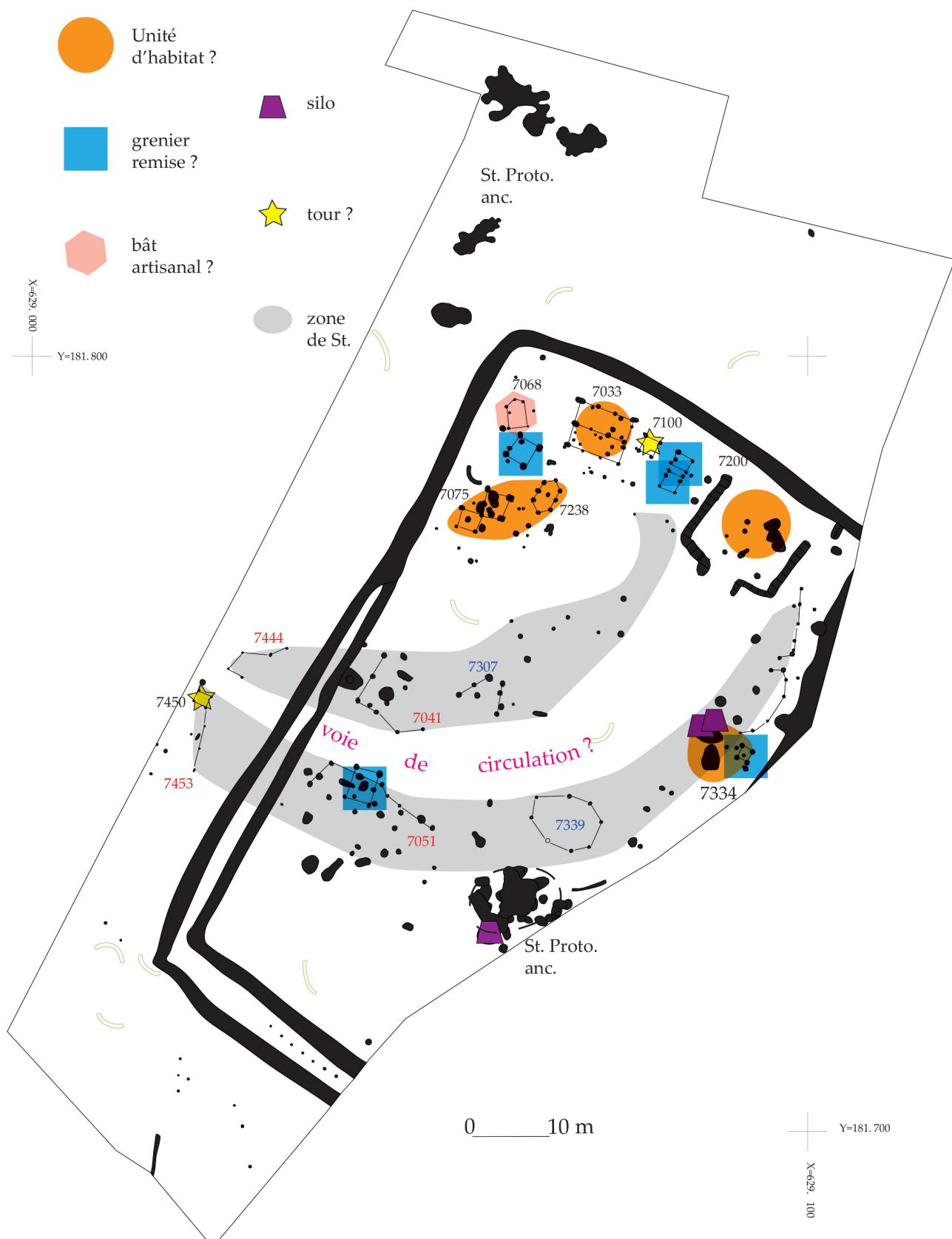


Fig. 59 - Essai d'interprétation de l'établissement (doc. D. MARÉCHAL/Inrap).

doute de meilleurs marqueurs (DE POLIGNAC 1995, p. 180 ; FETET 2014 ; MAZEL 2016, p. 257).

Cette monographie s'inscrit surtout dans la suite des publications sur l'âge du Fer dans la moyenne vallée de l'Oise synthétisé en particulier en 2006, et complété depuis (MALRAIN & PINARD 2006a, MARÉCHAL 2018a). Malgré l'arrêt du programme de surveillance des carrières de granulats en 2000, les interventions préventives se poursuivent à un rythme moins élevé mais continu. Outre les 70,9 ha surveillés sur Rivecourt, 54,5 ha ont été diagnostiqués à Chevrières de 2008 à 2015. La permanence d'une équipe sur ce secteur, depuis plus de 35 ans, permet d'enrichir le corpus disponible et de renouveler les problématiques (MALRAIN et al. 2017).

BIBLIOGRAPHIE

ACHARD-COROMPT Nathalie, AUDEBERT Alexandre, DESSAINT Marion, DUROST Raphael & LE QUELLEC Vincent (2017) - « Les modes d'occupation du sol chez les Rèmes », dans REDDÉ Michel (dir.) - *Gallia Rustica 1. Les campagnes du nord-est de la Gaule de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive*. Ausonius éditions, Bordeaux, p. 495-553 (Mémoires ; 49).

ANDERSON Timothy, AGUSTONI Clara, DUVAUCHELLE Anika, SERNEELS Vincent & CASTELLA Daniel (2003) - *Des artisans à la campagne : carrière de meules, forge et voie gallo-romaines à Châbles (FR)*. Academic Press, Fribourg, 396 p. (Archéologie fribourgeoise ; 19).

BAUVAIS Sylvain (2007) - *Évolution de l'organisation des activités de forge dans le nord du Bassin parisien au second âge du Fer. Études pluridisciplinaires de la chaîne opératoire en métallurgie du fer*. Thèse de doctorat, Histoire sociale, Université de Franche-Comté, Belfort, 604, 490 p.

BAUVAIS Sylvain & FLUZIN Philippe (2005) - « Analyses métallographiques des déchets de forge du site de Bazoches-sur-Vesle "Les Chantraines" (Aisne). Confrontation et perspective régionale », dans AUXIETTE Ginette & MALRAIN François (dir.) - *Hommage à Claudine Pompey*. Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 115-130 (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 22).

BAUVAIS Sylvain & FLUZIN Philippe (2006) - « Réflexions sur l'organisation technico-sociale des activités de forge à La Tène finale dans l'Aisne ». *ArcheoSciences*. Revue d'archéométrie, 30, p. 25-43.

BAUVAIS Sylvain, GAUDEFROY Stéphane, GRANSAR Frédéric, MALRAIN François & FLUZIN Philippe (2007) - « Premières réflexions sur l'organisation des activités de forge en contexte rural à La Tène finale en Picardie », dans MILCENT Pierre-Yves (dir.) - *L'économie du fer protohistorique : de la production à la consommation du métal*. Actes du 28^e colloque de l'AFEAF, Toulouse, 20-23 mai 2004. Aquitania, bordeaux, p. 239-261 ((Aquitania. Supplément ; 14/2).

BEAUJARD Stéphane, MALRAIN François & AUXIETTE Ginette (2006) - « Allonne : une ferme laténienne au cœur du territoire bellovaque », *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, p. 5-20.

BERNIGAUD Nicolas, BLONDIAU Lydie, GAUDEFROY Stéphane, LEPETZ Sébastien, PETIT Christophe & ZECH-MATTERNE Véronique (2017) - « La région d'Amiens », dans REDDÉ Michel (dir.) - *Gallia Rustica 1. Les campagnes du nord-est de la Gaule de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive*. Ausonius éditions, Bordeaux, p. 249-301 (Mémoires ; 49).

BERRANGER Marion, AUBERT Michel, BAUVAIS Sylvain, BRUGNOT Jonathan, CHOËL Francis, DISSER Alexandre, DILLMANN Philippe, DUNIKOWSKI Christophe, GAËTAN Loïc, LABEAUNE Régis, LAURENT Hervé, LEROY Stéphanie, LEROY Marc, TISSERAND Nicolas, VEGA Enrique, VEYSSEYRE Céline & VINCENT Ghislain (2015) - *La sidérurgie en Bourgogne et en Franche-Comté avant le haut fourneau. Organisation et circulation des productions*. Projet collectif de recherche, rapport d'activité. SRA Franche-Comté, Besançon, 234 p.

BLANCHET Jean-Claude & BOUCHAIN Pierre (1980) - « Le tumulus arasé de "la Saule Ferrée" à Rivecourt (Oise) », *Revue archéologique de l'Oise*, 20, p. 2-4.

BOURGEOIS Luc (1994) - « Le sanctuaire de Bennecourt (Yvelines) : structures et rituels du II^e siècle av. J.-C. au IV^e siècle de notre ère », dans GOUDINEAU Christian, FAUDUET Isabelle & COULON Gérard (dir.) - *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine. Actes du colloque d'Argentomagus tenu en octobre 1992 (Argenton-sur-Creuse-Saint-Marcel/ Indre)*. Errance, Paris, p. 73-77.

DE CHAZELLE-GAZZAL Claire-Anne (1997) - *Les maisons en terre de la Gaule méridionale*. Éditions Mergoil, Montagnac, 231 p. (Monographies Instrumentum ; 2).

CAYOL Nicolas (en cours) - *Rivecourt "le Clos Pronay" (Oise), un habitat du Néolithique ancien. Rapport de fouilles*. Inrap HdF, Glisy.

CHOUQUER Gérard (2000) - *L'étude des paysages. Essais sur leurs formes et leur histoire*. Éditions Errance, Paris, 208 p.

CHOUQUER Gérard (2007) - *Quels scénarios pour l'histoire du paysage ? Orientations de recherche pour l'archéogéographie*. CEAUCP, Coimbra, Porto, 405 p.

DUVETTE Laurent (2005) - « Les établissements gallo-romains précoces dans les vallées de l'Aisne et de la Vesle », dans BUCHSENSCHUTZ Olivier & MORDANT Claude (dir.) - *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer*. Actes de congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques. Éditions du CTHS, Paris, p. 217-229.

DUVETTE Laurent (2017) - « La vallée de l'Aisne », REDDÉ Michel (dir.) - *Gallia Rustica 1. Les campagnes du nord-est de la Gaule de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive*. Ausonius éditions, Bordeaux, p. 353-388 (Mémoires ; 49).

FETET Pierre (2014) - « Les divinités de la Vôge (Vosges, sud de la Lorraine) aux confins de la cité des Leuques », dans BEDON Robert (éd.) - *Confinia : confins et périphéries dans l'Occident romain*. Presses universitaires de Limoges, Limoges, p. 193-222 (Caesarodunum ; 45-46).

FÉMOLANT Jean-Marc (1989) - « L'établissement rural gaulois de La Tène finale de Creil (Oise) ». *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, p. 43-66.

FICHTL Stephan (2018) - « Les établissements ruraux de La Tène finale », dans REDDÉ Michel (dir.) - *Gallia Rustica*

2. *Les campagnes du nord-est de la Gaule de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive*. Ausonius éditions, Bordeaux, p. 85-131 (Mémoires 50).

FRANGIN Elsa (2009) - « Le site de la "Queue des Yvarts" à Sivry-Ante (Marne) : habitats du Bronze final, du Hallstatt final et de l'époque romaine », dans VANMOERKERKE Jan (dir.) - *Le bassin de la Vesle du Bronze final au Moyen Âge : à travers les fouilles du TGV Est*. Société archéologique champenoise, Reims, p. 56-81 (Bulletin de la Société archéologique champenoise ; 102-2).

FIBROULET Muriel (2009) - *Venette "Parc d'Activités du Bois de Plaisance" (Oise). Zone 2, secteur 2. Document final de synthèse*. Inrap NP, Amiens.

FIBROULET Muriel (2014) - « Étude céramique » dans MARÉCHAL Denis (dir.) - *Rivecourt "le Petit Pâlis" (Oise). Occupations néolithiques et protohistoriques anciennes. Établissement de La Tène C2/D1. Rapport de fouilles*. Inrap NP, Amiens, p. 50-58.

GAUDEFROY Stéphane (1995) - « Rapport de fouille préliminaire du site protohistorique et gallo-romain de Longueil-Sainte-Marie «l'Orméon» », dans MALRAIN François & PRODÉO Frédéric (dir.) - *Programme de surveillance et d'étude archéologique des sablières de la moyenne vallée de l'Oise, rapport d'activités 1994*. Afan, SRA de Picardie, Amiens, p. 285-408.

GAUDEFROY Stéphane (2003) - « Glisy (Somme) "les Terres de Ville" une riche ferme gauloise », *Archéologie en Picardie*, 27, 6 p.

GAUDEFROY Stéphane (2006a) - « Les outils de filage et de tissage », dans MALRAIN François & PINARD Estelle. (dir.) - *Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du V^e au I^r s. avant notre ère. Contribution à l'histoire de la société gauloise*. Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 160-164 (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 23).

GAUDEFROY Stéphane (2006b) - « La parure », dans MALRAIN François & PINARD Estelle. (dir.) - *Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du V^e au I^r s. avant notre ère. Contribution à l'histoire de la société gauloise*. Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 167-174 (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 23).

GAUDEFROY Stéphane (2006c) - « Les éléments liés à l'architecture », dans MALRAIN François & PINARD Estelle. (dir.) - *Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du V^e au I^r s. avant notre ère. Contribution à l'histoire de la société gauloise*. Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 164-167 (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 23).

GAUDEFROY Stéphane (2014) - « les architectures gauloises », dans MALRAIN François (dir.) - *Les campagnes gauloises au fil des saisons*. Catalogue de l'exposition présentée au musée de Picardie à Amiens du 31 mai au 30 novembre 2014. Musée de Picardie, Amiens, p. 28-39.

GAUDEFROY Stéphane & PINARD Estelle (1997) - « Les incinérations gauloises de Canly "les Trois Noyer" (Oise) ». *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, p. 89-105.

GAUDEFROY Stéphane, LE GOFF Isabelle & MÉNIER Patrice (2003) - *Glisy "les Terres de Ville". ZAC de la Croix-de-Fer. L'occupation du premier âge du Fer et l'établissement agricole de La Tène moyenne. Document final de synthèse*. AFAN, SRA de Picardie, Amiens.

GAUDEFROY Stéphane, PINARD Estelle & MALRAIN François (2006) - « Le vaisselier de La Tène ancienne à La Tène finale », dans MALRAIN François & PINARD Estelle. (dir.) - *Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du V^e au I^r s. avant notre ère. Contribution à l'histoire de la société gauloise*. Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 101-146 (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 23).

GESTREAU Raphaël (2009) - « Le site gallo-romain de Cuperly «la Perte» (Marne) », dans VANMOERKERKE Jan (dir.) - *Le bassin de la Vesle du Bronze final au Moyen Âge : à travers les fouilles du TGV Est*. Société archéologique champenoise, Reims, p. 242-282 (Bulletin de la Société archéologique champenoise ; 102-2).

GRANSAR Frédéric & POMMEPUY Claudine (2005) - « Bazoches-sur-Vesle "les Chantraines" (Aisne). Présentation préliminaire de l'établissement rural aristocratique de La Tène D1 », dans AUXIETTE Ginette & MALRAIN François (dir.) - *Hommage à Claudine Pommeuy*. Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 193-216 (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 22).

GRANSAR Frédéric, AUXIETTE Ginette, DESENNE Sophie, HÉNON Bénédicte, MALRAIN François, MATTERNE Véronique & PINARD Estelle (2007) - « Expressions symboliques, manifestations rituelles et cultuelles en contexte domestique au I^r millénaire avant notre ère dans le nord de la France », dans BARRAL Philippe, DAUBIGNEY Alain, DUNNING Cynthia, KAENEL Gilbert & ROULIÈRE-LAMBERT Marie-Jeanne (dir.) - *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*. Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon, vol. 2, p. 549-564 (Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté ; 826).

GREEN F. J. (1979a) - « Phosphatic mineralization of seeds from archaeological sites ». *Journal of Archaeological Sciences*, 6, p. 279-284.

GREEN F. J. (1979b) - « Collection and interpretation of botanical information from medieval urban excavation in southern England », dans KÖRBER-GROHNE Udelgard (éd.) - *Festschrift Maria Hopf zum 65. Geburstag*. Rheinland-Vlg, Köln, p. 39-55 (Archaeo-physika ; 8).

GUÉRIN Samuel (2011) - *Margny-les Compiègne (Oise), "Pôle de développement Le Haut Margny". Rapport de diagnostic*. Inrap NP, Amiens, 142 p.

JAGOU Benjamin (2014) - « Étude paléométallurgique » dans MARECHAL Denis - *Rivecourt "le Petit Pâlis" (Oise) : occupations néolithiques et protohistoriques, établissements de La Tène C2/ D1*. Inrap Nord-Picardie, Amiens, p. 85-92.

JAGOU Benjamin (2019) - « Étude paléométallurgique » dans DUVETTE Laurent - *Villers-Bocage, Somme, quartier "Jardin du Petit Bois"*. Inrap Hauts-de-France, Glisy, p. 194-207.

JOSEPH Frédéric (2002) - *Rivecourt "les Quinze Mines" (Oise). Rapport de diagnostic*. Inrap NP, Amiens, 10 p.

LEMAIRE Patrick, MALRAIN François & MÉNIER Patrice (2000) - « Un grand établissement enclos de La Tène moyenne à Vermand (Aisne) ». *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, p. 161-178.

LEPAGEUX-COUTURIER Stéphanie (2011) - « Les meules gallo-romaines du chef-lieu de la cité des Meldes », dans

BUCHSENSCHUTZ Olivier, JACCOTTET Luc, JODRY Florent & BLANCHARD Jean-Luc (dir.) - *Évolution typologique et technique des meules du Néolithique à l'an mille*. Fédération Aquitania, Bordeaux, p. 409-433 (Aquitania. Supplément ; 23).

LEROY Marc, MERLUZZO Paul, MAHÉ-LE CARLIER Cécile & BENOIT Paul (2015) - *Archéologie du fer en Lorraine : minette et production du fer en bas fourneaux dans l'Antiquité et au Moyen Âge*. Éditions Fensch Vallée, Thionville, 367 p.

LIEGARD Sophie (2007) - « Vestiges monumentaux d'habitat de La Tène finale sur le tracé de l'A19 ». *Archéopages*, 19, p. 26-27.

MAGUER Patrick (2011) - « Architecture gauloise. Un savoir-faire sous-estimé ». *Dossier d'archéologie*, hors-série, 21, Les Gaulois, la fin d'un mythe, p. 60-63.

MALRAIN François (2000) - *Fonctionnement et hiérarchies des fermes dans la société gauloise du III^e siècle à la période romaine : l'apport des sites de la moyenne vallée de l'Oise*. Thèse de doctorat, Archéologie, Université de Paris I, Paris, 435 p.

MALRAIN François & MARÉCHAL Denis (1995) - « Pont-Sainte-Maxence "le Jonquoire II et III", L'établissement rural », dans MALRAIN François & PRODÉO Frédéric (dir.) - *Programme de surveillance et d'étude archéologique des sablières de la moyenne vallée de l'Oise, rapport d'activités 1994*. SRA de Picardie, Amiens, vol. 1, p. 160-220.

MALRAIN François & PINARD Estelle (2000) - « Les enclos sur le territoire des Bellovaques et ses abords ». *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, Les enclos celtique, actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre, p. 179-195.

MALRAIN François & PINARD Estelle (2006a) - *Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du V^e au I^r s. avant notre ère. Contribution à l'histoire de la société gauloise*. Société archéologique de Picardie, Amiens, 268 p. (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 23).

MALRAIN François & PINARD Estelle (2006b) - « La fonction des structures », dans MALRAIN François & PINARD Estelle. (dir.) - *Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du V^e au I^r s. avant notre ère. Contribution à l'histoire de la société gauloise*. Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 69-74 (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 23).

MALRAIN François, MÉNIEL Patrice & TALON Marc (1994) - « L'établissement rural de Jaux "Le Camp du Roi" (Oise) », dans BUCHSENSCHUTZ Olivier & MÉNIEL Patrice (éd.) - *Les installations agricoles de l'âge du Fer en Île de France, Actes du colloque de Paris tenu en 1993*. Presses de l'ENS, Paris, p. 159-184.

MALRAIN François, MARÉCHAL Denis & PINARD Estelle (1996a) - « Occupation des sols et parcellaires dans la moyenne vallée de l'Oise du IV^e av. au XIV^e siècles ap. J.-C. », dans CHOUQUER Gérard (dir.) - *Les formes du paysage, Tome 2, Archéologie des parcellaires. Actes du III^e colloque AGER tenu en mars 1996 à Orléans*. Errance, Paris, p. 21-42 (Archéologie Aujourd'hui).

MALRAIN François, GRANSAR Frédéric, MATTERNE Véronique & LE GOFF Isabelle (1996b) - « Une ferme gauloise de La Tène D 1 et sa nécropole : Jaux "Le camp du Roi" (Oise) ». *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, p. 245-304.

MALRAIN François, ALEXANDRE Sylvie, FRIBOULET Muriel, MARÉCHAL Denis, PINARD Estelle, SIMON Farid & VANGELE Fabrice (1999). « La ferme gauloise de Verberie "la Plaine d'Herneuse" », dans MALRAIN François & PINARD Estelle (dir.) - *Programme de surveillance et d'étude des sablières de la moyenne vallée de l'Oise, rapport d'activité 1998*. AFAN, CRAVO, SRA de Picardie, Amiens, p. 95-297.

MALRAIN François, BAUVAIS Sylvain, HÉNON Bénédicte, LEGROS Vincent, SAUREL Marion & PISSOT Véronique (2010) - « Le site artisanal de La Tène finale et du gallo-romain de Ronchère (Aisne) "le Bois de la forge" ». *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, p. 41-144.

MALRAIN François, BLANCQUAERT Gertrude & LORHO Thierry (2013) - *L'habitat rural du second âge du Fer. Rythmes de création et d'abandon au nord de la Loire*. Inrap, CNRS éditions, Paris, 264 p. (Recherches archéologiques ; 7).

MALRAIN François, MARÉCHAL Denis, DE MUYLDER Marjolaine, LEPETZ Sébastien, MÉNIEL Patrice, & ZECH-MATTERNE Véronique (2017) - « La vallée de l'Oise », dans REDDÉ Michel (dir.) - *Gallia Rustica 1. Les campagnes du nord-est de la Gaule de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive*. Ausonius éditions, Bordeaux, p. 303-352 (Mémoires ; 49).

MARÉCHAL Denis (1993) - *Programme de prospection-inventaire dans la moyenne vallée de l'Oise et ces plateaux, hiver 1992/93*. SRA de Picardie, Amiens, 19 p., 112 fiches, 15 photos.

MARÉCHAL Denis (2005a) - « La moyenne vallée de l'Oise : échelles d'analyses possibles et premiers résultats de l'occupation et de la gestion des sols durant le Haut-Empire », dans PETIT Christophe (dir.) - *Occupation, gestion et paléoenvironnement des plaines alluviales de l'âge du Fer à l'Antiquité. Actes de la table-ronde de Molesmes (21) tenue les 17-18 septembre 1999*. Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon, p. 173-196 (Annales littéraires de l'université de Franche-Comté ; 786).

MARÉCHAL Denis (2005b) - « Rivecourt "le Petit Pâts-la Prée" (Oise) », *Bilan scientifique de la région Picardie*, p. 81.

MARÉCHAL Denis (2007) - « Rivecourt "le Petit Pâts" (Oise) », *Bilan scientifique de la région Picardie*, p. 90-91

MARÉCHAL Denis (2008) - « Le Mesnil-en-Thelle, Longueil-St-Marie, Rivecourt ». *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, p. 96-100.

MARÉCHAL Denis (2014a) - *Rivecourt "le Petit Pâts" (Oise). Occupations néolithiques et protohistoriques anciennes, établissement de La Tène C2/D1. Rapport de fouilles*. Inrap NP, Amiens, 183 p.

MARÉCHAL Denis (2014b) - *Rivecourt "le Clos Pronay" (Oise). Habitat Néolithique ancien, établissement du Haut-Empire. Rapport de diagnostic*. Inrap NP, Amiens, 113 p.

MARÉCHAL Denis (2015) - *Rivecourt "Le Gascon" (Oise Picardie). Sépulture collective néolithique récent, monuments funéraires bronze, enclos laténien. Rapport de diagnostic*. Inrap NP, Amiens, 125 p.

MARÉCHAL Denis (2018a) - « Apports de diagnostics et d'une modeste fouille sur l'âge du Fer dans la moyenne vallée de l'Oise entre 2002 et 2015 ». *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, p. 123-165.

MARÉCHAL Denis (2018b) - « Les fermes gauloises et antiques de la moyenne vallée de l'Oise. Des établissements ruraux sans maison ? ». *Archéopages*, 45, p. 16-25.

MARÉCHAL Denis (2021) - « Détection des sites du Bronze final à La Tène ancienne dans le département de l'Oise. Une approche critique », dans LORIN Yann & LEROY-LANGELIN Emmanuelle (dir.) - *HABATA 2. Méthodologie et interprétation des habitats. Actes du colloque de Lille, 3-4 octobre 2019*. Revue du Nord, Villeneuve d'Ascq, p. 345-357 (Revue du Nord. Hors série. Collection Art et Archéologie ; 29).

MARÉCHAL Denis & BEAUJARD Stéphane (2009) - *Rivecourt "la Saule Ferrée" I (Oise). Rapport de diagnostic*. Inrap NP, Amiens, 28 p.

MARÉCHAL Denis & BEAUJARD Stéphane (2010) - *Rivecourt "la Saule Ferrée" II (Oise), une ferme gallo-romaine. Rapport de diagnostic*. Inrap NP, Amiens, 30 p.
MARÉCHAL Denis & DUBOIS Paul (2006) - *Rivecourt (Oise) "le Petit Pâlis". Rapport de diagnostic*. Inrap NP, Amiens, 18 p.

MARÉCHAL Denis & HÉBERT Pierre (2005) - *Rivecourt "le Petit Pâlis" (Oise, Picardie). Rapport de diagnostic*. Inrap NP, Amiens, 29 p.

MARÉCHAL Denis & PINARD Estelle (2015) - « La sépulture collective du Néolithique Récent de Rivecourt "le Gascon" dans son contexte local (Oise) ». *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, p. 135-154.

MARÉCHAL Denis, ALEXANDRE Sylvie, HÉBERT Pierre, JOSEPH Frédéric, & MAQUET Patrice (2004) - *Rivecourt "les Quinze Mines-le Petit Pâlis et la Saule Ferré"/Longueil-Sainte-Marie "le Port"*. Rapport de diagnostic. Inrap NP, Amiens, 22 p.

MARÉCHAL Denis, ALEXANDRE Sylvie, HÉBERT Pierre & JOSEPH Frédéric (2003) - « Rivecourt, Longueil-Sainte- Marie, "les Quinze Mines", "la Saule Ferré", "le Petit Pâlis", "le Port" (Oise) ». *Bilan scientifique de la région Picardie*, p. 87-88.

MARÉCHAL Denis, DUBOIS Paul, LE GUEN Pascal & PERRET Lionel (2008a) - *Rivecourt "le Petit Pâlis" (Oise). Rapport de diagnostic*. Inrap NP, Amiens, 49 p.

MARÉCHAL Denis, BEAUJARD Stéphane, GROS Joël & GUERLAIN Olivier (2008b) - *Verberie "les Longues Raies", centrale électrique (Oise). Rapport de diagnostic*. Inrap NP, Amiens, 98 p.

MARÉCHAL Denis, BEAUJARD Stéphane, LOCHT Jean-Luc, SIMON Farid, & GUÉQUIERE Jérôme (2009) - *Breuil-Sec, Nointel, Catenoy (Oise), déviation de la RN 31, tranche 2. Rapport de diagnostic*. Inrap NP, Amiens, 34 p.

MARÉCHAL Denis, PISSOT Véronique, ALEXANDRE Sylvie, BOUCLET Thierry, BOUCNEAU Noël PETIT Laurent & MARIETTE Erick (2011a) - *Rivecourt "les Quinze Mines" (Oise). Un chemin et un habitat du Haut Empire. Rapport de fouilles*. Inrap NP, Amiens, 172 p.

MARÉCHAL Denis, HÉBERT Pierre, FRIBOULET Muriel, MATTERNE Véronique, PISSOT Véronique, PINARD Estelle & THUET Annick (2011b) - *Venette, Oise, ZAC du Bois de Plaisance, zone 1, tranche 1. Les fermes gauloise et gallo-romaine. Rapport de fouilles*. Inrap NP, Amiens, 214 p.

MARÉCHAL Denis, CANNY Dominique, CAYOL Nicolas, MASSE Frédéric, MATTERNE Véronique, PISSOT Véronique, ROBIN Opale & VANDAMME Nathalie (2017) - *Rivecourt "la Saule Ferrée". Occupation néolithique, établissement du Haut-Empire. Rapport de fouilles*. Inrap Hdf, Amiens, 311 p.

MARION Stéphane (2004) - *Recherches sur l'âge du Fer en Île-de-France : entre Hallstatt final et La Tène finale. Analyse des sites fouillés, chronologie et société*. J. Hedges, Oxford, 2 vol., 1121 p. (BAR. International series ; 1231).

MATTERNE Véronique (2006) - « L'apport de la carpologie », dans MALRAIN François & PINARD Estelle. (dir.) - *Les sites laténien de la moyenne vallée de l'Oise du V^e au I^r s. avant notre ère. Contribution à l'histoire de la société gauloise*. Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 204-219 (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 23).

MAUTE-WOLF Margot, QUINN Dean S., WINIGER Ariane, WOLF Claus & BURRI Elena (2002) - « La station littorale de Concise (VD) », *Archéologie Suisse*, 25-4, p. 2-15.

MAZEL Florian (2016) - *L'évêque et le territoire. L'invention médiévale de l'espace*. Seuil, Paris, 536 p. (L'Univers historique).

MENEZ Yves (2009) - *Le Camp de Saint-Symphorien à Paule (Côte d'Armor) et les résidences de l'aristocratie du second âge du Fer en France septentrionale*. Thèse de doctorat, Archéologie, Université de Paris I, Paris, 2 vol., 1132 p.

MENEZ Yves, BERRANGER Marion, VILLARD-LE TIEC Anne (2006) - « L'environnement de la forteresse aristocratique de Paule (Côte-d'Armor) : bilan des fouilles effectuées en 2005 », *Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer*, 24, p. 79-82.

MÉNIEL Patrice (1989) - « Des restes humains dans les habitats gaulois ». *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 35, p. 17-20.

MÉNIEL Patrice (1998) - *Le site protohistorique d'Acy-Romance, Ardennes. III, Les animaux et l'histoire d'un village gaulois (fouilles 1989-1997)*. Société archéologique champenoise, Reims, 176 p. (Mémoire de la Société archéologique champenoise ; 14).

MÉNIEL Patrice (2006) - « La faune », dans MALRAIN François & PINARD Estelle. (dir.) - *Les sites laténien de la moyenne vallée de l'Oise du V^e au I^r s. avant notre ère. Contribution à l'histoire de la société gauloise*. Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 181-201 ; 233- 234 (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 23).

MÉNIEL Patrice, AUXIETTE Ginette, GERMINET David, BAUDRY Anna & HORARD-HERBIN Marie-Pierre (2009) - « Une base de données sur les études de faunes des établissements ruraux en Gaule », dans BERTRAND Isabelle, DUVAL Alain, GOMEZ DE SOTO José & MAGUER Patrick (dir.) - *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique. Actes du XXXI^e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer : 17-20 mai 2007*, Chauvigny (Vienne, F). Association des publications chauvinoises, Chauvigny, p. 417-446 (Mémoire ; 35).

MOREAU Catherine (2009) - « Les occupations protohistoriques et antiques du site de Bussy-le-Château «Bout des Forces» », dans VANMOERKERKE Jan (dir.) - *Le bassin de la Vesle du Bronze final au Moyen Âge : à travers les*

fouilles du TGV Est. Société archéologique champenoise, Reims, p. 193-231 (Bulletin de la Société archéologique champenoise ; 102-2).

MORI André, BERLAND Marc & BEGON Jean-Claude (1976) - *Carte des aptitudes culturales des sols du département de l'Oise*, échelle 1/100000. Centre National de Recherches Agronomiques, Versailles.

NAZE Yves, FRONTEAU Gilles & ROBERT Bruno (2011) - « L'atelier de meules rotatives en calcaire à cérites de Vendresse-Beaune », dans BUCHSENSCHUTZ Olivier, JACCOTTET Luc, JODRY Florent & BLANCHARD Jean-Luc (dir.) - *Évolution typologique et technique des meules du Néolithique à l'an mille*. Fédération Aquitania, Bordeaux, p. 269-283 (Aquitania. Supplément ; 23).

PETIT Christophe, BERNIGAUD Nicolas, BINOIS Annelise, CAMIZULI Estelle, FAJON Philippe, FECHNER Kai, GIOSA Alain, PARRONDO Bastien, ROSSIGNOL Benoît & SPIESSER Jérôme (2018) - « Conditions environnementales de l'exploitation des espaces ruraux en Gaule du Nord », dans REDDÉ Michel (dir.) - *Gallia Rustica 2. Les campagnes du nord-est de la Gaule de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive*. Ausonius éditions, Bordeaux, p. 31-81 (Mémoires 50).

PÉTREQUIN Pierre (1997) - « Avant-propos », dans PÉTREQUIN Pierre (dir.) - *Les sites littoraux néolithiques de Clairvaux-les-Lacs et de Chalain (Jura). III, Chalain station 3, 3200-2900 av. J.-C.* Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, vol. 1, 315 p.

PÉTREQUIN Pierre & RICHARD Annick (1997) - « Les galets sans traces d'utilisation dans PÉTREQUIN Pierre (dir.) - *Les sites littoraux néolithiques de Clairvaux-les-Lacs et de Chalain (Jura). III, Chalain station 3, 3200-2900 av. J.-C.* Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, vol. 2, p. 435-436.

PIMPAUD Nicolas, LAUREY Aurélie, BARRIER Sylvie, DUCREUX Aurélie, GAMBIER Perrine & SARRESTE Florian (2020) - « L'établissement rural de La Tène finale à Cormeille-en-Parisis "les Bois Rochefort" (Val d'Oise) particularité d'un habitat enclos aristocratique parisi ». *Revue archéologique d'Île-de-France*, 11, p. 137-216.

PINARD Estelle (1999) - « Les ossements humains du fossé 200 », dans MALRAIN François & PINARD Estelle (dir.) - *La ferme gauloise de Verberie "la Plaine d'Herneuse", Programme de surveillance et d'étude des sablières de la moyenne vallée de l'Oise, rapport d'activité 1998*. Inrap NP, Amiens, p. 273-280.

PINARD Estelle (2006a) - « Délimitation des espaces », dans MALRAIN François & PINARD Estelle. (dir.) - *Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du V^e au I^{er} s. avant notre ère. Contribution à l'histoire de la société gauloise*. Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 55-63 (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 23).

PINARD Estelle (2006b) - « Les restes humains dans les habitats », dans MALRAIN François & PINARD Estelle. (dir.) - *Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du V^e au I^{er} s. avant notre ère. Contribution à l'histoire de la société gauloise*. Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 235-238 (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 23).

PINARD Estelle (2010) - « Les dépôts humains dans les structures désaffectées d'habitats du Bronze ancien à La Tène finale en Picardie et Nord/Pas-de-Calais », dans BARAY Luc & BOULESTIN Bruno (dir.) - *Morts anormaux*

et sépultures bizarres, les dépôts humains en fosses circulaires ou en silos du Néolithique à l'âge du Fer. *Actes de la table ronde tenue à Sens du 29 au 1^{er} avril 2006*. Éditions universitaires de Dijon, Dijon, p. 127- 138.

PINARD Estelle, COLLART Jean-Luc, MALRAIN François & MARÉCHAL Denis (1999) - « De l'architecture à la hiérarchisation sociale du V^e av. J.-C. au III^e ap. J.-C. dans la moyenne vallée de l'Oise », dans BRAEMER Franck, CLEUZIOU Serge & COUDART Annick (dir.) - *Habitat et société. Actes des XIX^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 22 au 24 octobre 1998*. APDCA, Antibes p. 363-382.

PION Patrick (1996) - « Les établissements ruraux dans la vallée de l'Aisne, de la fin du second âge du Fer au début du Haut-Empire romain (II^e siècle av. J.-C./I^r siècle ap. J.-C.) : bilan provisoire des données et esquisse de synthèse », dans BAYARD Didier & COLLARD Jean-Luc (éd.) - *De la ferme indigène à la villa romaine, 2^e colloque d'AGER tenu à Amiens en septembre 1993*. Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 55-108 (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 11).

POLIGNAC François de (1995) - *La Naissance de la cité grecque. Cultes, espaces et société, VIII^e-VII^e siècles*. La Découverte, Paris, 227 p.

POMMEPUY Claudine (1999) - « Le matériel de mouture de la vallée de l'Aisne de l'Âge du Bronze à La Tène finale : formes et matériaux ». *Revue archéologique de Picardie*, 3/4, p. 115-141.

POMMEPUY Claudine & GAUDEFROY Stéphane (2006) - « Les outils pour préparer des aliments », dans MALRAIN François & PINARD Estelle. (dir.) - *Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du V^e au I^{er} s. avant notre ère. Contribution à l'histoire de la société gauloise*. Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 155-160 (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 23).

PREISS Sidonie (2011) - *Exploitation des ressources végétales et pratiques alimentaires dans le nord de la France entre les X^e et XIV^e siècles. Études carpologiques de la motte castrale de Boves (Amiens, Somme) et des sites environnants*. Thèse de doctorat, Histoire et civilisation médiévale, Université de Picardie Jules Verne, Amiens, 3 vol., 413, 164, 124 p.

REDDÉ Michel (2022) - *Gallia Comata. La Gaule du Nord. De l'indépendance à l'Empire romain*. Presses universitaires de Rennes, Rennes, 400 p. (Histoire).

REYNAUD SAVIOZ Nicole (2004) - « Chasse et pêche vers 3800 av. J.-C. à Montiller "Strandweg" », dans KAENEL Gilbert (éd.) - *Les lacustres. 150 ans d'archéologie entre Vaud et Fribourg. Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne*, p. 72-73 (Document du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne).

ROBERT Bruno & LANDREAT Jean-Luc (2005) - « Les meules rotatives en calcaire à glaconnie grossière et l'atelier de Vauxrezis (Aisne) », dans AUXIETTE Ginette & MALRAIN François (dir.) - *Hommage à Claudine Pommepuy*. Société archéologique de Picardie, Amiens, p. 105-114 (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 22).

ROUGIER Richard & BLANCQUAERT Gertrude (2001) - « Un établissement rural de La Tène D1 à Rue (Somme) ». *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, p. 81-104.

SARRAZIN Sabrina, LEPAREUX Stéphanie & SIMON Farid (2021) - *Chamant (Oise, Hauts-de-France), rue Eugène*

Odent et rue des Otages. Rapport de diagnostic. Inrap HdF, Glisy, 134 p.

SHILITO Lisa-Marie & ALMOND Matthew (2010) - « Comment on : fruit and seed biomineralization and its effects on preservation by E. Messager et al. ». *Archaeological and anthropological Sciences*, 2-3, p. 225-229.

THOUVENOT Sylvain & VERGER Stéphane (2009) - « Les chars », dans DESENNE Sophie, POMMEPUY Claudine & DEMOULE Jean-Paul (dir.) - *Bucy-le-Long (Aisne), une nécropole de La Tène ancienne*. Revue archéologique de Picardie, Amiens, vol. 1, p. 375-392 (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 26).

VANGELE Fabrice & DELAHAYE Cécile (1993) - *Hardivilliers "le Clos du Moulin" (Oise), occupations protohistoriques et historique. Autoroute A 16, section l'Isle-Adam/Amiens. Rapport de fouilles.* AFAN, SRA de Picardie, Amiens.

VILLARD-LE TIEC Anne (2018) - *Architectures de l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale. Actes du 40e colloque de l'AFEAF tenu à Rennes du 4 au 7 mai 2016.* Presses universitaires de Rennes, Rennes, 736 p. (Archéologie & culture).

WOIMANT Georges-Pierre (1995) - *L'Oise. Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, Paris, 567 p. (Carte archéologique de la Gaule ; 60).

Les auteurs

Denis MARÉCHAL

CRAVO & Inrap

Centre de recherche archéologique Inrap, 3 rue du Commandant Gérard

F - 02200 Soissons

Benoît CLAVEL

Sociétés, Pratiques et Environnements, UMR 7209, Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN),

Centre National de Recherche Scientifique (CNRS), Alliance Sorbonne Université, CRAVO, Paris,

F - 60200 Compiègne

Muriel FRIBOULET

Inrap

Centre de recherche archéologique Inrap Avenue du Parc

F - 60400 Passel

Benjamin JAGOU

Inrap & UMR 7041 ArScan

Centre de recherche archéologique Inrap 11 rue des Planquettes

F - 62217 Achicourt

Patrice MÉNIER

Archéologie Terre Histoire Sociétés, UMR 6298, Université de Bourgogne, CRAVO,

F - 21000 Dijon, Escamps

Véronique MATTERNE

CNRS / MNHN, UMR 7209 AASPE,

Muséum national d'Histoire naturelle, 55 rue Buffon CP 56

F - 75005 Paris

Stéphane GAUDEFROY

Inrap

Centre de recherche archéologique Inrap Avenue du Parc Passel

F - 60400 Passel

Estelle PINARD

Inrap & UMR 8215 Trajectoires

Centre de recherche archéologique Inrap, 3 rue du Commandant Gérard

F - 02200 Soissons

Yvon DRÉANO

Eveha,

F - 37000 Tours

Résumé

Le site de Rivecourt occupe une butte sableuse bordant l'Oise. Décapé sur un peu plus de 0,72 ha il est incomplet ; il manque 32 % des fossés et 12,5 % de la surface interne. L'établissement rural date de La Tène C2 / D1. La majorité des bâtiments et des concentrations de mobilier est localisée dans la partie nord. Les différentes études et l'analyse des écofacts donnent une vision originale du site et des pratiques alimentaires. Son statut peut-être déduit à partir des données matérielles et de la nature des diverses structures. Il s'agirait d'une ferme d'un niveau moyen / élevé (?) Cette fouille complète enfin les nombreux gisements de cette période fouillés depuis 1987 sur un petit espace géographique réduit.

Mots clés : butte sableuse, ferme, bâtiments, clôtures, mobilier, poissons, répartition de mobilier
Abstract

The site of Rivecourt occupies a sandy hill bordering the river Oise. Though stripped for more than 0,72 ha the site is incomplete ; 32 % of the ditches and 12,5 % of the internal surface are not stripped. The rural site dates from La Tène C2/D1. The northern part contains the majority of buildings and concentrations of material. The various studies and the analysis of the artifacts help our understanding of the site and its practices.

The site's status can be deduced from the material data and various structures. Is it a medium to high status farm? This excavation finally completes the recording of the many deposits of this period excavated since 1987 in a small geographical area.

Keywords : sandy hill, farm, buildings, fences, assemblages, fish, assemblage distribution.

Traduction : John LYNCH

Zusammenfassung

Der Fundplatz Rivecourt liegt auf einer sandigen Anhöhe an der Oise. Er ist auf ca. 0,72 ha abgetragen und unvollständig; es fehlen 32 % der Gräben und 12,5 % des Innenraumes. Die ländliche Siedlungsstruktur datiert in Latène C2/D1. Der Hauptanteil der Gebäude und des Fundmaterials konzentriert sich im nördlichen Abschnitt. Die unterschiedlichen Untersuchungen und Analysen der Ökofakten vermitteln ein Bild von dem Fundplatz und den Ernährungsgewohnheiten der Bewohner. Die Funde und Befunde erlauben Rückschlüsse auf deren sozialen Status. Danach handelt sich um ein mittleres oder größeres Gehöft. Diese Ausgrabung ergänzt zudem die bereits zahlreichen Fundorte dieser Periode, die seit 1987 in einem kleinen geografischen Sektor ergraben wurden.

Schlüsselwörter : Sandige Anhöhe, bäuerliche Siedlung, Gebäude, Umzäunung, Mobiliar, Fische, Fundverteilung

Traduction : Isa ODENHARDT-DONVEZ (isa.odenhhardt@gmail.com).



45 €